Pierre Le Brun

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1678

Né à Brignoles (Var), le 11 Juin 1661

Mort à Paris (   ) le 6 janvier 1729

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Lettres

Voir = Bibliothèque de Carpentras N° 435 2 volumes de lettres autographes écrites à Louis de Thomassin, seigneur de Mazaugues T I, une lettre mss du P. Lebrun

---

Bibliothèque Nationale, Fonds français, N 22882, f° 93 :
Lettre du P. Le Brun à M. de Torpane, chancelier des Dombes (1728)

M.M. 607, 3e catalogue N 287 =

Pierre Le Brun, de Brignoles, entré à Aix en 1678, prêtre en sept. 1685, mort le 6 janv. 1729

Bicaïs = Notice de l'Oratoire = [Mss. d'Aix, T. II. p. 358.
Copie de la Bibl. Nle, T. II, p. 240.

Pierre Le Brun, dont les talents ont autant honoré sa patrie qu'il a bien mérité de l'Eglise par l'usage qu'il en a fait, naquit à Brignolles, diocèse d'Aix, d'une famille honnête le 11 juin 1661. Il fut élevé d'une manière chrétienne et il ne se distingua pas moins dans sa jeunesse par l'innocence de ses moeurs que par ses progrès dans l'étude. Ayant formé le dessein de se consacrer à Dieu dans un corps libre, il choisit la congrégation de l'Oratoire où il fut reçu à l'Institution d'Aix le 13 Nov. 1678. Les dispositions qu'il fit paraître pendant les premières années qu'il passa dans les classes d'humanités, le faisant juger capable d'une occupation plus sérieuse, on le fit étudier en théologie à Marseille et à Toulouse. Son cours fini, il fut chargé d'aller enseigner la philosophie à Toulon et ensuite la théologie à Grenoble dans le séminaire du cardinal Le Camus, qui conçut pour lui beaucoup d'estime et d'amitié.

Ceux qui avaient vu de près le P. Le Brun, pensaient qu'avec les talents qu'il avait pour l'éloquence de la chaire, il aurait pu donner un bon prédicateur, mais, se sentant plus porté vers l'histoire ecclésiastique, il en fit son étude principale et son goût pour cette partie, qu'on cultivait avec soin à S. Magloire, engagea ses supérieurs à l'y appeler en 1690. S'étant rendu avec empressement dans cette maison, où il a demeuré le reste de sa vie, il y trouva les Pères Thomassin et Bordes qui étaient occupés depuis longtemps du genre de travail dont il commençait à faire lui-même ses délices. Les liaisons qu'il forma avec ces deux savants, qui voulurent bien être ses maîtres, lui furent d'un grand secours et ne contribuèrent pas peu aux grands progrès qu'il fit dans ses études. Ayant eu lieu de se convaincre auprès d'eux que la théologie scolastique n'est pas le moyen le plus sûr pour soutenir le dogme, il s'attacha à recueillir les faits théologiques qu'il puisait dans les écrits des Pères et dans les auteurs ecclésiastiques. Cette méthode lui réussit si bien, qu'il eut le plus grand succès dans les conférences qu'il fit durant 13 ans sur

l'histoire ecclésiastique. Un nombre considérable de gens se rendait à ces exercices, qui lui firent bientôt la réputation d'un savant sage, modeste, éclairé, très versé dans l'antiquité ecclésiastique.

Mais, quelqu'empressé qu'on fût d'assister aux leçons du P. Lebrun, le public a encore plus applaudi aux excellents ouvrages qui ont paru sous son nom. C'est à ces écrits que cet habile conférencier fut principalement redevable de la considération dont il jouit pendant sa vie et que les savants lui ont conservée depuis sa mort. Ce n'est pas néanmoins qu'il n'ait trouvé des censeurs en la personne de quelques écrivains qui se sont élevés contre certains sentiments qu'il avait avancés. Sensible à leurs attaques, s'il a cru devoir se défendre contre eux, on lui doit cette justice qu'il ne leur a opposé que des réponses justes et solides, où il s'est borné à développer et à faire valoir les raisons et les autorités sur lesquelles ces sentiments étaient fondés; et, de l'aveu de toutes les personnes désintéressées, les combats littéraires qu'il eut à soutenir, ont bien plus tourné à son avantage qu'à celui de ses adversaires. « Le Père Le Brun, dit l'Histoire littéraire de France, t. XIII, p. 235, était extrêmement poli, incapable de « ces procédés malhonnêtes si ordinaires aux théologiens. Il était sensible à la critique; mais cette sensibilité n'avait d'autre « source que dans sa politesse même. Il ne voulait pas être forcé à s'écarter de la modération qui lui était naturelle. Il avait, « ajoute cet auteur, une physionomie agréable et était d'un commerce très aimable et très doux, cherchant les occasions d'obliger « ses amis et parlant toujours d'eux avec éloge. Ce savant se préparait à répondre à un de ses critiques, lorsqu'il se vit attaqué « d'une fluxion de poitrine qui l'enleva du monde dans la 68 année de son âge. Il mourut le 6 janvier 1729 après avoir reçu « tous les sacrements. » Pendant tout le cours de sa maladie, il fit paraître ces sentiments de piété et de religion qui l'avaient toujours rendu aussi recommandable que son érudition.

Le Père Le Brun est auteur de plusieurs ouvrages dont le style est assez varié, coulant et en général convenable aux matières qu'il a traitées; mais il est quelquefois trop diffus et dans certains petits ouvrages de critique il paraît avoir préféré la solidité à l'enjouement. On en pourra juger par soi-même, si on se donne la peine de lire les productions de cet auteur dont voici la notice :

(1° Lettres pour prouver les illusions des philosophes sur la baguette divinatoire. Paris, 1693, in 12 et Amsterdam 1696

Le cardinal Le Camus ayant consulté (voir l'éloge du P. Le Brun) ayant consulté en 1689 le P. Le Brun sur l'usage pratiqué en Dauphiné de trouver de l'eau, des métaux, des minéraux, les bornes des champs, les larcins, les voleurs etc, en tenant entre les mains une baguette fourchue, qui tournait sur toutes ces choses; celui-ci examina ces faits avec soin, et avant de répondre il écrivit au P. Malebranche pour savoir ce qu'il en pensait. Appuyé de l'autorité de ce célèbre philosophe, il donna ses Lettres, dans lesquelles il prétend montrer ou qu'il n'y a que fourberie dans l'usage de la baguette ou que, si l'effet en est réel, il n'est point naturel, mais est produit par une mauvaise intelligence; qu'ainsi on doit mettre cet usage au nombre des pratiques superstitieuses. Le sentiment du P. Le Brun, se trouvant opposé à celui de MM. Régis, Garnier, Chauvin, Panthot, Vallemont et Comiers, qui, à la faveur des corpuscules, prétendaient qu'il n'y avait

rien que de naturel en tout cela, le sieur Comiers fit insérer dans le Mercure du mois de mai 1693, une lettre très vive contre le P. Le Brun, qui publia dans le Mercure suivant une réponse également solide et polie; et pour calmer la colère de son adversaire, il fit ajouter à la fin du même Mercure, une espèce de désaveu de quelques termes dont ce critique et l'abbé de Vallemont avaient pu être blessés; mais cet excès de politesse n'appaisa point M. Comiers et l'on vit paraître dans le Mercure du mois d'août une réplique, où les injures tiennent lieu de raisonnement.

(2. <u>Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas</u>, <u>par le P. Pierre Le Brun, prêtre de l'oratoire</u>

Nouvelle édition augmentée. à Paris, chez Poirion, 1750, 4 vol. in 12.

Avant cette édition, l'Histoire critique des pratiques superstitieuses avait paru en trois temps, savoir: le 1 vol. en 1702; le 2e et le 3e conjointement avec le 1er en 1732, et le 4e ne fut publié qu'en 1738 par les soins de l'abbé Granet, son concitoyen.

L'auteur ayant annoncé dans ses <u>Lettres sur l'illusion des philosophes</u> un traité du discernement des effets naturels avec ceux qui ne le sont pas, il commença à exécuter sa promesse, en donnant son 1 volume, où, après avoir discuté en philosophe les différents systèmes sur la baguette, il donna tout ce qu'il y a d'historique sur cette matière; et, pour remplir le titre de son livre, il s'est étendu sur de célèbres superstitions qui ont embarrassé les savants. Ce 1er volume fut présenté à l'académie royale des sciences qui chargea MM. de Fontenelle, du Hamel, Gallois, Dodart, de la Hire et le P. Malebranche d'en rendre compte à la Cie. On voit, à la tête du livre, le jugement favorable de ces académiciens. Il fut aussi approuvé par de célèbres docteurs, d'une manière avantageuse à l'auteur et à l'ouvrage. En effet, rien n'est plus judicieux et plus digne d'un philosophe chrétien que les règles établies par cet écrivain dans son premier volume et les suivants, pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. Il est en garde contre la crédulité et l'incrédulité, qui sont des écueils également dangereux, et il n'oublie jamais que la religion se trouve comme située entre deux vices pernicieux, l'impiété et la superstition; — l'une par un oubli de Dieu et par le mépris de tout ce qui est établi, sape le fondement de la religion; — et l'autre, en se portant trop loin, n'en fait révérer qu'un fantôme. Dans le 3e volume est un autre ouvrage du même auteur qui a rapport aux pratiques superstitieuses; savoir, les lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette divinatoire, auxquelles on a joint d'autres lettres et quelques dissertations sur le même sujet de différents auteurs, publiées en 1692 et 1693.

Le 4e volume, qui est un recueil de pièces pour servir de supplément à l'Histoire des pratiques superstitieuses, contient d'abord trois dissertations du P. Le Brun, dont la 1re est sur l'apparition du prophète Samuel à Saül, lorsque ce prince l'eut fait évoquer par la pythonisse. Dans la 2e, qui est comme une suite de la 1re, il traite des moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'ancienne Loi. On y lit ensuite une dissertation sur le Purgatoire de St Patrice et voilà tout ce qu'il y a du P. Le Brun dans ce volume. Les pièces que l'éditeur Granet a ajoutées ensuite, roulent sur plusieurs sujets

assez différents les uns des autres ; mais qui tiennent ou qui paraissent tenir tous à la superstition. Il y a entr'autres pièces la décision, ou résolution, donnée en 1655 par les docteurs de la Faculté de théologie de Paris contre certaines pratiques impies et sacrilèges introduites à Paris parmi les compagnons de divers métiers. — 2° un traité que M. Thiers publia en 1673 contre une inscription du portail du grand couvent des cordeliers de Rheims, — 3° la réfutation des prophéties touchant l'élection des Papes attribuées à St Malachie. C'est un ouvrage du P. Ménestrier, jésuite, qui établit d'abord que St Malachie n'est pas l'auteur de ces prophéties et montre ensuite en détail les extravagances qui s'y trouvent. — 4° une lettre d'un ecclésiastique de Châlons-sur-Marne sur le saint nombril, gardé dans une des paroisses de cette ville et enlevé le 19 avril 1707 par l'évêque Gaston J Bte Louis de Noailles.

On trouve au commencement du 1 volume de la 2e et 3e édition, (outre la préface que l'auteur avait mise à la tête de l'édition de 1702 et un discours adressé aux évêques de France en forme d'épître dédicatoire) une seconde préface de l'éditeur Belloy, une épître dédicatoire au cardinal Fleury et un éloge historique du P. Le Brun.

(3 Discours sur la comédie, où l'on voit la réponse au théologien qui la défend, avec l'histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'Eglise depuis le 1 siècle jusqu'à présent. A Paris, chez Boudot et Guérin, 1694, 1 vol. in 12.

Ce fut M. de Harlay, archevêque de Paris, qui engagea le P. Le Brun à réfuter un écrit, que le P. Caffaro, religieux théatin, avait composé en faveur du théâtre pour être mis à la tête des oeuvres de Boursault ; ce qu'il fit dans 2 discours qui furent prononcés au séminaire de S. Magloire le 26 avril et le 3 mai 1694 et rendus publics la même année par ordre du prélat. Le succès de cet ouvrage, quoique imparfait, surpassa les espérances de l'auteur et l'engagea à ramasser dans le cours de ses études plusieurs autres faits, ce qui a produit le traité intitulé :

(4° Discours sur la comédie, ou traité historique et dogmatique des jeux de théâtre et des autres divertissements comiques, soufferts ou condamnés depuis le premier siècle de l'Eglise jusqu'à présent, avec un discours sur les pièces de théâtre tirées de l'Ecriture sainte. 2e édition, augmentée de plus de la moitié. A Paris, chez la Veuve Delaulne, 1731, in 12.

Le Brun s'est proposé ici de parler des différents genres de spectacles, usités depuis la naissance du christianisme et d'exposer la doctrine de l'Eglise sur ce sujet. Ce qu'on peut dire de moins avantageux, c'est qu'il n'avait pas encore paru en notre langue aucun traité, où il y ait tant de choses intéressantes dans ce genre « Les détails historiques qu'il renferme, font plaisir, « dit l'abbé Desfontaines (Nouvelles du Parnasse, T. I, p. 442) On ne trouve dans aucun livre français tant de choses « singulières sur le théâtre depuis Auguste jusqu'à la naissance de la tragédie sous le cardinal de Richelieu. Il y a des choses « extrêmement curieuses sur les troubadours .... » Il résulte évidemment des faits et des autorités des Pères, des Conciles ... etc. que jamais l'Eglise n'a été favorable aux farceurs et aux comédiens.

(5° Essai de la concordance des temps, pour l'intelligence des auteurs ecclésiastiques des huit premiers siècles de l'Eglise

avec des tables pour la concordance des ères et des époques, dans lequel on peut voir d'un coup d'oeil, par le moyen des colonnes, l'accord ou la différence des époques. A Paris, 1700, in 4.

Ce projet du P. Le Brun fut extrêmement applaudi; et, quoique la faiblesse de sa vue ne lui ait pas permis de porter cet ouvrage à sa perfection, il a cependant laissé des matériaux considérables qu'il a légués par son testament à un ecclésiastique qui avait été son secrétaire. De celui-ci ils sont passés ensuite en d'autres mains.

(6° Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la Messe, selon les anciens auteurs et les monuments de la plupart des églises, avec des dissertations et des notes sur les endroits difficiles et sur l'origine des rites. A Paris, chez Delaulne, 1716, in 8.

Cet ouvrage, dédié au cardinal de Noailles et approuvé de plusieurs évêques, au nombre desquels on trouve le cardinal Fleury, fut entrepris à la persuasion de l'abbé Bignon. Le savant auteur, se disposant à écrire sur la liturgie, parcourut les archives de plusieurs églises de Flandres et d'Allemagne et d'une bonne partie de celles de France, faisant copier avec soin les morceaux qui convenaient à son dessein, marquant la date des manuscrits et prenant exactement les titres et avec la protection des ministres des affaires étrangères et des ambassadeurs du roi à la Porte, il fit venir de Rome, du Levant et d'ailleurs un grand nombre de mémoires sur les différentes liturgies dont il s'est servi avec succès dans la composition de cet ouvrage auquel il comptait donner une suite de 9 volumes, projet qu'il n'a pu exécuter qu'en partie dans les 3 volumes qu'il a publiés dix ans après le premier, sous ce titre :

(7° Explication de la messe contenant les dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde chrétien, où l'on voit ces liturgies, le temps auquel elles ont été écrites; comment elles se sont répandues et conservées dans tous les patriarchats; leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice et cette uniformité abandonnée par les sectaires du seizième siècle. A Paris, chez la veuve Delaulne, 1726, 4 vol in 8, y compris le premier qui avait paru en 1716.

Cet ouvrage répond à la grandeur de son dessein. Le consentement de toutes les églises chrétiennes sur l'essentiel du sacrifice, sur la présence réelle, sur la transubstantiation, sur l'invocation des saints et sur la prière pour les morts, en un mot sur tous les dogmes exprimés dans la liturgie de l'Eglise romaine et sur les principales parties de la messe, y paraît dans une évidence supérieure à toutes les difficultés qu'on pourrait opposer. « A la vue d'un ouvrage si utile et qui a dû coûter tant de soins et de peines, dit le Journal des Savants d'août 1726, on se sent pénétré de reconnaissance « et d'estime pour le savant auteur qui, par ses recherches laborieuses fait voir ici clairement que notre culte « extérieur est essentiellement le même que celui des premiers siècles du christianisme; que la plupart des « sectaires du 16 siècle ont abandonné l'essentiel du sacrifice et que plusieurs cérémonies pieuses qu'ils ont

" rejetées, se trouvent uniformément dans toutes les anciennes liturgies du monde chrétien. Les théologiens protestants
" savent l'embarras où les jette l'exposition de ces liturgies, malgré les chicanes et les défaites d'André Rivet dans
" son criticus sacer et de M. Basnage, dans son Histoire de l'Eglise. On peut dire que l'ouvrage du P. Le Brun achève le
" triomphe de l'Eglise catholique et met le comble à tout ce qui a été écrit si doctement sur cette matière et est digne d'être
" lu non seulement des savants et des théologiens, mais de tous ceux qui aiment à s'instruire de ce qui regarde les fondements
" de la religion et l'institution du culte extérieur qui est en usage dans l'Eglise."

Cet ouvrage fit beaucoup d'honneur au P. Le Brun et lui attira les éloges des plus savants hommes de la France et des pays étrangers. Ce fut à la sollicitation de quelques savants italiens qu'il avait commencé à le faire traduire en latin; mais il y a apparence qu'à sa mort, qui arriva bientôt après, le traducteur discontinua son travail. Comme il est rare qu'un ouvrage, quelque bon qu'il soit, réunisse tous les suffrages sans exception, celui-ci, quoique reçu très favorablement du public, trouva néanmoins quelques critiques. Le premier qui parut sur la scène, fut un curé du diocèse de Paris, ou soi-disant tel, lequel, dans une lettre qu'il adressa en 1718 à l'auteur du Journal de Trévoux, se plaint de l'extrait que ce journaliste avait fait du premier volume de l'Explication de la messe. Comme le curé s'expliquait d'une manière équivoque et qu'on ne savait point s'il attaquait le P. Le Brun ou l'auteur du journal, le P. Le Brun publia une réponse de 15 pages in 8 sous ce titre :

(8 - Lettre du P. Le Brun, prêtre de l'Oratoire, touchant la part qu'ont les fidèles à la célébration de la Messe.

Dans cette lettre, datée du 23 juin 1718, il enseigne que la consécration exceptée et l'union du corps mystique bien entendu, les fidèles prient, offrent et sacrifient conjointement avec le prêtre, parce qu'ils concourent tous en leur manière au sacrifice.

L'explication de la Messe ayant paru en entier, il se présenta de nouveaux adversaires, qui s'en prirent à la 10e dissertation du tome III sur la liturgie des arméniens. On trouve dans cette liturgie la prière de l'invocation pour le changement du pain et du vin après les paroles de J. C; et il y est marqué en termes formels que le changement n'est fait qu'après cette invocation. Le P. Le Brun, fondé sur l'autorité des Pères et des auteurs ecclésiastiques des onze premiers siècles, soutient que la liturgie des arméniens ne doit point être réformée, et que la forme essentielle de la consécration exige l'invocation ou la prière jointe ensemble. Le P. Bougeant, jésuite et le Père Lecourayer, de Ste Geneviève, s'élevèrent contre ce sentiment et cette dispute fut la source de bien des écrits de part et d'autre. Celui du P. Le Brun qui mérite le plus d'attention est :

(9 Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, ou réponse à la réfutation publiée par le R. P. Bougeant, jésuite, contre un article des dissertations sur les liturgies. Paris, 1727, in 8.

" On peut assurer, dit l'auteur de l'Histoire littéraire de France, T. XV. p. 229, que, dans cet ouvrage, approuvé de
" 39 docteurs, le P. Le Brun a mis en poudre la réfutation du jésuite. Cet écrit se ferait lire avec plus de plaisir si

l'auteur avait eu le temps de le faire plus court. » Les journalistes de Trévoux fâchés de voir leur confrère réfuté d'une manière si victorieuse, mirent dans leurs Nouvelles littéraires du mois de mars 1728 que « le sentiment dont le titre « annonçait la défense, bien loin d'être la doctrine de l'Eglise, était un sentiment qui sentait l'hérésie selon M. de Saintes, « évêque d'Evreux, rapporté par Isambert. » Le P. Le Brun, sensible à une attaque si insultante, répliqua dans le courant du même mois par cette pièce :

(10° Lettre qui découvre l'illusion des Journalistes de Trévoux dans le jugement qu'ils ont porté de la défense de l'ancien sentiment qui joint la prière de l'invocation aux paroles de J. C pour la consécration de l'Eucharistie, ou défense du Père Le Brun, de l'Oratoire et des docteurs qui ont approuvé son ouvrage. à Paris, chez la Veuve Delaulne, 1728, in 8°.

Cette lettre, approuvée par M. Leullier, docteur de Sorbonne et grand Maître du collège du cardinal Lemoine, contient quelques faits assez curieux. L'auteur, sortant en quelque façon de son caractère de modération, parle ainsi de ses nouveaux adversaires : « les journalistes ne sont ni censeurs royaux, ni censeurs ecclésiastiques, ni d'une compagnie dont les particuliers « aient eu le privilège de ne point errer. » Il examine ensuite les motifs qui les ont déterminés à s'ériger en censeurs de ce que tant de savants docteurs ont approuvé : « cela peut venir de ce qu'ils ne font ordinairement cas que des sentiments « de leurs auteurs et de ce qui s'enseigne dans leurs écoles. Ils n'enseignent pas le sentiment que j'ai exposé ; il est donc « mauvais et censurable à leurs yeux .... Ne dit-on pas depuis longtemps qu'ils ne font des journaux que pour louer leurs « ouvrages et pour critiquer ceux qui ne donnent pas dans leurs opinions ? » Il leur reproche ensuite d'avoir fait imprimer les traits injurieux répandus dans leur journal à l'insu de M. Tournely, chargé par M. le duc du Maine d'examiner leurs Mémoires. On trouve dans sa lettre de nouvelles réflexions sur l'opinion qui établit le concours de la prière de l'invocation avec les paroles de JC ; mais l'auteur s'est principalement appliqué à prouver que Claude de Saintes, évêque d'Evreux, qu'on a voulu lui opposer, est dans le même sentiment que lui.

Cependant les amis communs des deux partis, voulant mettre fin à une affaire qui pouvait avoir des suites fâcheuses, interposèrent leur médiation dont le résultat fut : (1° qu'il serait défendu aux journalistes de Trévoux de parler davantage de cette dispute. — (2 que le P. Le Brun, renonçant à faire usage de sa lettre, se bornerait à en mettre le précis dans une lettre particulière qu'il écrirait à M. Torpane, chancelier du duc du Maine, laquelle lettre fut insérée par des ordres supérieurs dans le journal de Trévoux de juillet 1728. Mais le P. Hongnant, jésuite, chef des mémorialistes, oubliant les arrangements qui avaient été pris pour un bien de paix, fit paraître, peu de mois après, sous le nom de son frère, chanoine régulier et prieur de Dammartin, une Apologie en 1 volume in 12 de ce qui avait été dit contre le P. Le Brun dans le journal du mois de Mars. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de feu, mais sans aucune considération et plein de raisonnements frivoles et de qualifications injurieuses, révolta les personnes sages et éclairées. Le P. Le Brun, sentant d'abord d'où partait le coup, commença à distribuer sa lettre, qu'une condescendance politique avait tenue secrète. Il n'en devait pas demeurer là. Considérant combien il lui

importait de ne pas laisser soupçonner sa foi, il se prépara à réfuter l'écrit du prétendu prieur de Dammartin, qui n'avait pas craint de le mettre en parallèle avec le défenseur de l'Eglise anglicane et il avait déjà avancé un ouvrage foudroyant contre ses adversaires, lorsqu'une fluxion de poitrine vint terminer la dispute et sa vie.

Les Pères Bougeant, Hongnant et consorts ne se contentant pas de ce qu'ils avaient fait contre lui en France, s'étaient encore adressés à Rome, espérant d'y venir plus facilement à bout de le faire condamner ; mais leurs intrigues et leurs efforts furent à pure perte. Le P. Le Brun et son ouvrage étaient connus en Italie d'une manière avantageuse ; aussi trouvèrent-ils, l'un et l'autre, d'illustres protecteurs en la personne de Mr de Fontanini, archevêque d'Ancyre et d'un grand nombre de gens de mérite de ce pays. La reconnaissance ne permet pas de taire que Dom Malonet, bénédictin de St Maur et procureur général de sa Congrégation à Rome, rendit au P. Le Brun, dans cette circonstance, de très bons offices auprès des prélats et des savants de cette capitale. Ils se déclarèrent tous pour lui, ayant trouvé qu'on ne pouvait attaquer son sentiment sur la forme de la consécration sans donner atteinte aux monuments de l'antiquité. Quelques-uns de ces savants lui écrivirent même des lettres très flatteuses, dans lesquelles ils avaient inséré des observations et des remarques dont il n'aurait pas manqué de profiter, si Dieu lui eût conservé la vie plus longtemps. La réputation qu'il avait dans la république des lettres était si bien établie, qu'un auteur anonyme s'étant avisé de faire imprimer, deux ans après sa mort, une lettre contre ses ouvrages et de le décrier comme un pitoyable physicien, il se présenta un écrivain qui, sous le nom d'un conseiller au Parlement de Grenoble, poussa vivement ce pauvre critique et le convainquit de n'avoir jamais lu les livres dont il avait fait la censure. On pourra voir cette réponse dans le tome 3 du Nouvelliste du Parnasse, page 121

(11° <u>Manuel pour assister à la Messe et autres offices de l'Eglise et pour passer chrétiennement la journée</u>. - Paris, 1718, in-18.

Cet ouvrage est un abrégé du premier volume de l'explication de la messe. L'auteur en donna une 2e édition fort augmentée en ~~1717~~ 1717 et la dédia à la princesse de Conti, douairière.

Outre les ouvrages dont on vient de parler, le P. Le Brun s'était proposé d'en donner quelques autres, qu'il n'eut pas le temps de finir. C'était :

(1 <u>Une bibliothèque liturgique</u>, où non seulement il aurait indiqué tous les ouvrages imprimés et manuscrits concernant cette partie ; mais où on aurait encore trouvé entiers les manuscrits les plus rares illustrés de notes. Les matériaux qu'il avait commencé à rédiger, ont été légués au séminaire de St Magloire, et on prétend qu'ils sont en assez bon état pour qu'on puisse en tirer parti.

(2 Dissertations sur l'histoire ecclésiastique, dont il n'est pas possible de faire usage, vu le désordre qui y règne.

(3 Plusieurs savantes Dissertations sur des points particuliers de chronologie et d'histoire qui composeraient 3 vol in-12. Il y règne une critique exacte et elles sont presque finies.

(4 Des matériaux pour servir à la continuation de l'essai de la concordance des temps, dont il a été parlé ci-devant N° 5 de ce même article.

(5 un ouvrage sur le Formulaire. C'est celui de tous ses manuscrits que le P. Le Brun a laissés, qui soit travaillé avec le plus de soin. L'auteur s'y érige en conciliateur sans néanmoins donner aucune atteinte aux décisions des Souverains Pontifes auxquelles il fut toujours parfaitement soumis.

(6 Litteratorum Congregationis oratorii in regno Franciae commentarius, ab anno 1611 ad annum 1696 unà cum censurà editorum operum cum brevi historià critici et criticorum notis in quodlibet edita opera. Additi sunt ii quorum apud litteratos fit mentio.

Il eût été à souhaiter pour l'Oratoire que le P. Le Brun eût exécuté son plan; mais, par le peu qu'il en a laissé, on juge qu'il l'avait abandonné depuis longtemps.

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25681) T. I, p. 231 =

Pierre Lebrun, de Brignolles, mort à Paris le 6 janvier 1729, entré en 1678 à 17 ans.

(1 Plan de l'ouvrage du P. Le Brun, prêtre de l'Oratoire, sur les cérémonies de la Messe.
(2 Lettre du P. Lebrun à M. de Torpane, chancelier des Dombes.
(3 Discours sur la comédie où l'on voit la réponse à un théologien qui la défend, par le P. Lebrun, prêtre de l'Oratoire Paris, Louis Guérin, 1694, in 12.
(4 Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie ou réponse à la réfutation publiée par le R.P. Bougeant, jésuite, contre un article des dissertations sur les liturgies par le R.P. Pierre Le Brun, prêtre de l'Oratoire Paris. Florentin de Laulne, 1727, in 8 et in 12.
(5 Explication littérale, historique et dogmatique des prières et cérémonies de la messe suivant les anciens auteurs et les monuments de la plupart des églises avec des dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde chrétien par le P. Pierre Le Brun. à Paris, Florentin de Laulne, 1726 et suiv, 4 vol. in 8.
(6 Histoire critique des pratiques superstitieuses par le P. LeBrun Paris. Fl. de Laulne, 1702, in 12, nouvelle édition, 3 vol.
(7 Lettre qui découvre l'illusion des Journalistes de Trévoux dans le jugement qu'ils ont porté de la Défense de l'ancien sentiment qui joint la prière de l'invocation aux paroles de J.C pour la consécration de l'Eucharistie, ou défense du P. Lebrun et des docteurs qui l'ont approuvé, 1728, in 8.
(8 Lettre du P. Lebrun, prêtre de l'oratoire, touchant la part qu'ont les fidèles à la célébration de la Messe Paris Delaulne, 1718, in 8
(9 Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leur système par le P. Lebrun Paris, Jean Boudot, 1693 in 12.

— Il fut établi pour faire les conférences de positive à S. Magloire. Il s'acquittait avec beaucoup de succès de cet emploi lorsque l'affaiblissement de sa vue et de sa santé l'obligea de l'abandonner.

— Pierre Brun, fils de Gaspard Brun et de Marguerite Deydier, natif de Brignole, reçu le 13 Nov 1678, âgé de 17 ans.

— Il a fait l'Eloge du P. Thomassin dans le journal des savants de 1695. = un manuel pour la Messe et 2 Discours sur la comédie.

— Dans le 4e volume du Nouveau Lelong, supplément du t. I, N° 10859. Mss. Litteratorum Cong. Oratorii in regno Franciae commentarius ab anno 1611 ad annum 1696, una cum censura editionem operum, cum brevi historia critica et criticorum notis in quodlibet edita opera. L'auteur est le P. Lebrun, mort le 6 Janvier 1729.

Ce Mss. doit être à Paris dans la maison de l'Oratoire de la rue St Honoré.

V. P. Dictionnaire des hommes illustres de Provence, qui a presque copié le Moréri.

Pierre Lebrun, né posthume à Brignole le 11 juin 1661, de Gaspard LeBrun et de Marguerite de Deydier, reçut une éducation très chrétienne. Il ne se distingua pas moins dans sa jeunesse par l'innocence de ses moeurs que par ses progrès dans l'étude. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire le 11 mars 1678, n'ayant pas encore 17 ans. Il étudia la théologie à Marseille et à Toulouse, enseigna la philosophie à Toulon et ensuite la théologie à Grenoble dans le séminaire de M. le Cardinal Le Camus qui l'honora de son estime et de son amitié. En 1690 il se retira au séminaire de St Magloire à Paris, où il fut chargé de faire des conférences sur l'Ecriture Ste, les conciles et l'histoire ecclésiastique. Cette importante fonction qu'il remplit assidûment pendant l'espace de 13 ans, ne l'empêcha pas de publier un grand nombre d'ouvrages sur des matières tant ecclésiastiques que profanes, où l'on découvre un esprit juste et pénétrant, une sagacité rare et des connaissances profondes.

Il fit d'abord paraître en 1693 des lettres pour prouver l'illusion des philosophes sur la baguette divinatoire. L'auteur en nie les effets, ou s'il en existe, il croit devoir les attribuer à une mauvaise intelligence. S'il s'était borné à dire que la plupart n'ont paru merveilleux que parce qu'il y a beaucoup de fripons et de dupes, on ne l'aurait pas comparé à un médecin qui est lui-même malade. Cet ouvrage fut réimprimé 3 ans après à Amsterdam et à Paris en 1702 sous le titre de : Histoire critique des pratiques superstitieuses, qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels de ceux qui ne le sont pas. Nous avons une nouvelle édition de cet ouvrage en 3 vol. in 12 Paris 1732, due aux soins de M. Bellon, prêtre, abbé commendataire de l'abbaye royale de Val chrétien, chapelain de la chapelle et oratoire du roi et chanoine de l'église cathédrale de Chartres, homme de mérite, décédé en 1782 à Paris, neveu et un des héritiers du P. LeBrun. L'abbé Granet, son compatriote, ajouta un 4e volume à cette édition qui est augmentée d'une préface et de la vie de l'auteur.

Le P. Caffaro, théatin, avait soutenu que la comédie est permise aux chrétiens. Le P. LeBrun l'a réfuté dans son Traité historique et dogmatique des jeux du théâtre. Il y a dans ce traité bien des particularités curieuses depuis Auguste jusqu'à Richelieu. Il a été imprimé en 1694 et réimprimé en 1731 avec des augmentations.

Un essai de la concordance des temps en 1700, où, d'un seul coup d'oeil, on voit par le moyen des colonnes le rapport des époques.

L'abbé Bignon l'ayant engagé d'écrire sur les liturgies, il composa 4 vol. in 4, dont le premier parut sous le titre d'Explication littérale historique et dogmatique des cérémonies de la Messe suivant les anciens auteurs et les monuments de la plupart des églises avec des notes ... etc. 1716. Il donna dix ans après les 3 autres volumes sous ce titre : Explication de la messe, contenant les dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde chrétien, où l'on voit les liturgies, le temps auquel elles ont été écrites, comment elles se sont répandues et conservées dans tous les patriarchats, leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice et cette uniformité abandonnée par les sectaires du XVI siècle.

C'est un livre plein de recherches et pour la composition duquel l'auteur parcourut toutes les villes et fouilla toutes les archives du royaume.

En 1718, il avait donné un Manuel pour la Messe, ou courte explication des cérémonies.

Son grand ouvrage sur les Liturgies fut critiqué par un écrit sous le titre de : Lettre d'un curé du diocèse de Paris à l'auteur du Journal de Trévoux sur le sacrifice de la Messe. Le P. LeBrun y répondit par une lettre du 23 juin 1718. Paris, Delaulne, in 8, dans laquelle il avance cette proposition que la consécration exceptée, et l'union du corps mystique bien entendue, les fidèles prient, offrent et sacrifient conjointement avec le prêtre, parce qu'ils concourent tous en leur manière au sacrifice. Comme c'était cette doctrine que le curé avait attaquée principalement dans sa lettre, le Père LeBrun s'étendit dans sa réplique sur ce point d'une manière positive. La dissertation 10e du t. III occasionna une dispute plus longue et plus vive. L'auteur soutenait que l'on ne devait pas réformer la liturgie des arméniens dans laquelle on trouve l'invocation pour le changement du pain et du vin, après les paroles de N.S.J.C. et où il est marqué formellement que le changement n'est fait qu'après cette invocation. Le P. Bougeant, jésuite, fit imprimer en 1727 un petit ouvrage contre ce sentiment, intitulé : Réfutation de la dissertation du P. LeBrun sur la forme de la consécration de l'Eucharistie adressée à l'auteur, Paris, d'Houry, 1727 in 12. Le P. LeBrun y répondit par un ouvrage in 8 de 145 pages

dont le titre est : Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie en réponse à la réfutation. Paris, Delaulne 1727. Cet écrit est approuvé par 39 docteurs. Mais il donna lieu à de nouveaux orages. Les journalistes de Trévoux se mêlèrent dans la dispute. Le P. Le Brun composa en réplique une lettre qu'il ne publia pas d'abord, quoiqu'il l'eût fait imprimer, M. Tournély, à qui il la montra, lui ayant conseillé de la supprimer, crainte qu'elle ne donnât lieu à une guerre ouverte. Cependant il parut encore un écrit dans les Mémoires de Trévoux juillet 1728 qui porta le P. Le Brun à distribuer sa lettre. Il commença même un nouvel ouvrage qu'il n'eut pas le temps de finir, étant mort d'une fluxion de poitrine le 6 janvier 1729.

Nous devons ajouter à ses écrits une Dissertation sur les Jumeaux de Vitry et une Lettre à M. Thomassin de Mazangues, président aux Enquêtes du Parlement d'Aix sur les différentes leçons de ce passage de St Paul : " Quiconque mangera le pain ... " On la trouve dans les Mémoires de littérature et d'histoire. Simart T. VIII Partie I

Les Mss. du P. Lebrun sont :
1 des dissertations sur l'Histoire ecclésiastique.
2 un ouvrage sur le Formulaire à l'occasion des 5 fameuses propositions.

Moréri = Dictionnaire, suppl. pour 1732 =

Pierre Le Brun, né à Brignolle, ville du diocèse d'Aix en Provence, au mois de juin 1661, s'est distingué sur la fin du 17 siècle et au commencement du 18e par son érudition tant dans les matières ecclésiastiques que les profanes. Il a fait, l'espace de 13 ans, des conférences sur l'Ecriture Ste, sur les conciles et sur l'Histoire ecclésiastique au séminaire de St Magloire à Paris et a donné au public des Lettres pour prouver l'illusion des philosophes sur la baguette, imprimées à Paris l'an 1693, réimprimées à Amsterdam 3 ans après et en 1702 à Paris considérablement augmentées sous ce titre : Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels de ceux qui ne le sont pas. On a donné une nouvelle édition de cet ouvrage en 3 vol. in 12, Paris, 1732. Cette édition est ornée d'une préface et de l'éloge historique du P. Le Brun, composés par M. Bellon, prêtre, neveu et un des héritiers du P. Le Brun, dans laquelle on trouve quelques écrits de ce père joints à plusieurs autres de diverses personnes.

On a aussi du P. Le Brun des discours sur la comédie pour répondre au P. Caffaro, théatin, qui soutenait qu'elle est permise aux chrétiens, dans lesquels il rapporte l'histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'Eglise sur la comédie depuis le 1 siècle jusqu'à présent. imprimés à Paris en 1694. Cet ouvrage a été réimprimé en 1731 avec des augmentations. L'éditeur et auteur de la nouvelle préface est l'abbé Granet.

Le P. Le Brun a publié en 1700 un essai de la concordance des temps avec des tables pour l'accord des ères ou des époques, dans lequel on peut voir d'un coup d'œil, par le moyen des colonnes l'accord ou la différence des époques. La faiblesse de sa vue l'a empêché d'achever et de publier cet ouvrage.

L'abbé Bignon l'ayant engagé d'écrire sur les liturgies, il nous a donné 4 vol in 8 sur cette matière. Le 1r parut en 1716 sous ce titre : Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la messe, suivant les anciens auteurs et les monuments de la plupart des églises, avec des notes, in 8° 1716 et en 1726 il donna les 3 autres volumes sous ce titre : Explication de la Messe, contenant les dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde chrétien ; où l'on voit ces liturgies ; le temps auquel elles ont été écrites ; comment elles se sont répandues et conservées dans tous les patriarchats ; leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice et cette uniformité abandonnée par les sectaires du 16 siècle. Il avait donné en 1718 un Manuel pour la Messe ou courte explication des cérémonies avec des pratiques pour entrer dans l'esprit du sacrifice. Le grand ouvrage du P. Le Brun sur les liturgies a été plusieurs fois attaqué par différents auteurs. Deux ans après l'impression du 1 volume, il parut contre un écrit intitulé : Lettre d'un curé du diocèse de Paris à l'auteur du Journal de Trévoux sur le sacrifice de la Messe ; ce qui engagea le P. de l'Oratoire à répondre par une lettre du 23 juin 1718 in 8 à Paris chez de Laulne, dans laquelle il avance cette proposition que la consécration exceptée et l'union du corps mystique bien entendue, les fidèles prient, offrent et sacrifient conjointement avec le prêtre, parce qu'ils concourent tous en leur manière au sacrifice.
Comme c'était cette doctrine que le curé avait attaquée principalement dans sa lettre, c'est aussi le point principal sur lequel le P. Le Brun s'étend dans sa réplique. La dissertation 10me du 3 volume a excité une dispute plus longue et plus vive. Le P. Le Brun y ayant soutenu que l'on ne devait point réformer la liturgie des Arméniens dans laquelle on trouve la prière de l'invocation pour le changement du pain et du vin après les paroles de J.C. et dans laquelle il est marqué en termes formels que le changement n'est fait qu'après cette invocation et conformément à cette liturgie, le P. Le Brun ayant soutenu que la forme essentielle de la consécration exige l'invocation ou la prière jointe avec les paroles de J.C, le Père Bougeant, jésuite, fit imprimer en 1727 un petit ouvrage contre ce sentiment qu'il intitula : Réfutation de la dissertation du P. Le Brun sur la forme de la consécration de l'Eucharistie. En réponse à la réfutation adressée à l'auteur à Paris, chez

d'Houry, 1727, in 12, le P. Le Brun répondit par un ouvrage de 145 pages in 8, intitulé : Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, en réponse à la Réfutation etc. à Paris, chez de Laulne 1727. Cet écrit est approuvé de 39 docteurs.

Cependant cette défense donna lieu à de nouveaux orages. Les Journalistes de Trévoux l'attaquèrent dans leurs Mémoires du mois de Mars 1728 à l'article des Nouvelles littéraires. Ce qui obligea le P. Le Brun à répliquer par un petit écrit de 27 pages intitulé : Lettre qui découvre l'illusion des Journalistes de Trévoux dans le jugement qu'ils ont porté de la Défense de l'ancien sentiment qui joint la prière de l'invocation aux paroles de J.C. pour la consécration de l'Eucharistie, ou défense du P. Le Brun de l'Oratoire et des docteurs qui ont approuvé son ouvrage. Cette lettre est datée du 29 mars 1728. Mais elle ne fut pas d'abord rendue publique, quoique imprimée. M. Tournely, à qui le P. Le Brun la montra, craignant qu'elle ne fût cause d'une guerre ouverte, lui conseilla de la supprimer et le P. Le Brun se rendit à ses avis. Cependant ce silence n'arrêta point la dispute. Ce qui avait choqué le P. Le Brun dans les Mémoires de Trévoux du Mois de Mars 1728, fut appuyé et confirmé de nouveau par un écrit qui fut imprimé à Paris cette même année 1728 sous ce titre : Apologie des anciens docteurs de la Faculté de théologie de Paris, Claude de Saintes et Nicolas Isambert, contre une lettre du P. Le Brun de l'Oratoire insérée dans les Mémoires de Trévoux de juillet 1728 sur la forme de la consécration de l'Eucharistie par M. P. T. H. ch. R. pr. D. D. à Paris, chez Chaubert.
Le P. Le Brun, s'étant vu attaqué de nouveau, commença à distribuer sa lettre qu'il avait presque entièrement supprimée jusqu'alors et, voulant répondre plus amplement, il entreprit sur ce sujet un nouvel ouvrage qu'il avait déjà bien avancé, lorsqu'il tomba dangereusement malade d'une fluxion de poitrine dont il mourut le 6 janvier 1729.

Comme on avait voulu faire condamner à Rome son sentiment sur la forme de la consécration et qu'il y eut même quelques mémoires présentés contre lui, le P. Le Brun répondit principalement à un dans lequel le prélat romain qui en était l'auteur, s'était plaint surtout de ce que le livre était écrit en français, soutenant qu'on ne devait point mettre le peuple à portée d'entrer dans ces disputes, le P. Le Brun, dans sa réponse fait voir que les Protestants écrivant en langue vulgaire, on ne pouvait se dispenser de suivre la même méthode.

Il faut ajouter aux écrits du P. Le Brun une dissertation sur les jumeaux de Vitry, dans un des journaux des savants et une Lettre à M. Thomassin de Mazangues, président au Parlement de Provence sur les différentes leçons de ce passage du chapitre X de la 1e Épître de St Paul aux Corinthiens : « Quiconque mangera ce pain et boira ce calice ... etc ». Cette lettre à laquelle le P. Fournier, de la Doctrine chrétienne, a donné lieu par une conférence qu'il eut en Angleterre avec un ministre, se trouve dans les Mémoires de littérature et d'histoire, chez Simart, T. VIII page 1

Le P. Le Brun a laissé mss :
des dissertations sur l'histoire ecclésiastique
et un ouvrage sur le Formulaire à l'occasion des 5 fameuses propositions.

Bibliothèque française ou histoire littéraire de la France, T. XIII, partie 2, article 3.

Cet article contient un mémoire très curieux sur la vie et les ouvrages du P. Le Brun

---

En 1733, M. Breyer, chanoine de Troyes, a donné une nouvelle Dissertation, in 8 contre le sentiment du P. Le Brun sur les paroles de la consécration.

Longueruana = Le P. Le Brun traduisait Πρωτη ηγεμονευοντος dans S. Luc par ante praesidem (Cyrinum)
Il tenait cette explication de l'Abbé de Longuerue qui la donna aussi aux M^rs de Ste Geneviève qui l'ont mise dans leurs thèses.

L'abbé de Vallemont

Pierre le Lorrain de Vallemont né à Pont-Audemer 10 sept 1649
+ " 30 X 1721

Chaudon =

La physique occulte ou traité de la Baguette divinatoire ouvrage qui montre que l'auteur n'entendait rien en cette matière, non plus que le P. Lebrun qui l'a réfuté

Hoefer

La Physique occulte etc
Paris 1693, ~~1709 in 12 fig~~
Amsterdam 1696 in 12
Paris 1709 in 12 figures
La Haye 1722 2 vol in 12
Paris 1729 4 vol in 12
" 1758 5 vol in 12

selon le P. Lebrun qui a écrit des lettres contre cet ouvrage. On y voit qu'il n'y a rien que de naturel dans l'usage de la baguette et que le démon ne peut y avoir de part.

Régis Pierre, Sylvain, né à la Salvetat de Blanquefort, comté d'Agénais, aliàs la Sauvetat, commune de Blanquefort (Lot et Garonne) en 1632, associé géomètre, premier titulaire, nommé par Louis XIV, le 28 janvier 1699, mort à Paris le 11 janvier 1707, philosophe, chimiste, Eloge par Fontenelle.
On lui doit : Réponse aux réflexions critiques de Du Hamel 1691. in 12

Garnier Pierre, médecin, fils de Pierre Garnier, ami de Guy Patin, doyen du collège des médecins de Lyon. a publié
des formules de médecine qui ont eu plusieurs éditions
un traité pratique de la vérole, en latin et français, réimprimé à Lyon avec des augmentations en 1739 et 1747, in 12; Paris, 1764, in 12.
une dissertation sur les effets de la baguette divinatoire
Histoire de la maladie et de l'ouverture du corps de M. Selve, Lyon 1695 in 12
et qq ouvrages polémiques. Il mourut le 4 juillet 1709.

1540 **DECREMPS**. La Magie blanche dévoilée, ou explication des tours surprenants qui font l'admiration de la capitale, avec des réflexions sur la baguette divinatoire, les automates, joueurs d'échecs, etc. — Supplément à la Magie blanche. *Paris*, 1784-85, 2 parties en 1 vol. in-12, illustré de 2 frontispices et de 4 pl., 138 et 287 pp. Reliure demi-bas. ord., qq. légères mouillures. 50 fr.

615 **Paramelle** (abbé). L'art de découvrir les sources. Seconde édition revue, corrigée et augmentée. *Dalmont*, 1859, in-8 br. 35 »
Excellent ouvrage sur cette science qui a de nouveau la curiosité du grand public.

Claude Comiers, chanoine d'Embrun, sa patrie, mort aux Quinze-Vingts en oct. 1693 professa les Maths. à Paris et travailla qq. temps au Journal des Savants en 1676, 77, 78. On a de lui des ouvrages de Maths., de Physique, de médecine, de controverses, car il se mêlait de toutes ces sciences. Devenu aveugle en 1690, il entra aux Quinze-Vingts où il prit le titre d'aveugle royal parce qu'il était pensionné du roi. On a de lui une foule d'ouvrages

La baguette justifiée et ses effets démontrés naturels (Mercure de Mars 1693)

Réponse à l'auteur des Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la Baguette. (Mercure de mai 1693.)

Réponse à une critique du système sur la baguette (Mercure d'août 1693)

Pierre Chauvin, médecin à Lyon dans la seconde moitié du 17 siècle n'est connu que par une Lettre à Mme de Senozan, sur les moyens dont on s'est servi pour découvrir les complices d'un assassinat commis à Lyon le ~~5 juillet~~ 30 août 1692, Lyon 1693, in 12, lettre reproduite et réfutée par le P. Lebrun dans son Histoire critique des pratiques superstitieuses, Paris, 1750, t. III p. 1-49 et 191-288 (Michel Nicolas)

Voir : Acta eruditorum 1693, p 499-505 = 1694 p. 412-423 et 423-429

Walch Biblioth. theolog. selecta t. I p. 758, 759, 788

M.M. Haag : la France protestante

Marseille : Collection Arbaud, mss.

Testament de Matignon (534) Entr'autres legs, on trouve 100 livres données au P. Le Brun de l'Oratoire, billet du 14 Novembre 1725 = et 6000 livres pour les écoliers du collège oratorien de Marseille, 1727

Table générale des Matières contenues dans le Journal des savants de l'édition de Paris de 1665 à 1750

Paris Briasson 1753 T. II p. 9 et 10

Baguette divinatoire

pagination des 2 éditions

1 Lettre de M. Chauvin, médecin de Lyon, sur les moyens dont on s'est servi pour découvrir les auteurs d'un assassinat : il raconte comment Jacques Aymar, paysan, natif de St Véran en Dauphiné, découvrit par le moyen d'une baguette fourchue ceux qui avaient assassiné à Lyon un marchand de vin et sa femme : qu'avec la même baguette, cet homme trouve aussi la source et le cours des fontaines, les bornes, l'or et l'argent cachés, 1693, 16-12 et suiv.

2 Réflexions physiques de M. Chauvin sur les moyens dont on s'est servi pour découvrir les auteurs d'un assassinat commis à Lyon le 5 juillet 1692. Il prétend que les corpuscules qui sont sortis du corps des meurtriers et qui sont répandus dans les chemins par lesquels ils ont passé, sont les seules causes qui puissent agiter le sang et les esprits animaux du paysan en la manière qu'il l'expérimente en tenant sa baguette ; que le mouvement de la baguette doit être attribué aux muscles fléchisseurs des doigts de celui qui la tient, et que ce mouvement, quoique mécanique, est involontaire : détail de cette explication 1693, 71-53 et s.

3 Lettre écrite au P. de Chévigni de l'Oratoire sur diverses expériences que l'on a faites des vertus de la baguette de J. Aymar, à Paris, à Versailles et à Chantilly, en présence de M. le Prince, lesquelles n'ont pas réussi 1693, 189-142

4 La physique occulte, ou traité de la baguette divinatoire par M. de Vallemont, docteur en théologie : dans les transactions philosophiques de la société royale de Londres, année 1696. M. Boyle propose cette question, si on peut se servir de la baguette pour découvrir les minières, et comment cela se peut faire : M. de Vallemont, en admettant comme vrais les faits de J. Aymar, attribue les mouvements de la baguette aux vapeurs, aux fumées, à la matière subtile qui s'exhale des corps ;

il compare les mouvements de la baguette à ceux de l'aimant ; pourquoi la baguette ne tourne pas entre les mains de tout le monde : comment il répond aux difficultés qui ont été faites contre son sentiment ; que le mouvement de la baguette est naturel et qu'on peut le corrompre en y ajoutant des cérémonies criminelles 1693 - 221 - 177

5 Lettres qui découvrent l'illusion des Philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes : l'auteur prétend que l'usage de la baguette n'est pas naturel et qu'il doit être mis au nombre des pratiques superstitieuses : qu'on ne peut comparer les effets de cette baguette avec ceux de l'aimant : sentiment du P. Kircher, que les vapeurs qui sortent des métaux ne peuvent faire tourner une baguette qu'un homme serre entre ses mains : sentiments de St Augustin sur ces sortes d'effets : Lettres du P. Malebranche et de l'ancien abbé de la Trappe : jugement de M. Pirot sur cette matière. 1693, 272 - 216, 304 - 240

du P. Lebrun

6 Le P. Menestrier, jésuite, dans sa philosophie des images énigmatiques examine la question de la baguette : il prouve qu'elle ne peut avoir d'elle même aucune vertu naturelle. l'usage de la baguette lui paraît fort suspect : il conclut que le talent de la baguette n'est pas naturel, et que, s'il est surnaturel, il ne peut venir de Dieu 1695 441 - 365

7 Dissertation de M. J. J. Zentgrave, professeur de philosophie à Strasbourg sur l'art de deviner, d'où il prend occasion d'examiner tout ce qui a été publié sur la baguette dont se servait J. Aymar pour découvrir des sources d'eau, des trésors cachés et des personnes coupables de vols et d'assassinats. 1695, 453 - 389

8 M. Hensius, dans ses annotations sur les Lettres de Tollius, traite fort au long de la baguette divinatoire 1700, 228 - 215.

9 Le P. Lebrun dans son histoire des pratiques superstitieuses, s'attache à faire voir que la pratique de se servir d'une baguette pour découvrir les voleurs, les meurtriers, les vols, les métaux, les eaux, est une superstition : il explique d'abord ce qu'est la baguette : il ne révoque point en doute les faits qu'on en rapporte, ayant été lui-même témoin de quelques uns : il détaille l'usage qu'on fait de cette baguette en Allemagne, en Flandres, en Bohême, en Suède, en Hongrie, en Angleterre, en Italie, en Espagne : il examine ensuite quelle est la cause du mouvement de la baguette, et prouve

Malebranche : Deux lettres sur la Baguette divinatoire : Correspondance inédite p. 5

On les trouve dans Lebrun = Histoire des pratiques superstitieuses 1732 t. II p. 141 et 55

que ce mouvement vient du démon. Ce traité est plein de recherches savantes et de réflexions judicieuses, 1702, 103.

10 D. Kellner, dans l'explication qu'il donne du cabinet métallique d'Aldrovandus, fait un assez long discours sur le moyen de découvrir les métaux par la baguette ~~de~~ coudrier 1703, 86

Collation académique — Dijon 1761, t. VI p. 252.

Du lundi 12 janvier 1693

Effets prétendus de la baguette, tirés d'une Lettre de M. Chauvin, docteur en médecine et agrégé au collège de Lyon

M. Chauvin assure qu'un paysan de St Véran en Dauphiné, nommé Jacques Aimar, qui se mêlait de faire tourner la baguette, avait suivi à la piste des meurtriers qui avaient ~~assisté~~ assassiné et volé à Lyon un marchand de vin et sa femme, le 5 juillet de cette année 1692. Aimar se fit mener d'abord dans la cave du marchand de vin où le meurtre avait été commis; la baguette qu'il tenait de la même manière que quand il cherche des sources d'eau, tourna, dit-on, sur les deux endroits où l'on avait trouvé les deux corps; ce paysan, dès qu'il fut entré dans cette cave, se sentit fort ému, et son pouls s'éleva comme dans une grande fièvre; symptômes qu'il éprouvait toujours quand la baguette agissait, mais moins fortement quand il cherchait des sources, ou quand il poursuivait des meurtriers sur des rivières.

Au sortir de la cave, le paysan fut conduit par le mouvement de la baguette ou par un mouvement intérieur dans la boutique où le vol avait été fait et partout où les assassins avaient passé; dans qqs endroits, la baguette indiquait 3 personnes, dans d'autres elle n'en indiquait que deux; il les suivit hors de la ville, et par terre, et sur le Rhône et sur la mer, marquant non seulement les lieux où ils avaient passé, mais les meubles qu'ils avaient touchés; enfin, il atteignit l'un des complices, qui après qqs interrogatoires avoua son crime, confirma les circonstances que la baguette avait indiquées et dit qu'il avait deux autres complices; le

paysan suivit ceux-ci par mer jusqu'aux dernières limites du Royaume, s'arrêtant partout où ils avaient pris terre, mais il ne les joignit point.

Autre lettre d'un témoin oculaire sur le même sujet.

Journal du lundi 27 avril 1693

M. le Prince ayant fait venir à Paris Jacques Aimat pour s'assurer par ses propres yeux de l'effet de la baguette, il alla lui-même avec ce paysan dans un endroit de la rue St Denis où un archer du guet avait été tué à coups d'épée par des mousquetaires ; Jacques Aimat passa deux ou trois fois sur le lieu sans que la baguette tournât ; il dit pour excuse qu'elle ne tournait que pour les assassinats prémédités et pour les vols, mais non pour les meurtres commis dans la colère ou dans l'ivresse, et que pour toutes sortes de crimes elle n'avait point d'effet lorsque les coupables avaient tout avoué ; c'est pourquoi on le mena à la rue de la Harpe dans une maison où il s'était fait un vol que l'auteur niait constamment, quoiqu'il eût été surpris en flagrant délit, et qu'il fût chargé de plusieurs dépositions ; la baguette y demeura immobile, et le paysan n'eut put alléguer aucune raison. L'on dit que les épreuves qu'on en a faites à Versailles et à Chantilly n'ont pas eu plus de succès.

Note M. le Prince a permis que cette dernière lettre fût insérée dans le Journal des Savants afin de détromper le public ; c'est dans la même vue que nous la plaçons ici, sachant par expérience que plusieurs personnes auraient encore besoin de la lire.

Balteau : Dictionnaire de biographie française, Paris, Letouzey, 1933, t. I col 973 et suiv.

Jacques Aimar-Vernai, ou Aymar-Vernay, paysan dauphinois, naquit le 7 septembre 1662 à St Véraud, près St Marcellin (Isère). A l'aide de sa baguette tournante, dont il se servait pour découvrir les sources souterraines, il repéra à Lyon, en 1692, une bande de criminels qui avaient échappé à toutes les investigations de la police ; son pouvoir occulte, reconnu d'abord par tous, mis en doute ensuite par quelques-uns, provoqua entre les théologiens, les savants et les philosophes de la fin du XVII siècle, une querelle de libelles et de pamphlets qui se prolongea jusqu'au milieu du 19e

« Le 5 juillet 1692, un artisan de la ville de Lyon qui vendait du vin pour un bourgeois, ayant été attiré dans la cave par des gens qui feignaient de vouloir en acheter, y fut assassiné avec sa femme qui était descendue pour lui éclairer. Après cet assassinat, on leur vola 500 frs dans la boutique qui leur servait de chambre, » est-il écrit dans la relation anonyme du _Prodige arrivé à Lyon le 31 juillet 1692_.

A cette date, Jacques Aimar-Vernai se trouvait à Lyon et il était en relations avec un de ses compatriotes dauphinois qui habitait le même quartier que lui et qui y tenait, lui aussi, commerce de vins.

C'est ce dauphinois qui alla trouver les officiers de justice et leur dit que Jacques Aimar-Vernai était seul capable de les diriger dans une enquête qui, jusque-là, n'avait pas abouti. « Il découvre, affirmait-il, à l'aide de sa baguette, les eaux, les trésors et les corps enfouis. » La police lyonnaise se montra tout d'abord méfiante ; elle tenta une expérience : elle enterra dans un clos la serpe dont s'étaient servis les assassins pour tuer « l'artisan et sa femme ». Jacques Aimar-Vernai y fut conduit les yeux bandés et sa baguette tourna là où était dissimulée l'arme du crime. On le mena dans la cave ; il y prit comme un chien limier la piste des assassins, la suivit jusqu'à une lieue de Lyon sur les bords du Rhône, indiqua une maison de jardinier où s'étaient assis les assassins et le fait fut vérifié. Dès lors, on lui donna une escorte d'archers, accompagnée d'un commis du greffe ; il indiqua les auberges et les lits où avaient couché les criminels et l'on arriva ainsi jusqu'à Beaucaire. Aux environs de cette ville, la bande s'était séparée, dit-il ; mais il y trouva le principal coupable, Joseph Amoul, qui avoua et fut roué vif le 30 août 1692.

Jacques Aimar, devenu célèbre à Lyon, continuait à y découvrir des sources et à y rechercher des trésors et la légende grossissait l'importance de ses trouvailles. Des récits anonymes ou signés de noms connus, tel celui de M. de Vagny, procureur du roi à Grenoble, augmentèrent encore le crédit de Jacques Aimar-Vernai.

Ce fut à qui donnerait son avis sur la question. Le _Mercure galant_ est rempli, pendant tout le premier semestre de 1693, de longues dissertations, de lettres plus ou moins courtoises, bien ou mal informées, sur la question. Henri Jules de Bourbon-Condé fut piqué de curiosité et fit venir à Paris Jacques Aimar. Il y avait eu précédemment à la Cour une disparition de pierres précieuses. Jacques Aimar compromit, dit-on, des personnes de haute qualité.

Que se passa-t-il alors ? Autant l'on s'était appliqué à mettre sa puissance divinatoire en relief, autant elle fut niée avec acharnement et preuves à l'appui ; on l'aurait conduit à un endroit de la rue St Denis où un archer du guet avait été tué de 15 coups d'épée et sa baguette serait restée immobile ; elle n'aurait pas

davantage tourné lorsqu'à St Germain on le fit passer sur une allée traversée souterrainement par un canal plein d'eau. Faut-il croire qu'il avait dit juste au sujet des pierres précieuses disparues? Avait-on, comme certains le croient, acheté son silence? lui avait-on arraché la promesse qu'il désavouerait lui-même sa science divinatoire? avait-il été précédemment un imposteur?

Toujours est-il qu'en cette année 1693 les relations et les libelles ne mettent pas en doute l'histoire de Lyon. On recherche les causes du prodige; on ne le nie pas. Le P. Malebranche y voit l'oeuvre désormais manifeste de l'Esprit malin: « Il « faut se servir des dernières démarches du démon, écrit-il, pour condamner généralement tous les usages de la baguette. Le « démon s'est coupé: il vient de découvrir tous ses artifices, car il est visible qu'il a agi par degrés et que, non content du premier « usage de la baguette, il est venu jusqu'au point que vous me mandez. »

Pendant que les savants, les philosophes et les théologiens se querellaient, Jacques Aimar-Vernai était renvoyé « dans ses montagnes. »

J'ai vainement cherché sa trace à Saint Vérand, il n'y est pas revenu; les paysans d'aujourd'hui ne savent ni son nom, ni son histoire; mais, pour qui connaît les habitants de cette contrée, une partie de ses aventures repose sur des réalités. Presque tous les habitants des villages de St Vérand et de Varacieux sont doués de cette particulière émotivité musculaire qui fait, soit tourner une baguette, soit osciller un pendule entre leurs mains lorsqu'ils se trouvent au dessus de l'eau, au dessus de métaux ou de pierres légèrement enfouis. La plupart considèrent cet état comme morbide et font effort pour le dissimuler; d'autres, au contraire, en tirent profit. J'ai pu constater maintes fois que les oscillations du pendule sont différentes lorsqu'il s'agit d'eau, de métal ou de pierres; leur intensité dépend de la grosseur de la masse et de sa profondeur. Cette sensibilité, quelle que soit sa nature, s'atténue souvent avec l'âge, lorsque le tempérament s'est rassis.

Cette constatation laisse d'ailleurs le champ ouvert à toutes les hypothèses; il paraît difficile qu'un sourcier, même des mieux doués, puisse suivre une piste humaine quelconque. On se demande si Jacques Aimar dut son extraordinaire clairvoyance aux seuls effets de sa baguette tournante ou s'il ne se trouvait pas préalablement renseigné par quelque voie restée inconnue; autrement son cas relèverait d'une pathologie tout à fait exceptionnelle.

Il paraît incontestable que Jacques Aimar-Vernai, comme la plupart de ses compatriotes, était « doué ». Il est possible que, vers la trentaine, il ait tout simplement perdu « le don ». Le cas est fréquent.

L'aventure n'en est pas moins curieuse: la quantité d'opuscules, écrits sur la question au 17e et au commencement du 18 siècle, révèle un bien singulier aspect de la science, de la philosophie et de la théologie à cette date

Paul Berret, professeur au Lycée Louis le Grand

Bibliographie = Mercure galant, janvier 1693, p. 17.35 Lettre touchant la baguette

Lettre écrite de Grenoble au P. Malebranche en 1689 par le P. Lebrun p. 36.46

Réponse du P. Malebranche au P. Lebrun, p. 47.65

Mars, la baguette justifiée et ses effets démontrés naturels. p. 95 à 103.

Lettre concernant la divination par la baguette, p. 105 à 159.

Mai, lettre sur la baguette écrite de Saumur le 18 avril 1693 et où est signalé un ouvrage de M. de Valmont sur la question, p. 75 à 105.

Juin, réponse à M. de Comiers sur les Lettres des illusions des philosophes touchant la baguette p. 200 à 249

Août, réponse à l'anonime, p. 53 à 149

Juillet, lettre de Grenoble à V.L.R.O.D sur la science occulte, p. 27 à 63.

Panthot, doyen des médecins de Lyon, la baguette de Lyon avec laquelle on découvre les choses cachées ou volées. Ses effets contre toutes sortes de coupables. La condamnation de Joseph Arnoul, assassin, roué vif le 30 août de cette année 1692. Toulouse, Boude, 1692.

de Vagny, procureur du roi à Grenoble; Histoire merveilleuse d'un maçon qui, conduit par la baguette divinatoire, a suivi un meurtrier pendant 45 heures sur terre et plus de 31 h. sur l'eau.

Garnier: Histoire de la baguette de Jacques Aimar pour faire toutes sortes de découvertes. Paris, Langlois 1693, in 18 de 111 pages.

Chauvin: Lettre à Mme la marquise de Senozan sur les moyens dont on s'est servi pour découvrir les complices d'un assassinat commis à Lyon le 5 juillet 1692. Lyon, Deville, 1692, in 18 de 78 pages.

P. Boissière: Lettre à M. l'abbé D.L. sur les véritables effets de la baguette de Jacques Aimar, Paris, Lucas, 1694.

Basnage: Lettres historiques contenant ce qui s'est passé de plus important en Europe, mai 1693.

Salgues: Erreurs et préjugés. 1818. T. I. p 152 et suiv.

Gilardin Alphonse: Un procès à Lyon en 1691 ou Aymar, l'homme à la baguette, Lyon, Boitel, 1837 in 8

Bayle: Dictionnaire, édition Beuchot, 1820.24.

Collin de Plancy: Dictionnaire des sciences occultes. 1846 - p. 161-172.

Adolphe Rochas: Dictionnaire biographique du Dauphiné. Paris, 1860

Colomb de Batines: Notes pour un dictionnaire de biographies du Dauphiné. 1840

Revue du Dauphiné: T. I, p 284.286

Echo du Dauphiné et du Vivarais: Advielle Victor: Documents inédits sur le fameux tourneur de baguettes Aymard Vernay.

Hoefer : Nouvelle biographie générale - Paris, Didot, 1857 : T. XXI col. 667

L'abbé François Granet, né à Brignoles en Provence en 1692, mort à Paris le 2 avril 1741. Après avoir terminé ses études, il entra dans les ordres, reçut le diaconat et vint assez jeune à Paris. Il travailla aux Nouvelles littéraires, puis à la Bibliothèque française et au Nouvelliste du Parnasse. Plus tard, l'abbé Desfontaines l'occupa à la rédaction des Observations sur les écrits modernes de 1735 à 1743.

On a de lui :

Le spectateur inconnu Paris, 1724, in 12

Vérités littéraires sur la tragédie d'Hérode et Mariamne de M. de Voltaire, Paris, 1725 in 8.

Réflexions sur les ouvrages de littérature, Paris, 1736-1740, 12 vol. in 12. Le 1er volume seul n'est pas de Granet. L'abbé Goujet l'attribue à La Blontière et Bointel

Chronologie des anciens royaumes corrigés .. etc, traduite de l'anglais de Newton, Paris, 1728 in 4. Un anglais, nommé Markan, l'aida dans ce travail.

Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine, avec des réflexions pour et contre la critique des ouvrages d'esprit et des jugements sur ces Dissertations. Paris, 1740, 2 vol. in 12

On lui reprocha d'avoir omis la critique de Britannicus par Boursault; il répara cet oubli en l'insérant dans le tome XI de ses réflexions sur les ouvrages de littérature.

L'abbé Granet a donné de nouvelles éditions, avec des préfaces, des Moeurs des Romains par Lefebvre de Morsan ;

de la traduction de l'Histoire des Flagellants par Jacques Boileau ;

des Oeuvres diverses de P. Corneille ;

des Discours sur la comédie par le P. Le Brun ;

du traité des pratiques superstitieuses, par le même, ouvrage auquel il ajouta un 4e volume composé de pièces curieuses ;

des Oeuvres complètes de Launoy avec la vie de l'auteur et d'un Launoyana

Il collabora aux Entretiens sur les voyages de Cyrus, Nancy, 1728 in 12 par l'abbé Desfontaines

et publia avec le P. Desmolets un Recueil de pièces d'histoire et de littérature, Paris, 1731. 4 vol in 12

et les premiers volumes de la continuation des Mémoires de littérature de Sallengre.

On lui attribue aussi la traduction de l'anglais de l'Essai sur les guerres civiles de France par Voltaire 1731. in 8 et l'on dit qu'il préparait une édition complète des ouvrages de l'abbé Thiers.

Voir :

Observations sur les écrits modernes, T. XXIV

Mémoires de Trévoux, mai 1747

Ch. Fr. Garnier : Eloge de l'abbé Granet.

Histoire des hommes illustres de la Provence.

Voir Paris, essai sur la bibliothèque impériale, page 380. Ce qui y est dit du P. Lebrun.

Essai historique sur la bib. du roi ... par Le Prince, nlle édition augmentée des annales de la Bibl. par L. Paris. ; Paris, Cabinet hist., 1856.

« Le P. Lebrun de l'Orat. fait présent à la Bibl. roy. d'une collection de livres liturgiques, imprimés et manuscrits. Dans ce nombre étaient plusieurs livres orientaux de la même nature, destinés à la Bib. roy. par le marquis de Donnac alors ambassadeur à Constantinople. Le même Père Lebrun fait acheter à Marseille, de M. de Montolieu, capitaine des galères, un missel de l'église de cette ville, imprimé en 1530 et regardé comme unique. »

Mém. hist. p. 64.

Pérennès = Biographie universelle, Besançon et Paris, Outhenin Chalandre, 1868, t. II, p. 595.

Pierre Le Brun, prêtre de l'Oratoire, né à Brignoles en 1661, mort à Paris le 6 janvier 1729, célèbre par son savoir dans les matières ecclésiastiques et profanes, est auteur de plusieurs ouvrages :

- L'Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants, avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels de ceux qui ne le sont pas, 1737, 3 vol in 12

L'abbé Granet, son compatriote, a donné en 1737 un 4e volume de cet ouvrage. Il avait d'abord été imprimé sous le titre de

- Lettres pour prouver l'illusion des philosophes sur la baguette divinatoire, 1693, in 12 - Le Père de Brun nie que les effets de cette baguette puissent recevoir une explication physique ; et s'il y en a quelques-uns de réels, il prétend qu'il faut les attribuer au démon. Tout l'ouvrage n'est qu'une compilation assez mal digérée et dont il serait aussi difficile de former un résultat décidé que de l'Histoire des apparitions de Lenglet du Fresnoy, ou de celle des Vampires de Dom Calmet. Il n'y a guère que le procès des bergers de Pacy, inséré dans le 4e volume, qui présente un corps de preuves bien suivies ; aussi les philosophes du temps n'ont-ils jamais entrepris de les contester. « Le but de l'auteur, dit un critique, paraît avoir été : (1 de conserver la mémoire de quelques faits extraordinaires ; (2 de désabuser plusieurs personnes qui croyaient trop ou trop peu ; (3 de montrer que les physiciens, accoutumés à faire des systèmes sur toutes sortes de choses, se mettent dans le cas d'autoriser de véritables superstitions ; (4 d'obliger les esprits forts à reconnaître qu'il y a des faits qu'on ne peut attribuer aux corps et qui démontrent qu'il y a des esprits. »

Le P. Le Brun rejette comme une fable la palingénésie, qui cependant était dès lors une chose bien constatée.

- Explication de la Messe, contenant des Dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde chrétien.. en 4 vol. in 8 en y comprenant son Explication littérale des cérémonies de la Messe publiée en 1716 in 8°

Cet ouvrage plein de recherches profondes et curieuses et dans lequel l'érudition est utile, fut attaquée par le P. Bougeant, qui ne pensait point comme l'oratorien sur la forme de la consécration : celui-ci associant aux paroles de J/C l'oraison qui les précède dans le rit latin et les suit dans le rit grec, tandis que le jésuite, avec la plupart des théologiens, ne regardait pas cette prière comme essentiel.

- Traité historique et dogmatique des jeux de théâtre, in 12, contre Caffaro, théatin, qui avait soutenu dans une lettre imprimée à la tête du Théâtre de Boursault qu'il n'était permis à un chrétien d'aller à la comédie. Ce livre offre des particularités curieuses sur le théâtre depuis Auguste jusqu'à Richelieu.

Le Père Le Brun rétracta à la fin de ses jours l'appel qu'il avait interjeté de la Bulle Unigenitus au futur concile, ajoutant ainsi au mérite de la science celui de la simplicité chrétienne et d'une soumission aussi édifiante que véritablement éclairée aux décisions du premier pontife, acceptées de l'Eglise universelle.

Chaudon et Delandine = Dictionnaire historique, Paris, Menard, 1822, t. XVI, p. 23.

Pierre Le Brun, prêtre de l'Oratoire, né à Brignoles en Provence en 1661, fut célèbre par son savoir dans les matières ecclésiastiques et profanes. On a de lui plusieurs ouvrages :

- L'Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels de ceux qui ne le sont pas, 1732, 3 vol in 12. L'abbé Granet, son compatriote, a donné, en 1737, un 4e volume.

On a donné en 1751 une seconde édition des 3 premiers volumes.

Il avait d'abord été imprimé sous le titre de Lettres pour prouver l'illusion des philosophes sur la baguette divinatoire, 1697, in 12

Le P. Le Brun nie les effets de cette baguette, et, s'il y en a quelques-uns de réels, il prétend qu'il faut les attribuer au diable. S'il s'était borné à dire que la plupart n'ont paru merveilleux, que parce qu'il y a beaucoup de fripons et de dupes, un bel esprit ne l'aurait pas comparé à un médecin qui est lui-même malade.

- Traité historique et dogmatique des jeux de théâtre, in-12 contre Caffaro, théatin, qui avait soutenu, dans une Lettre imprimée à la tête du théâtre de Boursault, qu'il était permis à un chrétien d'aller à la comédie. Ce livre offre des particularités curieuses sur le théâtre depuis Auguste jusqu'à Richelieu.
- L'abbé Bignon, ayant engagé le P. Le Brun à écrire sur les liturgies, il donna 4 volumes in 8 sur cette matière. Le premier parut en 1716 in 8 sous ce titre : Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la Messe, suivant les anciens auteurs et les monuments de la plupart des églises, avec des notes.

En 1726, il fit paraître les autres volumes sous ce titre :

Explication de la Messe, contenant les Dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde chrétien.

L'abbé Granet en donna une 2 édition en 1731 in 12

Il avait publié en 1718 un Manuel pour la Messe, ou courte explication des cérémonies avec des pratiques pour entrer dans l'esprit du sacrifice.

Ces différents ouvrages sont pleins de recherches profondes rangées avec ordre ; le style en est simple, net et clair. Le Père Le Brun, ayant avancé dans le 3 volume que la forme essentielle de la consécration exige l'invocation et la prière jointes ensemble, le Père Bougeant, jésuite, s'éleva contre ce sentiment, et cette dispute fut la source de bien des écrits de part et d'autre. Celui du P. Le Brun, qui mérite le plus d'attention, est sa Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie à Paris, Delaulne, 1727. Cette défense donna lieu à de nouvelles brochures.

Le P. Le Brun avait la plume à la main contre cet adversaire, lorsqu'il fut attaqué d'une fluxion de poitrine dont il mourut en 1729.

Il était aussi pieux que savant.

On a encore de lui différentes Lettres curieuses, insérées dans le Journal de Trévoux et dans le Journal des savants

---

Dictionnaire de théologie, Paris, Letouzey, 1926, t. IX, col. 101-104. = Article signé Molien =

Pierre Le Brun, prêtre de l'Oratoire, est né à Brignoles le 11 juin 1661 et il est mort à Paris le 6 janvier 1729. Entré à l'Oratoire,
Non il étudia la théologie à Marseille et à Toulouse, professa la philosophie à Toulon, la théologie à Grenoble et fut appelé à Paris en 1690 au séminaire de S. Magloire où il fit des conférences sur l'Ecriture St, les conciles, l'histoire ecclésiastique. L'histoire de sa vie est celle de la composition de ses ouvrages. On lui doit :

- Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes, Paris, 1693, in 12. L'ouvrage se compose de 2 lettres à l'auteur de la Recherche de la Vérité avec les réponses de celui-ci et d'une lettre de l'abbé de la Trappe à Malebranche. Le Brun nie que les effets de la baguette divinatoire puissent recevoir une explication naturelle et, s'il y en a qqs uns de certains, il les attribue au démon. « Elle indique, dit-il, les bornes des champs, les meurtriers, les voleurs, les larcins, toutes choses qui tiennent bien plus du moral que du physique. N'est-ce point là un sujet de croire que les effets de la baguette sont au dessus des forces naturelles ? » (Préface, page 3)

L'ouvrage fut réimprimé à Amsterdam en 1696, puis en 1702, mais alors considérablement augmenté et même transformé sous ce titre :

- Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. 3 vol. in 12.

Une autre édition parut en 1732 avec une préface et un éloge de l'auteur par l'abbé Bellon, son neveu et héritier.

En 1750, nouvelle édition augmentée d'un volume par l'abbé Granet, son compatriote, où figurent 3 dissertations sur l'apparition du prophète Samuel à Saül - sur les moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'Ancienne Loi - sur le purgatoire de St Patrice, 4 vol. in 12, 1750-1751.

Bientôt après il écrit

- Discours sur la comédie, Paris, 1694, in 12, réponse au P. Caffaro, religieux théatin, qui, dans la Lettre d'un théologien insérée au début des œuvres de Boursault, avait écrit en faveur du théâtre. Le Brun montre que le théâtre a plutôt été toléré que permis et approuvé par les païens, les Pères, les docteurs, même les rois de France, comme Philippe-Auguste. Il revit son travail et une nouvelle édition parut en 1731 avec des additions et une préface de l'abbé Granet avec ce titre :
Discours sur la comédie ou traité historique et dogmatique des jeux de théâtre et autres divertissements comiques soufferts et condamnés depuis le premier siècle de l'Eglise jusqu'à présent avec un discours sur les pièces de théâtre tirées de l'Ecriture Ste, Paris, 1731, in 12.

- Essai sur la concordance des temps avec des tables pour la concordance des ères et des époques, 1700, in 4° dans lequel on peut voir par le moyen des colonnes l'accord ou la différence des époques. La faiblesse de sa vue l'a empêché de l'achever et de le publier.

Mais le principal ouvrage de Le Brun, qu'on lit encore avec fruit est

- l'Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la sainte messe avec des dissertations et des notes, 4 vol in 8
Le premier parut en 1716, les 3 autres en 1726. Le premier volume peut encore être considéré comme une des meilleures explications de la Messe.
En 1718, Le Brun en donna un résumé :

- Manuel ou courte explication des cérémonies avec des pratiques pour entrer dans l'esprit du sacrifice. On y trouve déjà un esprit de recherches tout moderne. Le Brun a étudié les livres anciens ou récents des différentes Eglises ; évidemment on doit le compléter aujourd'hui ; ce qu'il a dit reste exact. Dans une préface très importante, il prend position entre le symbolisme exagéré du Moyen Age et le naturalisme absolu de Claude de Vert ; il montre que, s'il y a des cérémonies introduites par nécessité, d'autres, comme l'encens, les cierges, etc. ont été acceptées pour leur symbolisme. Il ouvre la voie ainsi la voie que suivent les liturgistes modernes.

Dans les 3 autres volumes, qui ont vieilli un peu plus, il étudie avec beaucoup d'érudition les liturgies ambrosienne, gallicane, mozarabe, celles de Constantinople, Alexandrie, Antioche, de l'Ethiopie, montrant l'uniformité de toutes dans ce qu'il y a d'essentiel au saint sacrifice, uniformité détruite par les réformateurs du XVI siècle.

En traitant de la liturgie arménienne, il fait cette remarque que « les paroles de l'institution sont suivies d'une prière ... après laquelle on lit que la consécration est achevée — perficitur corpus et sanguis Christi » (t. III. p. V) et il conclut que « c'est conjointement par ces

paroles et cette prière que la consécration est achevée. » Il admet donc que la prière de l'invocation fait partie de la forme de la consécration.

Les Mémoires de Trévoux le critiquèrent en 1717 et, en 1718, parut une Lettre d'un curé du diocèse de Paris à l'auteur du Journal de Trévoux sur le sacrifice de la Messe, à laquelle Le Brun répondit

— Lettre du P. Le Brun touchant la part qu'ont les fidèles à la célébration de la Messe, Paris. 1718. Il admet que, la consécration exceptée et l'union du corps mystique bien entendue, les fidèles prient, offrent et sacrifient conjointement avec le prêtre parce qu'ils concourent tous en leur manière au sacrifice.

La dissertation X sur la liturgie arménienne suscita une discussion plus longue et plus vive. Le Père Bougeant, jésuite, fit imprimer Réfutation de la dissertation sur la forme de la consécration de l'Eucharistie adressée à l'auteur, Paris, 1717, in 12 à laquelle Le Brun répondit par un ouvrage de 145 pages in 8, intitulé :

— Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie en réponse à la réfutation publiée par le P. Bougeant Paris, 1727. L'écrit, approuvé par 39 docteurs, donna lieu cependant à de nouvelles discussions : les journalistes de Trévoux l'attaquèrent dans leur mémoire du mois de mars 1728. Le Brun répliqua par un petit ouvrage de 27 pages

— Lettre qui découvre l'illusion des journalistes de Trévoux, 29 mars 1728, qui fut imprimée ; mais Tournely, censeur royal, conseilla à l'auteur de ne pas la publier. C'est alors qu'un nouvel écrit : Apologie des anciens docteurs de la Faculté de théologie de Paris, Claude de Saintes et Nicolas Isambert contre une lettre du P. Le Brun (1728) détermina Le Brun à rendre public son ouvrage et à en composer un autre qu'il n'eut pas le temps d'achever.

On avait essayé de rendre l'ouvrage suspect à Rome sans y réussir : un prélat italien lui fit seulement le reproche d'avoir traité cette question en français parce que le peuple n'a pas besoin d'être mis au courant de ces discussions. Au fond, Le Brun considérait comme nécessaire la prière appelée Epiclèse qui se trouve dans les liturgies orientales après la consécration et qui n'est pas à la même place dans la liturgie romaine, mais plutôt dans le Veni sanctificator.

Dans la XV Dissertation, il est question d'une autre difficulté. Claude de Vert et ses amis, s'appuyant sur un texte d'Eusèbe qui suppose qu'au III siècle les fidèles répondaient amen aux paroles de la consécration, voulaient que l'on récitât le canon à haute voix. Les Jansénistes se mirent de la partie, des prêtres récitèrent le canon de façon à être entendus, et même dans le nouveau missel de Meaux, on imprima en rouge des répons pour avertir les fidèles de répondre amen etc. Le Brun soutint la thèse opposée. Dans ses dissertations il fait preuve d'une très grande érudition, il semble avoir lu tout ce qu'on avait écrit jusque là sur la matière.. Quand il dit que « l'Eglise n'a rien changé sur le rit de la récitation en silence » il se trompe ; mais il a raison quand il affirme qu'on doit continuer de réciter le canon à voix basse, car ce n'est pas une question d'érudition mais de discipline.

Il a écrit encore dans le Journal des savants (1707) une Dissertation sur les jumeaux de Vitry ; une Lettre à M. Thomassin de Mazaugues sur les différentes leçons de ce passage de S. Paul « Quiconque mangera de ce pain (Mémoires de litt. et d'hist.) Tome VI p. 1

On a aussi de lui : Superstitions anciennes et modernes d'après le P. Le Brun et l'abbé Thiers, avec des remarques par J.F. Bernard, 2 vol in f° (1735-1736) Ces 2 volumes forment le 10e et le 11e des Cérémonies religieuses de tous les peuples du monde

Ajoutez une Lettre à M. de Torpanne, chancelier des Dombes (Journal de Trévoux, juillet 1727 sur la discussion avec le Père Bougeant

Le style de Le Brun est varié, coulant, un peu diffus. L'homme était très vertueux, modeste autant que savant.

A. Molien

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1833, T. IV p. 29 et suiv. =

Le P. Pierre Lebrun, professeur de philosophie puis de théologie, né à Brignoles le 11 juin 1661, mort au séminaire de S. Magloire le 6 janvier 1729.

— Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, Paris, 1727, in 8

— Lettre qui découvre l'illusion des journalistes de Trévoux dans le jugement de la Défense de l'ancien sentiment.. etc. Paris, 1728, in 8.

Le premier de ces écrits est une réponse à la critique que le P. Bougeant avait faite d'une dissertation faisant partie de l'Explication des cérémonies de la Messe.

Le second est une défense de la réponse du P. Lebrun.

— Discours sur la comédie, ou traité historique et dogmatique des jeux de théâtre ...etc, 2e édition augmentée de plus de moitié (publié par l'abbé Granet sur le manuscrit laissé par l'auteur) Paris, Vve de S. Aubin 1731, in 12

La 1re édition parut en 1694 sous ce titre : Discours sur la comédie, où l'on voit la réponse au théologien qui la défend, avec l'histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'Eglise depuis le 1 siècle jusqu'à présent. in-12. C'est une réponse à la lettre d'un théologien (le P. Caffaro, théatin) en faveur de la comédie, mise à la

tête du théâtre de Boursault. Le succès qu'obtint cet ouvrage engagea le P. Lebrun à le revoir et, après sa mort, il fut publié sous le titre qu'on vient de lire

— Essai de la concordance des temps avec des tables pour la concordance des ères et des époques, 1700, in 4
L'auteur n'acheva pas l'ouvrage que promettait cet essai.

— Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la messe suivant les auteurs et les monuments de toutes les églises du monde chrétien. Paris, de l'Aulne, 1716-1726 4 vol in 8
— Paris, G. Desprez, 1777, 4 vol. in 8.

Dans le 2 volume se trouvent des Dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les Eglises du monde chrétien, le temps où elles ont été écrites, comment elles se sont répandues et conservées dans tous les patriarchats, leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice et cette uniformité abandonnée par les sectaires du XVI siècle.

Le 3e volume contient la liturgie des Arméniens et des Nestoriens.

Le 4e contient la liturgie des sectaires qui ont abandonné l'uniformité avec 2 Dissertations sur l'usage universel de célébrer la liturgie en langue non vulgaire ; l'autre de prononcer une partie de la messe secrètement.

— Les mêmes, nouv. édit. revue et corrigée avec soin. Paris, Méquignon, junior, 1826, 2 vol. in 12.
— Les mêmes, Besançon et Paris, Gauthier frères, 1828, in 8.

Ces deux réimpressions ne portent pour titre que : « Explication des prières et des cérémonies de la Messe », parce que les libraires se sont bornés à réimprimer le 1 volume de l'ouvrage du P. Lebrun et que, ce qui regarde la liturgie de toutes les églises de l'univers formant 3 volumes, ne s'y trouve pas.

— Explication abrégée des prières et des cérémonies de la Messe, tirée de l'ouvrage du P. Pierre Lebrun, prêtre de l'Oratoire, Paris, Belin, 1804, in 12.

— Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants ; avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas, Rouen, 1702, in 12.

Il ne s'était proposé que de redonner ses Lettres sur la baguette, imprimées en 1696 ; mais le nouvel ordre et des augmentations considérables en font un ouvrage nouveau. Il en avait préparé une nouvelle édition qui, après sa mort, fut publiée par l'abbé Bellon.

— La même, nouv. édit, augm, (publiée par l'abbé Bellon) Paris, 1732, 3 volumes.
— Recueil de pièces pour servir de supplément à l'Histoire des pratiques superstitieuses du P. Lebrun, Paris, 1737 un vol. — en tout 4 vol in 12.
— ou 1750-1751 4 vol. in 12.

On a imprimé à la fin du 3 volume les Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes, auxquelles l'auteur renvoyait fréquemment.

Le 4e volume est la réimpression des additions de l'édition suivante.

— La même, nouv. édit. augm (en Hollande) 1733-1736, 4 vol. in 8.

Le 4 volume est composé de différentes pièces dont 3 seulement sont du P. Lebrun, savoir : les Dissertations sur l'apparition du prophète Samuel à Saül = sur les moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'Ancienne Loi = et sur le purgatoire de St Patrice

— Lettre touchant la part qu'ont les fidèles à la célébration de la Messe, Paris, 1718, in 8.
— Manuel pour assister à la Messe et aux autres offices de l'Eglise, Paris, 1716, = 1728. in 16.
Tiré en grande partie de l'Explication des cérémonies de la messe.

— Superstitions anciennes et modernes (d'après le P. Lebrun et l'abbé Thiers, avec des remarques par J. F. Bernard Amsterdam J. F. Bernard 1733-36, 2 vol in fo
Ces 2 volumes forment les X et XI des cérémonies religieuses de tous les peuples du monde .. etc

— Lettre à M. de Torpanne, chancelier des Dombes (Journal de Trévoux juillet 1728), sur la discussion avec le P. Bougeant.
— Deux lettres touchant les jumeaux monstrueux, nés à Vitry en sept 1706 (Journal des Savants janvier 1707)
— Lettre du P. Lebrun, prêtre de l'Oratoire à un évêque de Provence (dans le t. II des Dissertations mêlées, publiées par J. Fréd. Bernard 1740, 2 vol in 12

Brioude 4 mars 1886

Le Brun

Mon Révérend Père,

Permettez-moi d'avoir recours de nouveau à votre extrême obligeance, qui, jusqu'à ce jour, ne m'a pas fait défaut.

On vient de me communiquer plusieurs lettres de D. Jacques Boyer à votre célèbre confrère le Père Le Brun (Pierre). Ces lettres accompagnaient les notes que ce Bénédictin lui adressait sur les cérémonies de la Messe, et comme elles ne portent que la date du jour et du mois, j'ai besoin, pour retrouver celle de l'année, de savoir à quelle époque le P. Le Brun fit imprimer son premier Questionnaire composé de 27 articles.

Quand à celui, beaucoup plus étendu, qui est joint à l'Avis sur un ouvrage qu'on imprime sous ce titre: Explication

littérale . . . .
- - - de la Messe, &c.., il me semble être de 1716.

Du reste, Mon Révérend Père, je vous serai reconnaissant de tous les renseignements que vous voudrez bien me donner sur le P. Le Brun, ses correspondants et son ouvrage.

Il y a de bien curieuses choses dans les notes qui lui furent transmises par B. J. Boyer, et j'ai un vif regret de ne les avoir pas connues avant l'impression du Journal de voyage de ce religieux, dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer un exemplaire, il y a quelques semaines, 49 rue d'Orsel. J'ai eu l'occasion de vous citer à propos de Mgr de Barillon.

Veuillez, Mon Révérend Père, excuser mes constantes importunités et agréer l'expression de mon très-profond respect.

A Vernière

Lebrun

1 – Traité de la comédie et des spectacles (par Armand prince de Conti) Paris 1667 in 8

3 Défense du traité de M. le Prince de Conti touchant la comédie et les spectacles par de Voisin Paris, Coignard. 1671 in 4

2 Dissertation sur la condamnation des théâtres (par l'abbé Hédelin d'aubignac Paris, Pépingué 1666 in 12

Ecrit qui a donné lieu à l'ouvrage précédent

4
Discours sur la comédie par le P. Pierre Lebrun 1631 in 12

Lebrun

Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église, tirée des conciles et des saints Pères

(par le Prince de Conti, Armand de Bourbon)

A Paris chez Pierre Promé 1667 in 8, portrait

avec les petites lettres = traditio ecclesiae de comoedia et spectaculis...

Quérard France litt. t. I p. 267

J. Bellon de St Quentin prêtre

— Dissertation sur la traite des nègres Paris 1764 in 12

Il a été l'éditeur de l'histoire des pratiques superstitieuses

178 **Le Brun** (P., dell'Orat.). Storia critica delle pratiche superstiziose, che hanno sedotto i popoli, ed imbrogliato i Dotti. *Mantova*, 1745, 4 tom. en 2 vol. in-4, vél. 4 25

Dossiers sur la liturgie = ~~[illegible]~~ Bibl. Nle mss latins 16796-16818

Latin 16796. Papiers du P. Lebrun (très importants p. la Liturgie).

f° 64. Inventaire des Reliques du Couvent des Dominicains de St Maximin en 1716.

f° 112. Thomassin de Mazaugues au P. Lebrun. Aix, 1er Sept. 1714.

f° 114. le P. Paul, de l'Orat. au même. Aix, 2 juill. 1717 L'arch. d'Aix assez mécontent de l'Orat. à cause de la lettre de Nantes "qu'il leur dit avoir jetté des étincelles par tout le royaume".

f° 121. Lettre de l'abbé Lauthier

16797. f° 22. le P. Bougerel au P. Lebrun, Marseille, 5 mai 1723. « Nre prélat est toujours plus furieux, il est à Paris, mais par ses lettres on voit qu'il veut venir a bout de tout ce qui s'oppose a luy per fas et nefas, aussy il compte par son credit de faire chasser pour toujours les anciens chanoines de St Martin, et de conserver leur place aux intrus qu'il y a mis, il écrit des lettres menaçantes aux presentines qui jusqu'icy ont été d'une fermeté inébranlable. Enfin si rien ne l'arrête il n'est rien que nous ne devions craindre de luy, car il viens tôt ou tard à bout de tout ».

f° 139. Desparra au même, Toulon, 30 mars. Détails curieux sur l'Evêque.

16798. f° 5. La Benazie au même. Agen, 23 mars 1714.

16799. f° 15. la prose de l'ane, notée, comme on la chantait à Bourges.

f° 124. Liste de Missels.

f° 127. Essays, pr. de l'Orat. au même, Clermont, 28 Sept. 1715.

16800. f° 1. François Monseu, gd vic. de Cambrai, au même

f° 13. Grau, pr. de l'Orat. au même Mons, 23 Oct. 1714.

f° 80. Proses de St Pierre de Lille

80 v°, Prose de St Nicolas.

« Congaudentes exultemus vocali concordia
ad beati Nicolai festiva solempnia
qui in cunis adhuc jacens servando jejunia
ad papillas cepit ... »

f° 135. Ordo d'Arras pour l'année 1718 (à l'usage de la Cathédrale

16801. f° 104. Beau dessin de Chasuble (à la plume).

16802. f° 8. Dunod, pr. de l'Orat. au même. s. d.

f° 9. Le même au même. 9 avril 1717.

f° 10. Description de l'église métropolitaine de Besançon, au commt du XVIIIe Siècle.

f° 103. Le P. Craleix, pr. de l'Or. au même. Lyon, 30 aout 1712.

f° 106. Diocèse d'Autun.

f° 125. Cloyseaults pr. de l'Orat. au même, Châlons sur

16802 (Suite) Saône, 25 aout 1713.
f° 127. Le même au même 25 Oct. 1713.
f° 131. Bocquillot à ~~Lebeuf~~, avallon, 27 7bre 1715 (semble intéressante).
f° 161. Renou, pr. de l'Orat. au P. Lebrun. Langres, le 12 mars 1714.
f° 180. Laurens, pr. de l'Orat. au même. Macon, 14 8bre 1718.
16803. f° 71. Arrazat, pr. de l'Orat. au même. Agde, 12 juillet 1714.
f° 75. Le même au même. Agde, 24 avril 1715.
f° 137. Leis plans de Sant Esteve (avec la musique).
16804. f° 15 v°. De S° Stephano in ~~[illegible]~~ festis diebus, pièce en vers français, moyen-âge.
160°. à la fête de S. Jean l'Evangéliste. id.
162°. à celle des SS. innocents. id.
17. pour la fête de S. Thomas de Cantorbéry. id.
24. Leclerc, pr. du Sém. d'Orléans à M. de la Chauvinière. au Sém. d'Orléans, 3e Déc. 1716.
28. Projet d'un Bréviaire à l'usage du diocèse de Chartres. imprimé.
37. Lebrun des Marettes au P. Lebrun. Orléans, 24 sept. 1713.
87. Imprimés relatifs à l'affaire de Moraytes.
156. Description du grand autel de l'église paroissiale de Ste Geneviève d'Asnières.
157. Ordinaire de la Messe selon l'usage de Paris, fait sous Charles V (1367-1380). Copie des mss. de la Bibl. du Roi 6840, 7031, 7278.
199. Ordo processionis (Orléans, fin du XVIe Siècle).
16805. f° 22. L'abbé Lebeuf au P. Lebrun. Auxerre, 27 oct. 1715.
f° 95. Liste des mes. composées par Le Beuf pour le futur Missel d'Auxerre.
f° 155. Copie d'une lettre de Le Beuf à l'abbé de Prémontré en lui envoyant le Bréf auxerrois de 1721.
f° 223. Prière sur Moutier amé, envoiée par dom Calmet (autogr.) jusqu'à 226 v° au haut.
16806. f° 20. Ordinaire de S. Martin de Tours en 1450.
f° 56. Ordre de la fête de S. Martin
16807. Trèves, Metz, Toul & Verdun (Lettres de Braye)
16808. ~~f° 2~~ f° 97. office noté de St Etienne dans l'église de Romans. - Ce vol. contient Vienne, Genève, Grenoble, Valence, Viviers.

16809. Rome, etc.
16810. Milan, Verceil, etc.
f° 102. L'abbé de Targny au P. Le Brun, Rome,
mardy 4 juin 1715.

16810 (Suite) f° 124. L'abbé de Rothelin au P. Le Brun
le 6 mars 1725.
16811. Extraits du Missel mozarabe, & Eglises d'Espagne.
f° 113. Ordo (imprimé) de Compostelle pour 1715.
f° 131. Desserres, pr. de l'Orat. au P. Le Brun.
Madrid, 6 may 1715.
f° 133. Le même au même. Madrid, 14 oct. 1720.
a commencé une trad. du livre du P. Le Brun
f° 139. Le même au même. ~~Madrid~~ (lieu
et date déchirés).
16812. Pièces et Extraits concernant les églises d'Orient
f° 14. Copie de la lettre de M. de Bonac
à l'abbé Bignon, Constantinople, 30 7bre 1720.
— Copies de pièces imprimées : elles remplissent
presque tout le volume
16813. f° 3. Correspondance du P. Le Brun avec
Mr d'Andrezel, ambassadr à Constantinople
— à l'exception de cette correspondance
(deux ou trois lettres) ce vol. n'offre pas
d'intérêt.
16814. Rites de divers ordres religieux.
f° 9. Chapitre général de Cluny en 1725, imprimé.
f° 151. Maisons et revenus de l'Ordre du Val
des choux. — "Le S. Lieu occupé par les P. de l'O-
ratoire à Dijon.
16815. Divers Ordres Religieux.
f° 127. Billet de Dupuy à M. de Ste Marthe. s.d.
16816. Dissertations historiques et théologiques sur
& suiv. les liturgies de tous les peuples du monde, par le
— P. Lebrun

– Pap. de Lecourayer. 11. Lebrun
– de Mabillon 17696. f° 350, Le Cointe
17698. f° 15. Thomassin
19651. f° 115 Duguet
19654. f° 132 Lebrun?
– f°s 155-157. Legrand +
– 17362. f° 137. Harlay-Sancy.

– D'achery. 17684, f° 117. a Guinez | 17689. f° 152
17685. f° 130 Ste Marthe | Desmares
– f° 143. Vignier |

– de Montfaucon. 17711, f° 177.

+ 19656. f° 138. Pouget
– f° 147. Prevost.

lat. 16796. f° 114. Paul.
16797 f° 22 Bougrel
16799 f° 127. Effays.
16800 f° 13. Grau
16802 f° 8. Dunod
– f° 103 Crabeix
– f° 125. Cloyseault
f° 127. –
– f° 161. Renou
– f° 180 Laurens
16803. f°s 71, 75. Auzagal
16811. f°s 131, 133, 139. Desserres.
fr. 13803. Janv. 90, f° 12. Levassor (différent de Michel Levassor)
– Fevr. 90. f° 31. de la Tour
– Mars 90. f°s 15, 18. détails sur la pension à l'Oratoire.
– – f° 36. Mr de Meaux à l'Oratoire.
– – f° 38 v°. Chapais.

fr. 20714, f° 26. anonyme.

63

R. P. BOUGEREL
Biblioг-Orat. T 2,p 215
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 63

Pierre Le Brun

D'abord après la mort du père Le Brun je donnais un précis de sa vie à un des journalistes des sçavants qui l'inséra en partie dans le journal du mois de mars 1729. Le p. Niceron le donna ensuite dans son XI volume. l'abbé Granet en a fait aussy usage dans sa bibliotheque françaisе et dans l'eloge du p. Le Brun qu'il a mis à la tête de l'histoire critique des pratiques des superstitions, sans me citer. J'en ay fait ensuite une plus ample que j'ai insérée dans mon histoire des hommes illustres de Provence, donnons en icy une idée.

Pierre Le Brun naquit à Brignole, ville du diocèse d'Aix le 11 Juin 1661 Il fut élevé très chrétiennement et se distingua autant par l'innocence de ses mœurs que par ses progrès dans l'étude ses premières études finies il entra à Aix dans l'oratoire le 11 mars 1678 après avoir étudié en théologie à Marseille et à Toulouse il enseigna la philosophie à Toulon et la théologie pendant 2 ans à Grenoble dans le seminaire du Card. le Camus qui l'honora de son estime et de son amitié

au mois de juin 1690 il vint à Paris au seminaire de St Magloire où il a demeuré le reste de sa vie, il fut alors chargé de faire à St Magloire les conferences sur l'histoire ecclésiastique employ dont il s'acquitta avec succès pendant 13 ans. Le dernier jour de l'an 1728 il fut attaqué d'une fièvre violente et d'une oppression de poitrine dont il mourut le 6 janvier 1729 agé de 67 ans,

Il était fort laborieux et versé dans la science ecclésiastique dont il avait fait une étude continuelle il s'était particulièrement attaché à l'histoire ecclésiastique et à la positive, il joignait à une grande érudition une grande politesse. ses écrits sont pleins de modestie et de candeur: il est extraordinaire qu'il dise à ses adversaires quelque chose de désobligeant, s'il paraissait sensible aux mauvais procédés qu'on avait avec luy cette sensibilité n'avait que d'autre source que sa politesse même. Il ne voulait pas être forcé à s'écarter de sa modération naturelle il était attentif aux occasions qui se présentaient pour obliger ses amis. Il parlait toujours d'eux avec estime, il avait beaucoup d'amis d'un mérite distingué entre autres l'abbé Bignon. Il laissa ses Mss. à l'abbé Belon son parent qui les fit passer entre les mains de l'abbé Granet qui a fait réimprimer plusieurs de ses ouvrages avec les additions que le p. le Brun y avait faites. Il laissa ses Mss. et ses livres liturgiques à St Magloire

Ouvrages

I Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la Baguette et qui détruisent leurs systèmes paris 1693. in 12. le p. le Brun prétend prouver dans cet ouvrage ou qu'il n'y a que fourberie dans l'usage de la baguette ou que si l'effet en est réel il n'est point naturel mais est produit par une mauvaise intelligence; qu'ainsi on doit la mettre au nombre des pratiques superstitieuses. [Cet ouvrage a été réimprimé en 1732. Il contient le 3e volume des pratiques superstitieuses.] En 1737 l'abbé Granet y a ajouté un 4e Vol qui n'est qu'un recueil de pièces qui ont rapport à cet ouvrage entr'autres la lettre du sieur Chauvin écrite à Madame la marquise de Senozan datée de Lyon le 22 7bre 1692. et la ~~[illegible]~~ dissertation

physique en forme de lettre à M. de Sève, seigneur de Fléchères lieut general en la senechaussée et présidial de Lyon par Pierre Garnier docteur en Médecine

II *Discours sur la comédie où l'on voit la réponse au théologien qui la défend avec l'histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'église depuis le 1er siècle jusques à présent* paris 1694 in 12. Cet écrit est composé contre le père Caffaro, théâtin qui avait composé l'apologie du théâtre. Le père Le Brun porta ses plaintes à Mr de Harlay Arch. de Paris. Ce prélat lui ordonna de la réfuter dans ses conférences, ce qu'il fit avec succès. L'abbé de Soubize aujourd'hui Card de Rohan et évêque de Strasbourg à qui le P. le Brun avait confié son Ms. le fit imprimer chez Boudot. Il a augmenté ensuite cet ouvrage très considérablement et l'abbé Granet en a donné une 2e édition en 1731 en 12. sous ce titre: *Discours sur la comédie ou traité historique et dogmatique des jeux et du théâtre et des autres divertissements comiques soufferts ou condamnés depuis le 1er siècle de l'Eglise jusqu'à présent*. L'arch. de Paris obligea le théâtin à désavouer son ouvrage. L'abbé granet a fait imprimer son désaveu Le 2e discours de est très augmenté dans cette nouvelle édition. Le dernier qui roule sur les pièces de théâtre tirées de l'Ecriture Ste fut prononcé à St Magloire en 1695 à l'occasion de la Judith de Boyer. Il a paru dans cette édition pour la 1ere fois Il serait à souhaiter que l'éditeur nous eût donné cet ouvrage tel que le père Le Brun l'a laissé et que de son

son autorité privée il n'ait pas supprimé quantité de passages des pères qui faisaient la chaîne de la tradition ainsi qu'il me l'a avoué lui même

III Eloge du p. Thomassin inséré dans le Journal des savants mars 1696 Ce père était mort en ~~1696~~ le 24 Xbre 1695.

IV Essai de ~~la~~ concordance des ~~dates~~ ères et des époques dans lequel on peut voir d'un coup d'œil par ~~le~~ moyen des colonnes l'accord ou la différence des époques. paris 1700 in 4 La faiblesse de sa vue lui fit discontinuer cet ouvrage. Il en a fait present et de ses additions à M Bettrizis

V Histoire ~~[illegible]~~ critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarassé les savants avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. Rouen 1702 in 12. Il en avait preparé une 2e édit. quand il est mort on a trouvé parmi ses Ms des additions tres considérables. La 2e édition a paru chez Madame de l'Aulne à paris en 3 volumes in 12 l'an 1732. En 1737, le même ajouta un 4 vol qui n'est qu'un recueil de pièces pour servir de supplément à l'hist. des pratiques superstitieuses Il contient 3 dissertations du P le Brun qui n'avaient pas encore paru. La 1ere sur l'apparition du prophète Samuel à Saül. La IIe sur les moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'ancienne loi _ la 3e sur le purgatoire de St Patrice

Le Brun 68

VI Explication litterale et dogmatique des prières et cérémonies de la Messe suivant les anciens docteurs et monuments de la plupart des églises paris 1716 in 8.

VII Lettre d'un curé de Paris à l'auteur du journal de trévoux touchant le sacrifice de la messe paris 1718. le p. Le Brun y répondit la même année. La lettre est de 15 pages et datée du 23 ~~Ma~~ Juin

VIII Manuel pour assister à la messe et autres offices de l'Eglise et pour passer chrétiennement la journée paris 1718 in 16. 2e edit. beaucoup augmentée et dédiée à Me la princesse de Conty paris 1727 in 16

IX Explication litterale, historique et dogmatique des premières cérémonies de la Messe ~~concernant~~ tenkant des Dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde chrétien où l'on voit ces liturgies, le temps où elles ont été écrites comment elles se sont répandues et conservées dans tous les patriarcats leur conformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice et cette uniformité ~~attaque~~ abandonnée par les sectaires du 16e siècle paris 1726 in 8 3 vol. Cet ouvrage répond à la grandeur de son dessein. C'est celui qui lui a fait le plus d'honneur et qui lui a attiré des compliments mêmes des savants des pays étrangers. Ils renferment une infinité de recherches curieuses et savantes et donnent une gde idée de l'érudition et de la sagacité du P. Le Brun

Il l'avait voulu dédier au clergé et avait même fait imprimer l'épître dédicatoire au Clergé et la table de chapitre du 2e volume : Il demandait une pension pour continuer un ouvrage qui l'engageait à de gdes dépenses Mais Mrs de Meinville et Madot évêques de chartres et de chalons sur saône s'opposèrent à sa demande au nom de leurs provinces. ce ne fut pas la seule contradiction qu'eut à souffrir le P. Le Brun car le P. Bougeant Jésuite fit un écrit intitulé Réfutation de la ~~doctrine~~ dissertation du P. Le Brun sur la forme de la consécration de l'Eucharistie paris 1727 in 12.

X Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie en réponse à la réfutation publiée par le R. P. Bougeant Jésuite contre un article des dissertations sur les liturgies par le p. Le Brun paris 1727 in 8 pag 146 Dans l'avertissement et les approbations on y trouve les approbations de 39 docteurs parmi lesquels ~~on~~ ~~y trouve~~ ~~les~~ se trouvent le sieur Tournély et M Fleuri cardinal et ministre d'état. Alors son sentiment fut soutenu publiquement en sorbonne et chez les Chanoines réguliers de Ste Geneviève et les Journalistes de Trévoux firent une nouvelle incursion contre lui le p. Lebrun composa

XI Lettre qui découvre l'illusion des journalistes de Trévoux dans le jugement qu'ils ont porté de la défense

de l'ancien ~~testament~~ sentiment qui joint la prière de l'invocation aux paroles de J.-C. pour la consécration de l'Eucharistie. En défense du P. Le Brun et des docteurs qui ont approuvé son ouvrage paris 1728 p. 27. L'ouvrage des Jésuites ne fut pas approuvé par M Tournély. Le P. Le Brun lui en fit ses plaintes et celui-ci

sic? le pria de suspendre la publication de sa lettre ; ils furent ensemble porter leurs plaintes à M. le Duc Du Maine qui ordonna à M de Torpane son chancelier de finir cette affaire à la satisfaction du P Le Brun et des docteurs qui ont approuvé son ouvrage. Les journalistes furent mandés après qq négociations il fut convenu que la lettre du P. Le Brun ne paraîtrait pas, qu'il se contenterait d'en faire un abrégé où il paraît mettrait précisément tout ce qui prouverait son sentiment et que cette lettre serait imprimée dans un des journaux de Trévoux ; que toute hostilité cesserait de part et d'autre

XII Lettre du P. Le Brun à M de Torpane chancelier de Dombes. Elle fut insérée dans le Journal de Trévoux du mois de Juillet 1728 p. 1306 avant la fin de la même année. Le P. Hougnant Jésuite publia une apologie des anciens docteurs de la Faculté de Paris Claude de Saintes et Pressflas Tambert contre une lettre du P Le Brun

insérée dans les mémoires de Trévoux au mois de Juillet 1728 sur la forme de consécration de l'Eucharistie par M. J. T. H. chan. régulier de Paris in 12. Il était facile de connaître que le P. Hoignant se servait ici du nom de son frère. Les imputations de schisme, d'hérésie, et les traits vifs ne permettaient pas de le méconnaître. Le P. alors le P. Le Brun rendit publique sa lettre. Il avait même commencé une réplique et un habile chanoine de Ste Geneviève devait en donner une autre. Mais sa mort arrêta tous ces projets. Mais les jésuites ne s'en tinrent pas là. Il voulurent avoir la dernière et le P. Bougeant fit paraître qq mois après 2 vol. in 12 chez Ch. Aubert

XIII <u>Lettres du R. P. XX à M XXX touchant 2 jumeaux monstrueux nés le mois de novembre 1706</u> La 1ère est écrite de Vitry le 16 Octobre de la même année. Il était alors à Vitry avec le P. Folard. La 2e est datée de Paris le 14 9bre 1706. Elles sont à la tête du supplément des journaux des scavants de 1707

XIV Lettre du P. Le Brun à M de Thomassin Mazaugues président aux enquêtes du parlement de Provence (mém. de litt et d'histoire T. 8. 1 partie). Elle est datée de Paris au

um 15 Juillet 1728, il s'agit de savoir si
dans le X chapitre de la 1re épître aux
Corinthiens il y a ~~avait~~ « quicumque manducaverit
vel biberit, ou et biberit »

XV Mss Litteratorum congregationis oratorii
in Regno Franciae commentarius ab anno
1611 ad annum 1696 una cum censura
editorum operum cum brevi Historia
critica et criticorum notis in quaelibet
edita opera, additi sunt ii quorum
apud litteratos fit mentio ce Ms est très
peu considérable ; ce n'est proprement
que le titre des livres et quelques notes
il avait abandonné ce dessein depuis
longtemps. Le peu qu'il en a fait doit être
entre les mains de M. Belon son héritier

XVI Ms. Dissertation sur l'histoire ecclésiastique
On ne saurait faire usage de ce ms.
parce que ses papiers ont été mêlés

XVII Mss. Plusieurs savantes dissertations
sur des points de chronologie et d'histoire
qui composeront 3 vol. in 12 où il règne
une exacte critique. L'abbé Granet avait
promis cet ouvrage

XVIII Mss sur le Formulaire auquel il avait
mis la dernière main peu de temps avant

sa mort. Il l'avait même envoyé au Card. Fleury qui lui répondit qu'avant de le mettre au jour il fallait retrancher plusieurs choses entre autres que la signature ne tombait que sur le droit et que l'église n'était pas infaillible sur les faits ce qu'il prouvait par Baronius et par Bellarmin

---

Picot = Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique au XVIII siècle, Paris, Adrien Le Clere, 1816, T. IV, p. 131.

6 janvier 1729, mort de Pierre Le Brun, prêtre de l'Oratoire, né à Brignoles en 1661. Il fut un critique instruit, mais singulier. Son Histoire critique des pratiques superstitieuses renferme plus de recherches que de critique véritable et l'auteur paraît y recourir trop souvent à des agents surnaturels pour expliquer des faits où il n'y a de merveilleux que l'adresse et l'imposture. L'abbé Bellon en a donné une édition augmentée, 4 vol. 1750.
Le Brun fit pendant 13 ans des conférences à S. Magloire sur l'Écriture, les conciles et l'Histoire ecclésiastique.
Son Explication de la Messe fut attaquée par Bougeant et par les Journalistes de Trévoux. On la déféra à Rome. Le Brun se défendit et cette controverse produisit plusieurs écrits. L'Oratorien soutenait sur la consécration un sentiment contredit par le commun des théologiens. Breyer a depuis écrit contre lui.
Le Brun est aussi auteur d'un Discours sur la Comédie contre Caffaro.

Le P. Jean Hardouin, jésuite, avait fait une édition des conciles, travail auquel le Clergé de France l'avait engagé et pour lequel il lui faisait une pension.
Il était d'autant plus singulier qu'Hardouin se fût chargé de ce travail qu'il pensait que tous les conciles, tenus avant celui de Trente, étaient tout autant de chimères
« Si cela est, mon Père, lui dit un jour le P. Lebrun de l'Oratoire,
« d'où vient que vous ayez donné une édition de ces conciles? »
— « Il n'y a que Dieu et moi qui le sachions, répondit Hardouin. »

Le Mercredi 16 Nov. 1701 (Journal de l'Acad. roy. des sciences p. 365 verso)

Un Père de l'Oratoire ayant demandé à l'Académie son sentiment sur un livre qu'il a fait, intitulé : Histoire critique des pratiques superstitieuses, qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants, M. l'abbé Bignon a nommé pour l'examiner le P. Malebranche, Mrs Gallois du Hamel, Dodart, de la Hize et moi (abbé Bignon)

Samedi 17 X 1701 p. 420

Le P. Malebranche, Mrs du Hamel, Gallois, Dodart, de la Hize et moi, après avoir examiné L'Histoire critique des pratiques superstitieuses ... etc, nous sommes convenus que ce livre était plein de recherches curieuses et bien raisonné, que les Principes qu'il établit pour démêler ce qui est naturel de ce qui ne l'est pas, sont solides, et que les principes qu'il combat sont de pures impostures des hommes, ou doivent avoir des causes qui ne peuvent être rapportées à la physique, supposé la vérité des faits, dont on n'a pas entrepris la discussion

Note prise sur le registre mss. aux archives de l'Acad. des sciences

M. M. 607. 3e catalogue, N 287 =

Pierre Le Brun, de Brignoles, entré à Aix en 1678, prêtre en septembre 1685, mort le 6 janvier 1729

Listes des assemblées =

1690 S. Magloire act
1693 "
1696 "
1699 "
1702 "
1705 " 36 ans à St Magloire
1708 "
1711 "
1714 "
1717 "
1720 "
1723 "
1726 "

Registres du conseil =

1678-79 noviciat Aix
1679-80 } philosophie au collège de Marseille
1680-81 }
1681-82 } théologie à Toulouse, il est ordonné sous diacre en sept. 1683
1682-83 }
1683-84 }
30 août 1684 le confrère Pierre Brun, sous diacre de Toulouse, pour le diaconat à la prochaine ordination et il se rendra à Toulon pour y achever le cours du Père Gastaud
1684-85 à Toulon, physicien 1 année
1685-86 " logicien 1 année septembre 1685 ordonné prêtre
1686-87 " " 2 année

1687-88 } au séminaire de Grenoble
1688-89 }
1689-90 à S. Magloire 2e théologien

Nécrologe =

Décédé à St Magloire le 6 janvier 1729 après avoir servi utilement l'Eglise par ses écrits sur les liturgies.

CENTRE DE PASTORALE LITURGIQUE

LA MAISON-DIEU

CAHIERS DE PASTORALE LITURGIQUE

Paris, le 20 Juin 1947

Révérend Père Bonnardet
2, Impasse Saint-Eustache
PARIS I°

-T-

Mon Révérend Père,

J'ai bien reçu les épreuves corrigées de la Bibliographie du Père Lebrun. On m'a transmis le petit mot que vous avez joint, rappelant la promesse qu'on vous avait faite au début de cette publication, d'une dizaine d'exemplaires en tirage à part.

L'impression du livre du Père Lebrun aura connu bien des vicissitudes; voici plus de deux ans qu'il est chez un imprimeur dont nous avons de nombreuses raisons de ne guère nous féliciter. Il est fortement question que la direction du Cerf lui retire les travaux en cours et le livre du Père Lebrun dans cette circonstance pourrait subir un nouveau retard; mais en définitif ce retard serait peut-être autant de temps gagné. Toujours est-il que je ne puis vous fixer sur la date à laquelle nous pouvons espérer voir sortir le livre du Père Lebrun. Sans doute sera-ce dans le courant de l'année prochaine. La date de Pâques ne sera peut-être pas trop présumer. J'espère pouvoir vous tenir à cette date la promesse qui vous a été faite il y a bientôt trois ans. Mais aussi je ne saurais trop le faire sans une certaine présomption; le tout dépend du nouvel imprimeur et des facilités que rencontrera l'impression des différents livres. Les conditions d'impression n'ont cessé de varier et les difficultés techniques n'ont cessé de s'accroître.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments religieusement et fraternellement dévoués.

f. Jean Travers

J. TRAVERS, O.P

REP. PRODUCT. 16.616
RC. SEINE 271.920 B

Le C.P.L. publie : LEX ORANDI — LA CLARTÉ-DIEU — LES ALBUMS LITURGIQUES — BIBLE & MISSEL — MONASTÈRES DE FRANCE — L'ACTION LITURGIQUE

AUX ÉDITIONS DU CERF

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 315.000 FRANCS

29, Boulevard Latour-Maubourg - PARIS VIIe

C.C. POSTAUX 1436-36

XXV

LE P. LEBRUN

Notre 216ᵉ auteur est le

P. Pierre LEBRUN. Il naquit à Brignolles en 1661. Entré à l'Oratoire vers 1682, il enseigna successivement à Toulon, à Toulouse et à Grenoble. En 1690 il fut appelé à Sᵗ Magloire, où il fit avec succès des conférences de positive et de liturgie. Il y mourut le 6 janvier 1729. Bien que d'une santé délicate et empêché par sa mauvaise vue, parfois pendant des années entières, de s'appliquer au travail, il composa les nombreux et savants ouvrages dont voici la liste :

OUVRAGES : *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette, et qui détruisent leurs systèmes.* Paris, chez Jean Boudot. 1693. In-16 de (XXXIV) — 309 pages.

L'ouvrage est précédé de deux lettres à Malebranche et des réponses du grand philosophe.

— *Les mêmes*, suivant la copie, à Paris chez Jean Boudot, Amsterdam 1696. In-12.

= *Discours sur la comedie ou l'on voit la reponse au theologien qui la defend avec l'histoire du theatre et les sentiments des docteurs de l'Eglise depuis le premier siecle jusqu'a present.* Paris, L. Guerin et J. Boudot, 1694. In-12 de 163 pages.

— *Le même* sous ce titre : *Discours sur la comedie ou traité historique et dogmatique des jeux de théâtre et des autres divertissements comiques soufferts ou condamnés depuis le premier siècle de l'Eglise jusqu'à présent. Avec un discours sur les pièces de théâtre tirées de l'Ecriture Sainte.* Seconde édition, augmentée de plus de la moitié. Paris, Vve Delaulne, 1731. In-12 de XLVIII-360-(XI ff. non numérotés) pages.

Cette seconde édition a été donnée par l'abbé Granet.

Voir les *Mémoires de Trévoux*, mars 1732, p. 403 ; et les *Nouv. Ecclésiastiques* de la même année.

= *Essai de la concordance des temps avec des tables pour la concordance des ères et des époques*, 1700. In-4°.

= *Histoire critique des pratiques superstitieuses, qui ont séduit les peuples, et embarassé les sçavants. Avec la méthode et les principes pour discerner le effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas.* Rouen, chez Behourt et se vend à Paris, chez J. Boudot, 1701; In-12 de (LIV)-637-(XLI) pages. 28 ff. nn 637 - 14 ff. nn.

— *Le même*, même édition, Rouen et Paris. J. de Nully, 1702. avec une gravure de S. Le Clerc.

Mém. de Trévoux, janvier 1702. p. 3.

— *Le même*, seconde édition, augmentée. Paris, Vve Delaulne, 1732. 3 in-12 de XCVIII-433-(XXII), 568-(XX), et 505-(VIII) p.

— id. Nouvelle édition augmentée. à Paris chez Guill. Desprez et J. Cavelier 1750 avec approb. et privilège du roy une grav. Coypel invenit = Cochin sculps. Devise = tantum religio potuit suadere malorum.
XCV p. permis de [illegible] 22 janv. 1732, à la Vve Delaulne d'impr. l'ouvrage ; autre approbation de [illegible] 2 août 1749 toutes les autres sont de 1700 ou 1701. Le privilège à la fin du 2ᵉ vol. est du 1 août 1749
433 p. 12 f. = 568 p. 11 f. = 3 f. 567 p. * Recueil de pièces pour servir de supplément. Nouvelle édit. augmentée. T. IV. 1761 XIV. 530 p. approbation de ce volume spécial est du 30 juillet 1737. du 1ᵉʳ volume, une note mss. dit que c'est l'abbé Granet (?) qui est l'auteur du 4ᵉ vol.

La préface du 4e vol. …
inédits jusqu'alors …

Le livre du P. Lebrun fait le
tome XI de la collection de Bernard
voir la notice de Bernard,
Chaudon t. III p. 487

13698 **Le Brun** (R. P. Pierre). Histoire critique des pratiques superstitieuses, qui ont séduit les peuples, et embarrassé les savans avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. Nouv. édit. augm. *Paris, G. Desprez*, 1750-1751, 4 vol. in-12, veau ant., tr. rouge, dos orné, 1 frontisp. de Coypel gravé par Cochin. (*Cachet de bibliothèque sur le titre.*) 60 fr.

Le P. Lebrun avait publié (vers 1…
un prospectus de son livre intitulé
Avis sur un ouvrage qu'on va imprim…
sous ce titre : Explication …. etc. …
in-4°. s. d. n. nom d'imprimeur, …
demande qu'on lui adresse des
renseignements. L'année suivante, …
cet Avis, avec des questions plus dét…
Avis sur un ouvrage qu'on imprim…
sous ce titre. in-8°. de 8 pages s. l. …
ni nom d'impr.

Bibl. N. Inventaire B 10570

— Le même, Lyon et Paris, Périsse 1860 Nlle édition 4 vol in 8 de 616, 566, 600 et 531 pages.

Le préface du 4e vol. fait allusion à l'édition de Hollande en 1732 et du suppl. aussi en Hollande en 1736 et dit que 3 dissertations inédits jusqu'alors sont seules du P. Lebrun. On y a ajouté : le Discours du P. Lebrun qui se trouve aussi dans l'édit. de Hollande.

Cette édition a été donnée par l'abbé Bellon, qui y a mis l'éloge du P. Lebrun.

Mém. de Trévoux, 1732, p. 1661, 1825, 2013.

Un libraire d'Amsterdam, Bernard, réimprima ces trois volumes, la même année, in-8°, (LXIV-250, 326 et 283 pages), et y ajouta en 1736, un 4e volume (430 p.) ce qui décida l'éditeur de Paris à donner aussi un supplément. Nombreuses figures qui représentent ces pratiques. 4 2 tomes en un vol. in-f°

— *Recueil de pièces pour servir à l'histoire des pratiques superstitieuses du P. Lebrun.* Paris, Vve Delaulne, 1737. In-12 de XLVI-530 pages.

Le livre du P. Lebrun fait le tome XI de la collection de Bernard, voir la notice de Bernard, Lauzon t. III p. 487

Trois pièces de ce volume sont du P. Lebrun :

Dissertation sur l'apparition du prophète Samuël à Saül p. 1 à 18.

» *sur les moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'ancienne loi*, p. 18 à 35.

» *sur le purgatoire de St Patrice*, p. 35 à 54.

Mém. de Trévoux, sept. 1738, p. 1885.

13733 Marie (Denise). Issoudun, 1937. (Illustrations.)

BLIOTHÈQUES AU COMP

13710 Léotard (Georges). formes extérieures du corp

— *Le même* dans les *Superstitions anciennes et modernes, préjugés vulgaires qui ont induit les peuples à des usages et à des pratiques contraires à la religion.* Amsterdam, Fr. Bernard, 1732. In-f° de XVI-(IV)-264-72 pages.

Le traité du P. Lebrun ne commence qu'à la page 114.

— *Le même*, nouvelle édition augmentée. Paris, Poirion, 1750, 4 in-12 de XCVI-433-(XXII) p. ; 568-(XXIV) ; 567 et 530 pages. aussi chez Guillaume Desprez et Cavelier. frontispice gravé.

Le dernier volume est de 1751.

Le P. Lebrun avait publié (vers 1715) un prospectus de son livre intitulé : Avis sur un ouvrage qu'on va imprimer sous ce titre : Explication … etc. 3 pages in-4° s. d. n. nom d'imprimeur, où il demande qu'on lui adresse des renseignements. L'année suivante, il fit imprimer un Avis, avec des questions plus détaillées : Avis sur un ouvrage qu'on imprime sous ce titre. in-8° de 8 pages s. l. n. d. ni nom d'impr.

= *Explication littérale, historique et dogmatique des prieres et des ceremonies de la messe, suivant les anciens auteurs et les monuments de la plupart des eglises, avec des dissertations et des notes sur les endroits difficiles et sur l'origine des rits.* Paris, Flor. Delaulne, 1716-26, 4 in-8° de 411-(XVIII)-706-(XXX) ; XV-XIV-677 ; XV-X-727 ; et (IV)-276-(XII)-XXXVI-353 pages.

Mém. de Trévoux, juin 1717 p. 872 ; juillet 1727, p. 1181. Le 1er volume vendu seul ? Paris Delaulne 1716 8° de XIII-706 pages avec frontispice gravé.

— *Le même*, Paris, et Liége, 1726, 4 in-8°.

— *Le même*, Paris, 1741, 4 in-8°.

— *Le même*, Liége et Paris, 1767, 4 in-8°.

— *Le même*, Liége, chez Tutot 1777-1778, 5 in-8° en 8 tomes de LXVII-697-(VI) ; XVII-675-(III) ; XI-726-VII ; V-287 et 12-XXVI-351 p.

— *Le même*, même édition, à Liége chez Tutot et à Paris chez Duprez ; — *idem*, chez Valade à Paris 1778, 8 vol. in 8 avec Discours du P. Lebrun par M. A. P. D. L. O.

— *Le même*, Liége, 1781.

— *Le même*, Paris, 1787, 8 in-8°.

— *Le même*, Avignon et Paris, Seguin, 1843, 4 in-8° de XXXVIII-616, XVI-566, XVI-600, et IX-531 pages.

— *Le même*, Lyon, Périsse, 1850, 4 in-8°. de 616, 566, 600 et 531 pages.

— *Le même*, traduit en italien. Vérone, 1752, in-4°.

— *Le même*, traduit en latin *a Jo. A. Dalmaso*, Venise, 1770, 4 in-4°.

Le premier volume a été publié à part dans les éditions suivantes :

— *Explication des prières et des cérémonies de la messe suivant les anciens auteurs et les monuments de toutes les églises du monde chrétien.* Paris, Mequignon Junior, 1826, 2 in-12 de LXVI-300 et 456 pages.

— *Le même*, Paris et Besançon, Gauthier fr., 1828. In-8° de XL-556 pages.

— *Le même*, même édition avec les dates 1829, 1834.

— *Le même*, même édition avec la date 1844, à Besançon chez Outhenin-Chalandre et Paris chez Mequignon Junior. un in 8 de XL-566 p.

Bibl. N. Inventaire B 10570

— *Le même*, même édition, même date, chez Gaume.

— *Le même*, Clermont-Ferrand, 1832, in-8°.

De plus on en publia les abrégés suivants :

— Le même, Lyon et Paris, Périsse 1860 Nlle édition 4 vol in 8 de 616, 566, 600 et 531 pages.

— *Explication abrégée des prières et cérémonies de la messe tirée de l'ouvrage du P. Lebrun*. .. Metz, Devilly, an XIII (1804). In-8° de XII-262 pages. ×

Cet abrégé fut fait par J-B. Pierron, prêtre.

Bibl. N. Inventaire B. 10566 — *Explication des cérémonies de la messe avec les prières du matin et du soir et les offices principaux*. Plancy, Société de St-Victor ; Paris, Tètu, 1847. In-16 de 352 pages. ×

— *La même*, ornée des 36 figures de la messe. Plancy, ibid ; Paris, Sagnier et Bray, 1852. In-32 de 243 pages. ×

L'ouvrage du P. Lebrun donna lieu à plusieurs polémiques. Le P. Bougeant, jésuite, écrivit la *Réfutation de la dissertation du P. Lebrun sur la forme de la consécration de l'Eucharistie*. (Paris, 1727, in-12) Le P. Lebrun lui répondit par la ×

= *Defense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'eucharistie ; ou reponse a la refutation publiée par le R. P. Bougeant jesuite, contre un article des dissertations sur les liturgies*. Paris, Vve Delaulne, 1727. In-8° de (XVI)-145 pages. ×

— *Le même*, in-12.

Les Mémoires de Trévoux (mars 1728, p. 564) ayant critiqué la défense du P. Lebrun, celui-ci répondit à ces critiques par la ×

= *Lettre à M. de Torpanne, chancelier des Dombes*, dans les *Mém. de Trévoux*, juillet 1728. p. 1306 à 1325. ×

Le P. Lebrun fit encore cette autre réponse aux journalistes de Trévoux.

= *Lettre qui découvre l'illusion des journalistes de Trévoux dans le jugement qu'ils ont porté de la Défense de l'ancien sentiment qui joint la prière de l'invocation aux paroles de Jésus-Christ pour la consécration de l'Eucharistie ou Défense du Père Le Brun de l'Oratoire et des docteurs qui ont approuvé son ouvrage*. Sans titre. Paris, Vve Delaulne 1728. In-8° de 27 pages. ×

Cette réponse est souvent jointe à la Défense.

On écrivit encore contre le P. Lebrun les ouvrages suivants : *Lettre d'un curé du diocèse de Paris a l'auteur du journal de Trévoux touchant le sacrifice de la messe. Paris, 1712, in-12.* ×

Apologie des ancien docteurs de la faculté de Paris, Claude de Saintes et Nicolas Isambert contre une lettre du R. P. Lebrun... insérée dans les Mémoires de Trévoux par M. P. T. H. Ch. R. Pr. D. D. (le P. Hognant jésuite.) Paris, Chaubert, 1728. in-12. ×

Traité théologique sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, par le P. Bougeant, Lyon, 1729, 2 in-12. +

Nouvelle dissertation sur les paroles de la sainte Eucharistie ou l'on montre que les liturgies orientales sont conformes à la romaine.... par R. Breyer. ~~Paris~~, Troyes 1733 ~~1728~~, in-8°. +

= *Lettre touchant la part qu'ont les fidèles à la célébration de la messe*. Paris, Flor. Delaulne, 1718. In-8° de 15 pages. ×

On la trouve réunie au 1er volume de quelques unes des éditions de *l'Explication*.

= *Heures ou manuel pour assister à la messe et autres offices de l'Eglise et pour passer chrétiennement la journée*. Paris, 1716, in-16.

Tiré en grande partie de l'Explication des cérémonies de la messe.

— *Le même*, Paris, 1718. In-16.

— *Le même*, Paris, 1726. In-16.

— *Le même*, Paris, 1727. In-16.

— *Le même*, Paris. 1728, In-18.

Mém. de Trévoux, février 1728, p. 375.

On trouve encore du P. Lebrun :

= Dans le *Journal des sçavants* 1695, l'*Éloge du P. Thomassin* ;

= Ibid. janvier 1707, *Deux lettres touchant les jumeaux monstrueux nez le mois de septembre dernier à Vitry*, pages 1 à 13.

= Dans les *Dissertations mêlées*, Amsterdam, Bernard, 1740, 2ᵉ volume, pages 149 à 184 une *Lettre à un évêque de Provence sur la* (sic) *traité de M. Hecquet touchant les dispenses de carême.*

= *Lettre du P. Lebrun a Mgr. l'archevêque de Vienne, abbé général de Cluny.* (au sujet du missel de Cluny). S. l. ni nom d'imprimeur. A Paris, 2 octobre 1728, 3 pages in-4°.

Voir sur le P. Lebrun, BOUGEREL, Hommes illustres de Provence, 406. BICAÏS, II. p. 358 ; = LELONG, IV, p. 330 ; — BACKER, I. 802 et 803 ; — D. GUERANGER, Instit. liturg., II, 543.

Son éloge par l'abbé Bellon, p. 74.

Les lettres de Lebeuf. Auxerre 1866. les lettres 4. 9. du t. 2ᵉ sont adressées au P. Lebrun.

Le Mercure d'octobre 1731 une lettre contre le P. L. et la réponse dans le Nouvelliste du Parnasse t. 3. p. 121.

— Eloge historique de Pierre Le Brun, prêtre de l'oratoire par le P. Jos. Bougerel de la même Cong dans le journal des savants de mars 1729

— Eloge du même par le même (Bibliothèque française, Amsterdam, t. XIII)

— Histoire de la vie et des ouvrages du même. (Niceron t. XI et XX)

3434 **PADEY** (Benoît). Les secrets de la baguette et l'art du sourcier. *Paris*, 1922, in-8, br., 322 pp., couv. fact. (18)
250 fr.

Etude théorique et pratique ornée de nombreuses figures.

Le Brun (Pierre)

1 lettre imprimée

dans chemise Thomassin
Pièce : Lettres inédites de quelques oratoriens p. 7-8

des cicconstances pour ravir à Jeanne ses possessions en Piémont.

Une autre guerre eut lieu pour soutenir Grégoire IX contre les Florentins. Grégoire IX qui était allé s'établir à Rome, ne tarda pas à y mourir. Son successeur Urbain VI fut italien. Les cardinaux français prétendant que l'élection n'était pas régulière élurent un autre pape l'anti-pape Clément VII, qui fut reconnu par la France, l'Espagne, l'Ecosse, la Sicile et les états de la reine Jeanne; celle-ci le soutint énergiquement. Ainsi commença le grand schisme d'Occident.

L'anti-pape Clément VII établi à Avignon persuada à Jeanne qui n'avait pas d'enfant d'adopter Louis d'Anjou celui-là même qui avait voulu conquérir la Provence au nom de Charles V. Elle y consentit, et révoqua l'acte d'adoption qu'elle avait souscrit en faveur de Charles de Duras son parent et qui de divers côtés pouvait avoir des droits à sa succession. L'adoption par Jeanne de Louis d'Anjou pouvait et devait être favorable à la Provence et amena son union à la couronne de France. mais dans le présent il était périlleux. Charles de Duras soutenu par le parti du pape de Rome fit la guerre à Jeanne, prit le quatrième mari de celle-ci Othon de Brunswick, puis il força Jeanne à se rendre.

La Provence se hâta d'armer pour délivrer sa souveraine. Elle ne pu y réussir. Jeanne demeura captive, mais inflexible dans sa résolution d'avoir pour successeur Louis d'Anjou. La fermeté de sa volonté lui coûta la vie; elle mourut étranglée comme était mort André son premier mari.

La reine Jeanne a laissé dans le souvenir des Provençaux une trace impérissable. La Provence souffrit beaucoup pour elle et lui demeura fidèle jusqu'au bout; et cela montre que cette reine eut de grandes qualités. Femme, ayant à gouverner deux Etats séparés par la mer et fort distincts, elle se montra à la hauteur d'une situation bien difficile.

Y.

(A suivre.)

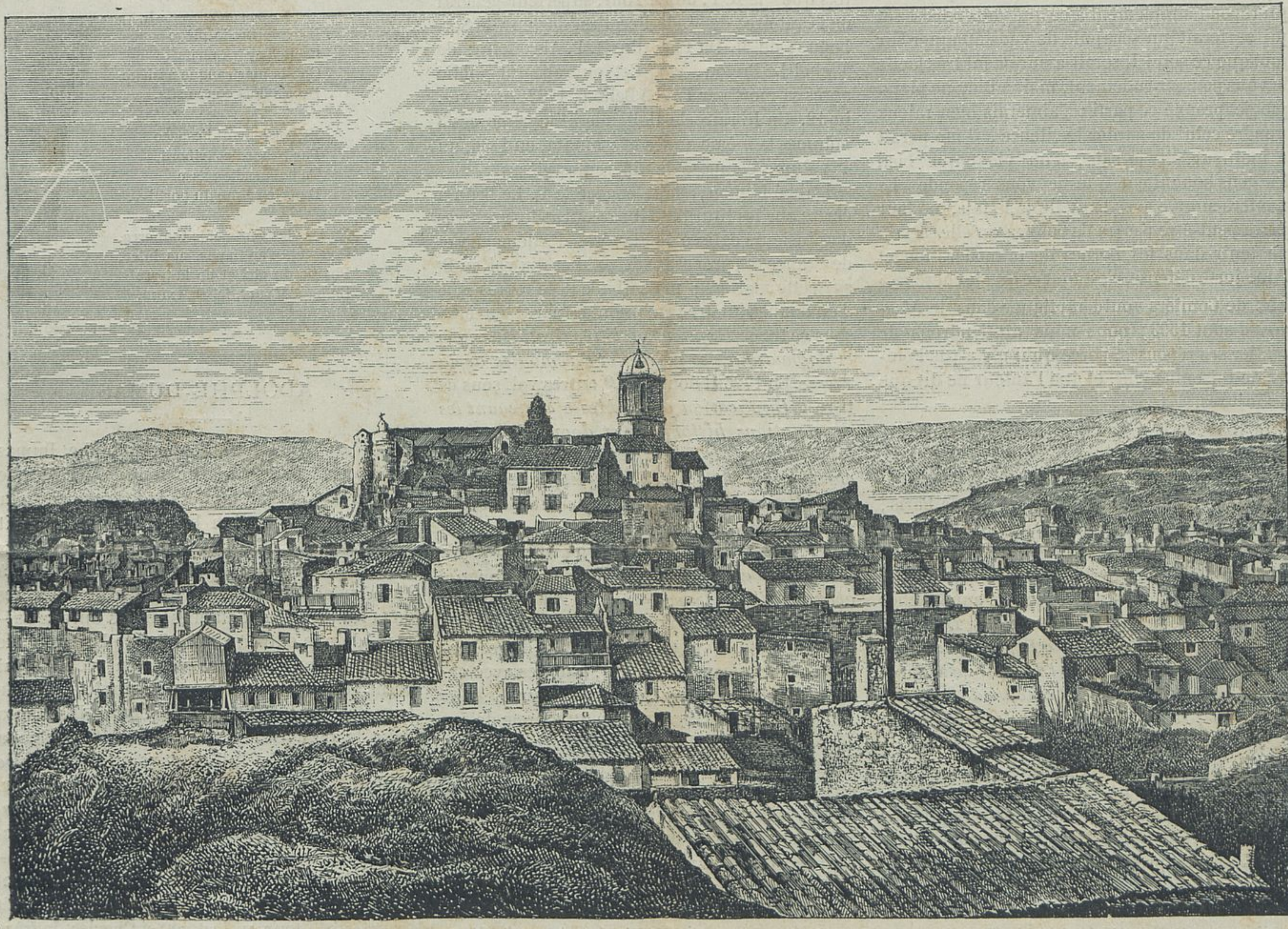

VUE D'ISTRES (Bouches-du-Rhône) — (D'après une photographie de M. A. Terris).

LES PROVENÇAUX CÉLÈBRES 61

PIERRE LE BRUN

PRÊTRE DE L'ORATOIRE

« Le Père Le Brun, dit un biographe, était un savant, sage, vertueux, modeste, et très versé dans l'Antiquité ecclésiastique. Il fit sa principale étude des ouvrages des Pères, et des anciens auteurs ecclésiastiques, il était fort poli, et incapable de ces procédés malhonnêtes, qui ne déshonorent que ceux qui les emploient. Il a toujours paru sensible aux traits amers de la critique; mais cette sensibilité avait sa source dans la politesse même; il ne voulait pas être forcé à s'écarter de sa modération naturelle.»

Pierre Le Brun, naquit à Brignolles le 11 juin 1661. Il se distingua, pendant sa jeunesse, autant par l'innocence de ses mœurs que par son application à l'étude. Après avoir étudié la théologie, à Marseille et à Toulouse, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire à l'âge de dix-sept ans, c'est-à-dire le 11 mars 1678; il fut ensuite envoyé à Toulon pour enseigner la philosophie, et de là à Grenoble pour la théologie, au séminaire du cardinal Le Camus qui l'honora de son estime et de son amitié (1687-88).

Deux ans après, le 15 juin 1690, il fut appelé au séminaire de Saint-Magloire où le directeur s'étant aperçu des dispositions qu'avait le Père Le Brun pour la chaire, le chargea de faire des Conférences sur l'Histoire ecclésiastique dont il s'acquitta avec succès pendant treize ans.

Le 8 juin 1689, le cardinal Le Camus écrivit au Père Le Brun pour le consulter sur l'usage pratiqué en Dauphiné de trouver de l'eau, des métaux, des minéraux, les bornes des champs, etc. Notre savant ne se fit pas prier et publia une dissertation profonde sous ce titre : *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes.* Dès que ces *lettres* eurent paru M. de Comiers surnommé l'aveugle d'Embrun, qui avait fait imprimer une lettre dans le *Mercure* de mars 1693 en faveur de la Baguette se crut attaqué par le Père Le Brun, et fit imprimer dans le *Mercure* du mois de mai une lettre très vive, où les injures tiennent lieu de raisons. Le Père Le Brun fit insérer dans le même journal une réponse dans laquelle il lui disait : « Après avoir dit mon sentiment sur tous les systèmes qui ont paru sur la Baguette, j'ai ajouté *que je n'avais rien à dire*

sur les discours en l'air que font certains grands parleurs, dont la tête est un magasin de plusieurs choses mal digérées, et qu'ils appliquent ordinairement de travers. Vous avez cru voir votre portrait dans ces paroles; mais je n'ai point de part à l'application que vous en avez faite, et si vos lecteurs ne vous ont pas fait prendre le change, vous avez dû voir que cet endroit ne vous regarde point, ni personne en particulier, et qu'on ne parle de vous qu'après avoir fini tout ce qu'on avait à dire sur ces sortes de gens. » Enfin, après avoir exposé tous les systèmes de la Baguette il finissait ainsi : « Ce qui est assez singulier, c'est qu'avec tout cela vous parlez comme si vous étiez redoutable. Que vous êtes heureux d'avoir affaire à une personne qui répond simplement à ce que vous opposez et qui se ferait un scrupule de vous attaquer sur quoi que ce soit ! Il serait assurément très facile de vous pousser rudement, mais à Dieu ne plaise que je prenne ce parti ; j'aimerais bien mieux prendre celui de garder le silence, il me parait le meilleur, et je sais, d'où vient que bien des gens souhaitent que je vous réponde La manière simple avec laquelle je le fais, ne leur plaira peut-être pas, mais pourvu qu'elle serve à me tenir dans les bornes de la modération et d'une juste défense, c'est tout ce que je cherche.»

M. de Comiers voulu répliquer dans le *Mercure* d'août 1693; nous nous abstiendrons de publier ses réponses, parce qu'il n'y a pas l'ombre de raisonnement, et que l'auteur ne dit que des injures.

En 1694, le Père Caffaro, théatin, ayant permis qu'on imprimât à la Fête du Théâtre de M. Boursault, un écrit en faveur de la Comédie ; Monseigneur de Harlay, archevêque de Paris, engagea le Père Le Brun à le refuter. Ce qu'il fit dans deux discours prononcés au séminaire de Saint-Magloire le 26 avril, le 3 et le 7 mai 1694, et qui furent imprimés la même année chez Boudot et Guérin, in-12, sous ce titre : *Discours sur la comédie où l'on voit la Réponse au Théologien qui la défend, avec l'Histoire du Théâtre et les sentiments des Docteurs de l'Eglise, depuis le premier siècle jusqu'à présent.* Ce livre offre des particularités curieuses sur ce théâtre, depuis *Auguste* jusqu'à *Richelieu* ; le succès de cet ouvrage engagea l'auteur à le revoir; et, après sa mort, ce travail fut publié par son compatriote *l'abbé Granet*, dont nous parlerons dans un prochain numéro. Le P. Caffaro qui avait soutenu dans l'écrit cité plus haut, qu'il était permis à un chrétien d'aller à la Comédie, devant les réfutations du Père Le Brun et du célèbre Bossuet, se rétracta et brûla cette lettre.

Le P. Le Brun publia ensuite une chronologie sous ce titre : *Essai de la concordance des temps, avec des tables pour la concordance des ères et des époques*, 1700, in-4°. Cet essai fut extrêmement applaudi; mais la faiblesse de sa vue ne lui permit pas de l'achever. Il le légua par son testament à un prêtre qui avait été autrefois son copiste. Il donna ensuite : *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants, avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas*, in-12, à Rouen chez la veuve Behourt, 1702. Cet ouvrage fut présenté à l'Académie des sciences, et voici son jugement :

« Le R. P. *Le Brun*, prêtre de l'Oratoire, ayant présenté à l'Académie un livre intitulé : *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, etc., sur lequel il souhaitait d'avoir le sentiment de la Compagnie; elle a nommé pour l'examiner le R. P. Malebranche, Messieurs Du Hamel, Gallois, Dovart, de La Hire et moi, et après l'avoir lu chacun en particulier, nous sommes convenus tous ensemble, que le livre était plein de recherches curieuses et bien raisonné; que les principes qui y sont établis pour démêler ce qui est naturel d'avec ce qui ne l'est pas, sont solides, et que les pratiques qu'on y combat sont de pures impostures des hommes ou doivent avoir des causes qui ne peuvent être rapportées à la physique, supposé la vérité des faits, dont on n'a pas entrepris la discussion. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris ce 17 décembre 1701.

« FONTENELLE,

« Secrétaire de l'Académie.»

Il fut aussi approuvé par de célèbres docteurs, tels que le R. P. de La Tour, supérieur-général de l'Oratoire; de M. de Recelles, docteur de Sorbonne; de M. Du Pin; du R. P. Alexandre; de Michel Le Breton, etc. Cet ouvrage fut publié après sa mort par l'abbé Bellon, 1732, en 3 vol. in-12. Un libraire de Hollande réimprima ces 3 volumes la même année et y ajouta, en 1736, un 4e volume composé de différentes pièces.

L'abbé Bignon ayant engagé le P. Le Brun à écrire sur les liturgies, il parcourut les archives de plusieurs églises de Flandre, d'Allemagne et de France, se proposant de publier dix vol. in-8° sur cette matière ; mais il n'eut le temps que d'en donner quatre; le premier parut en 1716 sous ce titre : *Explication littéraire, historique et dogmatique des prières et cérémonies de la Messe.* En 1726 il donna les 3 autres vol. sous ce titre : *Explication de la Messe contenant les dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde chrétien, où l'on voit ces liturgies, le temps auquel elles ont été écrites, comment elles se sont répandues et conservées dans tous les patriarchats, leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice. et cette uniformité abandonnée par les sectaires du XVIe siècle.* Il avait donné en 1718 un *Manuel pour la Messe.* Ces différents ouvrages sont remplis de recherches historiques et profondes, rangées avec ordre; le style en est simple, net et clair. Le Père Le Brun ayant avancé dans le 3e volume de son *Explication*, que la forme essentielle de la consécration exige l'invocation et la prière jointes ensemble, le Père Bougeant, de la Compagnie de Jésus, s'éleva contre ce sentiment. Le Père Le Brun écrivit à cette occasion sa *Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie*, etc. Paris, chez Delaulne, 1727.

Notre savant avait la plume à la main contre son adversaire, lorsqu'il fut attaqué d'une fluxion de poitrine, dont il mourut quelques jours après, le 6 janvier 1729, âgé de 67 ans.

Il légua ses manuscrits liturgiques au séminaire de Saint-Magloire.

VICTOR CHABERT.

PLANIER (1)

Il est nuit : sur les côtes
L'on songe aux matelots
Pêcheurs Massaliotes
Ballottés par les flots.

« Où sont-ils, à cette heure ?...
« Reviendront-ils, au jour,
« Dans la pauvre demeure
« Où niche leur amour ?... »

C'est ce qu'on se demande...
Dans ces moments amers
L'on promet une offrande
A l'Étoile des Mers...

Oui, mets-toi sous sa garde
Mais vois, ô nautonnier,
Cet œil, qui te regarde
Du cyclope Planier.

On dirait Polyphème
Aux appétits gloutons,
Veillant, dans la nuit blème,
Sur ses nombreux moutons.

Il est la sentinelle
Qui chasse tes ennuis :
Son ardente prunelle
Éclaire au loin, les nuits ;

Il te montre le piège
Caché par les récifs
Que la mer rauque assiège
De ses flots convulsifs.

Et, traversant l'espace
Par babord et tribord,
Ta balancelle passe
Dans le calme du port !...

Nargue les vents et le tonnerre,
Pour toi, n'as-tu pas, marinier,
Phares du ciel et de la terre
En haut MARIE, ici PLANIER,

PIERRE SIMON.

(1) *Planier* est un petit îlot, ou rocher situé en pleine mer à 20 milles environ de Marseille.
On a établi, depuis quelques années, à *Planier*, un superbe phare électrique qui projette sa lumière à 30 milles par une nuit sereine.
L'écueil d'autrefois se trouve donc être actuellement comme une sentinelle avancée qui facilite l'entrée du port de Marseille aux navigateurs.

ADOLPHE DUMAS

Littérateur et philosophe, Adolphe Dumas appartenait à une vieille famille provençale dont la Révolution emporta la fortune. Sa sœur Laure, à la suite d'un brillant mariage, se vit heureusement en mesure de venir en aide aux siens. Elle s'empressa d'appeler ses parents à Paris qu'elle habitait et y fit élever ses frères dans les principaux établissements universitaires. Adolphe entrait ainsi à Sainte-Barbe où une *Elégie* qui présageait sa vocation poétique lui valut, en 1824, une bourse complète. Peu de temps après avoir terminé ses classes il se lança dans le mouvement littéraire de 1830, chanta la Révolution de Juillet, dans un *Dithyrambe* intitulé *les Parisiennes* (Paris, Charpentier, in-8°) et publia, en 1835, *la cité des hommes*, poème singulier en 15.000 vers, bourré d'abtractions philosophiques. Ce travail, vaste assemblage de rêves et d'utopies, quoique révélant un écrivain, un penseur, un poète, n'aurait trouvé ni éditeur, ni lecteur, si Charles, le frère de l'auteur, ne se fût chargé des frais d'impression et d'une certaine réclame. Cela n'empêcha pas cette lourde épopée, émaillée pourtant de morceaux vraiment remarquables, de s'éteindre dans le silence le plus complet.

Notre poète se rabattit alors sur le théâtre et présenta, l'année suivante, au comité de lecture du Théâtre-Français, un drame en vers, *la Fin de la Comédie, ou la Mort de Faust et de Don Juan.* Le comité l'accepta ; quant à la représentation elle ne put avoir lieu, le ministre Gasparin l'ayant interdite, parce que le principal personnage était un homme politique.

Un autre drame en vers et en 5 actes, *le Camp des croisés*, donné pour la première fois à l'Odéon, le 3 février 1838, tomba sous les sifflets d'un public prévenu, malgré les efforts des acteurs et devint quand même un succès littéraire. C'est dans cette circonstance que commença à éclater l'orage contre lequel devaient toujours lutter vainement les vers extatiques et passionnés d'Adolphe Dumas. *Le Camp des*

(1 **La baguette divinatoire**

Un paysan de St Véran en Dauphiné, nommé Jacques Aimar, qui se mêlait de faire tourner la baguette, avait suivi à la piste jusqu'à Beaucaire des meurtriers qui avaient, pour les voler, tué à Lyon le 5 juillet 1692 un marchand de vin et sa femme. Ce fait extraordinaire passionna la France entière. Le Journal des savants, le Mercure galant du 1 trimestre 1693 sont remplis de longs récits, de dissertations savantes, de lettres très peu courtoises et souvent mal informées sur le grand fait du jour.

~~Le P. Le Brun se trouvait alors au grand séminaire de Grenoble~~. L'évêque de Grenoble, le cardinal Le Camus, consulta le Père Le Brun qui avait été professeur de théologie dans son grand séminaire sur cet usage pratiqué depuis longtemps en Dauphiné de découvrir de l'eau, des minéraux, des métaux en tenant entre les mains une baguette fourchue qui tournait quand on approchait de ces choses. Quelle était la valeur de ce procédé ? En toute conscience était-il permis de s'en servir ?

Le Brun examina avec soin tous les faits qu'on lui signalait et, avant de répondre à son évêque, il écrivit à son ami le P. Malebranche pour savoir ce qu'il en pensait. On n'a pas conservé la lettre du cardinal Le Camus ; du moins, elle ne se trouve pas dans le volume des Lettres du cardinal publié par le P. Ingold chez Picard en 1892. Les lettres du P. Le Brun au P. Malebranche se trouvent dans le Mercure-galant de janvier 1693 p. 36-46 ainsi que les réponses du P. Malebranche p. 47-65 (On les retrouve dans la Correspondance inédite de Malebranche p. 5 et dans l'Histoire des pratiques superstitieuses du P. Le Brun, édit 1732 t III p. 41)

Appuyé de l'autorité de son savant ami, le P. Le Brun donna ses

Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes. Paris, chez Jean Boudot 1693, in 12 de XXXIV-

Bibl Nle V 2486

(2) Un usage de la baguette, dit-il, n'est pas naturel et doit être mis au nombre des pratiques superstitieuses. On ne peut comparer les effets ~~de cette baguette~~ avec ceux de l'aimant. Il rappelle le sentiment du P. Kircher que les vapeurs qui sortent des métaux ne peuvent faire tourner une baguette qu'un homme serre entre ses mains et l'opinion de S. Augustin sur ces sortes d'effets. Il publie les lettres du P. Malebranche, celle de l'ancien abbé de la Trappe, le jugement de M. Pirot (Journal des savants 1693, p. 272, 304)

et abbé

(1) Il prétend q... esprits animaux du paysan ou la manière qu'il l'expérimente en tenant sa baguette ; que le mouvement de la baguette doit être attribué aux muscles fléchisseurs des doigts de celui qui la tient et que ce mouvement, quoique mécanique, est involontaire (Journal des savants, 1693, p. 83

Claude Comiers, chanoine d'Embrun sa patrie, publia dans le Mercure de Mars 1693 une lettre très violente sous le titre de *La baguette justifiée et ses effets démontrés naturels*

Le P. Ménestrier, jésuite, dans sa *Philosophie des images énigmatiques* examine lui aussi la question de la baguette. Comme le P. Le Brun, il prouve qu'elle ne peut avoir d'elle-même aucune vertu naturelle : l'usage de cet instrument lui paraît fort suspect et il conclut que le talent de la baguette n'est pas naturel et que, s'il est surnaturel, il ne peut venir de Dieu (Journal des savants 1695 - p. 242)

Le P. Le Brun, en présence de toutes ces attaques, se crut obligé de répondre. Il donna dans le Mercure d'avril (p. 105 à 150) une *Lettre concernant la divination par la baguette* qui était une réponse à la fois solide et polie et pour calmer la colère de son adversaire, il fit ajouter à la fin du même Mercure une espèce de désaveu de quelques termes dont Comiers et l'abbé de Vallemont avaient pu être blessés.

Mais cet excès de politesse n'apaisa point le irascible chanoine et l'on vit paraître dans le Mercure du mois d'août (p. 53 à 149) une très longue *Réplique à l'anonyme* dans laquelle les injures tiennent lieu de raisonnement

Reprenant la question sur un point de vue plus large, le P. Le Brun publia son

(2 *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants* ~~avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas~~ Rouen, chez Behourt et se vend à Paris chez J. Boudot 1701, in. 12 de LIV-637-XLI pages.

Le P. Le Brun s'attache à faire voir que la pratique de se servir d'une baguette pour découvrir les voleurs, les meurtriers, les métaux, les eaux est une superstition. Il explique d'abord ce qu'est la baguette ; il ne révoque point en doute les faits qu'on en rapporte, ayant été lui-même témoin de quelques-uns ; il détaille l'usage qu'on fait de cette baguette en Allemagne, en Flandres, en Bohême, en Suède, en Hongrie, en Angleterre, en Italie, en Espagne. Il examine ensuite quelle est la cause du mouvement de la baguette et prouve que ce mouvement vient du démon. Le journal des savants (1702. p. 103) ajoute : « le traité est plein de recherches savantes et de réflexions judicieuses.

+ plus haut

— *La même*, même édition. Rouen et Paris, J. de Nully, 1702, in 12 de XXVIII-637-XIV ffnn, avec une gravure de S. Le Clerc

Voir les *Mémoires de Trévoux* de janvier 1702 p. 3.

Cet ouvrage parut en 3 temps, savoir ; le 1 volume en 1702 ; le 2e et le 3 conjointement avec le 1 en 1732 ; le 4e ne fut publié qu'en 1738 par les soins de l'abbé François Granet, son concitoyen, son parent et son héritier

L'auteur ayant annoncé, dans ses Lettres sur l'illusion des philosophes, un traité du discernement des effets naturels avec ceux qui ne le sont pas, commença à exécuter sa promesse en donnant son premier volume, où, après avoir discuté en philosophe les différents systèmes sur la baguette divinatoire, il donne tout ce qu'il a d'historique et de certain sur la matière ; et, pour remplir le titre de son livre, il s'étend sur de célèbres superstitions qui ont embarrassé les savants dans la suite des âges. Ce premier volume fut présenté à l'académie royale des sciences le 16 Nov. 1701 (Journal de l'acad. royale des sciences, t. XXI, p. 365 verso aux archives de cette académie). L'abbé Bignon nomma, pour l'examiner, le P. Malebranche, MM. Gallois, Du Hamel, Dodart et de la Hire. Après examen l'académie conclut le 17 X suivant : « Nous sommes convaincus que ce livre était plein de recherches curieuses et bien raisonné ; que les principes que l'auteur établit pour démêler ce qui est naturel de ce qui ne l'est pas, sont solides et que les principes qu'il combat, sont de pures impostures des hommes ou doivent avoir des causes qui ne peuvent être rapportées à la physique, supposé la vérité des faits, dont on n'a pas entrepris la discussion. » (Ibid. p. 420)

(1 <u>La baguette divinatoire</u>

Un paysan de St Véran en Dauphiné, nommé Jacques Aimar, qui se mêlait de faire tourner la baguette, avait suivi à la piste jusqu'à Beaucaire des meurtriers qui avaient, pour les voler, tué à Lyon le 5 juillet 1692 un marchand de vin et sa femme. Ce fait extraordinaire passionna la France entière. Le Journal des savants, le Mercure galant du 1 trimestre 1693 sont remplis de longs récits, de dissertations savantes, de lettres très peu courtoises et souvent mal informées sur le grand fait du jour.

~~Le P. Le Brun se trouvait alors au séminaire de Grenoble~~. L'évêque de Grenoble, le cardinal Le Camus, consulta le Père Le Brun qui avait été professeur de théologie dans son grand séminaire sur cet usage pratiqué depuis longtemps en Dauphiné de découvrir de l'eau, des minéraux, des métaux en tenant entre les mains une baguette fourchue qui tournait quand on approchait de ces choses. Quelle était la valeur de ce procédé ? En toute conscience était-il permis de s'en servir ?

Le Brun examina avec soin tous les faits qu'on lui signalait et, avant de répondre à son évêque, il écrivit à son ami le P. Malebranche pour savoir ce qu'il en pensait. On n'a pas conservé la lettre du cardinal Le Camus ; du moins, elle ne se trouve pas dans le volume des Lettres du cardinal publié par le P. Ingold chez Picard en 1892. Les lettres du P. Le Brun au P. Malebranche se trouve dans le Mercure-galant de janvier 1693 p. 36-46 ainsi que les réponses du P. Malebranche p. 47-65 (On les retrouve dans la Correspondance inédite de Malebranche p. 5 et dans l'Histoire des pratiques superstitieuses du P. Le Brun, édit 1732 t III p. 441)

Appuyé de l'autorité de son savant ami, le P. Le Brun donna ses

Bibl N^le V 2486 <u>Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes</u>, Paris, chez Jean Boudot, 1693, in 16 de XXXIV-309 pages. Il mit en tête ses 2 lettres à Malebranche et la réponse du grand philosophe.

— <u>Les mêmes</u>, suivant la copie, à Paris chez Jean Boudot et à Amsterdam, 1696, in 12 (2

~~Le P. Le Brun [illegible] pouvait dans son ouvrage qu'il n'y a que fourberie dans l'usage de la baguette et que, si l'effet en est réel, il n'est point naturel, mais produit par une mauvaise intelligence~~. sans aucun doute ~~On doit placer la baguette divinatoire au nombre des pratiques superstitieuses~~

Cette décision heurtait le sentiment du public et des protestations s'élevèrent surtout dans le corps médical de Lyon

Pierre Régis, qui allait entrer à l'académie des sciences en 1699, envoie au Mercure galant (Mois de Mars, p 95 à 103) <u>sa lettre sur la baguette justifiée et ses effets démontrés naturels</u>

Pierre Garnier, médecin lyonnais, donne son <u>Histoire de la baguette de Jacques Aimar pour faire toutes sortes de découvertes</u>, Paris, Langlois, 1693, in 18 de 111 pages

Pierre Chauvin, autre médecin de Lyon, publie à Lyon une <u>Lettre à Mme de Sénozan sur les moyens dont on s'est servi pour découvrir les coupables d'un assassinat commis à Lyon le 5 juillet 1692</u>, Lyon, Deville, in 18 de 78 pages (1)

~~Ces auteurs prétendaient qu'il n'y avait rien que de naturel en toute cette affaire~~

Pantrot, doyen des médecins de Lyon publie : <u>La Baguette de Lyon avec laquelle on découvre les choses cachées ou volées. Ses effets contre toutes sortes de coupables, la condamnation de Joseph Armoud, assassin roué vif le 30 août de cette année 1692</u>. À Toulouse, chez Boude, 1692

L'abbé de Vallemont, docteur en théologie donne : <u>La Physique occulte, ou traité de la baguette divinatoire</u>, Paris, 1693. Selon lui le démon n'a aucune part dans les effets naturels de la baguette. Il attribue les mouvements de la baguette aux vapeurs, aux fumées, à la matière subtile qui s'exhale des corps. Il compare les mouvements de la baguette à ceux de l'aimant. Il explique pourquoi la baguette ne tourne pas entre les mains de tout le monde

(1) Il prétend que les corpuscules qui sont sortis du corps des meurtriers et qui sont répandus dans les chemins par lesquels ils ont passé, sont les seules causes qui puissent agiter le sang et les esprits animaux du paysan en la manière qu'il l'expérimente en tenant sa baguette ; que le mouvement de la baguette doit être attribué aux muscles fléchisseurs des doigts de celui qui la tient et que ce mouvement, quoique mécanique, est involontaire (Journal des savants, 1693, p. 53

Claude Comiers, chanoine d'Embrun sa patrie, publia dans le Mercure de Mars 1693 une lettre très violente sous le titre de <u>La baguette justifiée et ses effets démontrés naturels</u>

Le P. Ménestrier, jésuite, dans sa <u>Philosophie des images énigmatiques</u> examine lui aussi la question de la baguette. Comme le P. Le Brun, il prouve qu'elle ne peut avoir d'elle même aucune vertu naturelle : l'usage de cet instrument lui paraît fort suspect et il conclut que le talent de la baguette n'est pas naturel et que, s'il est surnaturel, il ne peut venir de Dieu (Journal des savants 1695 - p. 428)

Le P. Le Brun, en présence de toutes ces attaques, se crut obligé de répondre. Il donna dans le Mercure d'avril (p. 105 à 150) une <u>Lettre concernant la divination par la baguette</u> qui était une réponse à la fois solide et polie et pour calmer la colère de son adversaire, il fit ajouter à la fin du même Mercure une espèce de désaveu de quelques termes dont Comiers et l'abbé de Vallemont avaient pu être blessés.

Mais cet excès de politesse n'apaisa point le irascible chanoine et l'on vit paraître dans le Mercure du mois d'août (p. 53 à 149) une très longue <u>Réplique à l'anonyme</u> dans laquelle les injures tiennent lieu de raisonnement

Reprenant la question sur un point de vue plus large, le P. Le Brun publia son

(2 <u>Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants</u> ~~avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas~~ Rouen, chez Behourt et se vend à Paris chez J. Boudot 1701, in. 12 de LIV-637-XLI pages.

Le P. Le Brun s'attache à faire voir que la pratique de se servir d'une baguette pour découvrir les voleurs, les meurtriers, les métaux, les eaux est une superstition. Il explique d'abord ce qu'est la baguette, il ne révoque point en doute les faits qu'on en rapporte, ayant été lui-même témoin de quelques-uns ; il détaille l'usage qu'on fait de cette baguette en Allemagne, en Flandres, en Bohême, en Suède, en Hongrie, en Angleterre, en Italie, en Espagne. Il examine ensuite quelle est la cause du mouvement de la baguette et prouve que ce mouvement vient du démon. Le journal des savants (1702. p. 103) ajoute que le traité est plein de recherches savantes et de réflexions judicieuses.

— <u>La même</u>, même édition. Rouen et Paris, J. de Nully, 1702, in 12 de XXVIII-637-XIV ffnc, avec une gravure de S. Le Clerc

Voir les Mémoires de Trévoux de janvier 1702 p. 3.

+ plus bas

Cet ouvrage parut en 3 temps, savoir : le 1 volume en 1702 ; le 2e et le 3 conjointement avec le 1 en 1732 ; le 4e ne fut publié qu'en 1738 par les soins de l'abbé François Granet, son concitoyen, son parent et son héritier

L'auteur ayant annoncé, dans ses Lettres sur l'illusion des philosophes, un traité du discernement des effets naturels avec ceux qui ne le sont pas, commença à exécuter sa promesse en donnant son premier volume, où, après avoir discuté en philosophe les différents systèmes sur la baguette divinatoire, il donne tout ce qu'il a d'historique et de certain sur la matière ; et, pour remplir le titre de son livre, il s'étend sur de célèbres superstitions qui ont embarrassé les savants dans la suite des âges. Ce premier volume fut présenté à l'académie royale des sciences le 16 Nov. 1701 (Journal de l'acad. royale des sciences, p. 365 verso aux archives de cette académie). L'abbé Bignon nomma, pour l'examiner, le P. Malebranche, MM^rs Gallois, Du Hamel, Dodart, et de la Hire. Après examen l'académie conclut le 17 X suivant : « Nous sommes convenus que ce livre était plein de recherches curieuses et bien raisonné ; que les principes que l'auteur établit pour démêler ce qui est naturel de ce qui ne l'est pas, sont solides et que les principes qu'il combat, sont de pures impostures des hommes ou doivent avoir des causes qui ne peuvent être rapportées à la physique, supposé la vérité des faits, dont on n'a pas entrepris la discussion. » (Ibid. p. 420)

2

Ce livre fut encore approuvé par de célèbres docteurs d'une manière avantageuse à l'auteur et à l'ouvrage. En effet, dit le P. Bicaïs, "rien n'est plus judicieux et plus digne d'un philosophe chrétien que les règles établies par le P. Le Brun pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. Il est en garde contre la crédulité et l'incrédulité, qui sont des écueils également dangereux et il n'oublie jamais que la religion se trouve comme située entre deux vices pernicieux : l'impiété et la superstition ; — l'une, par un oubli de Dieu et le mépris de tout ce qui est établi, sape le fondement de la religion ; — l'autre, en se portant trop loin, n'en fait révérer qu'un fantôme.

Dans le 3e ~~ouvrage~~ volume est un autre ouvrage du même auteur, qui a rapport aux pratiques superstitieuses. On y trouve ~~[illegible]~~ une nouvelle édition des *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette divinatoire* ~~[illegible]~~ et les lettres et les Dissertations publiées sur le même sujet en 1692 et 1693 par différents auteurs.

Le 4e volume, qui est un recueil de pièces pour servir de supplément à l'*Histoire des pratiques superstitieuses* contient d'abord 3 Dissertations composées par le P. Le Brun lui-même : (1° sur l'apparition du prophète Samuel à Saül, lorsque ce prince l'eut fait évoquer par la pythonisse — (2, sur les moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'ancienne Loi ; (3 sur le Purgatoire de S. Patrice. Les pièces que l'éditeur, le P. Dominique Granet, a ajoutées, roulent sur plusieurs sujets assez différents les uns des autres ; mais qui tiennent ou qui paraissent tenir tous à la superstition, ~~[illegible]~~ par exemple : (1 la décision donnée en 1655 par les docteurs de la Faculté de théologie de Paris contre certaines pratiques impies et sacrilèges introduites parmi les compagnons de certains métiers (2 un traité que M. Thiers publia en 1673 contre une inscription du portail du grand couvent des Cordeliers de Reims ; — (3 la réfutation des prophéties touchant l'élection des Papes attribuées à St Malachie. C'est un ouvrage du P. Menestrier, jésuite, qui établit d'abord que S. Malachie n'est pas l'auteur de ces prophéties et il montre ensuite en détail les extravagances qui s'y trouvent — (4 une lettre d'un ecclésiastique de Châlons-sur-Marne sur le saint nombril, gardé dans une des paroisses de cette ville et enlevé le 19 avril 1707 par l'évêque Gaston J. Bt. Louis de Noailles.

Voici la suite des éditions de ~~[illegible]~~ l'ouvrage du P. Le Brun :

— *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants. Avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas*. Rouen, chez Behourt et se vend à Paris chez J. Boudot, 1701, in 12 de ~~[illegible]~~ LIV-637-XLI pages.

— *La même*, même édition, Rouen et Paris, J. de Nully, 1702, in 12 de XXVIII-637-XIV ffnn, avec une gravure de S. Le Clerc.

Voir les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1702. p. 3

— *La même*, seconde édition, augmentée, Paris, Veuve Delaulne, 1732, 3 in 12 de XCVIII-433-XII p. = 568-X p. = 505-IV p. avec approbation et privilège du Roi du 13 mai 1729

Voir les *Mémoires de Trévoux*, 1732, p. 1661, 1825, 2013.

On trouve au commencement du 1 volume de cette 2 édition et de la 3e, outre la préface que l'auteur avait mise en tête de l'édition de 1702, un discours adressé aux évêques de France en forme d'épître dédicatoire, une seconde préface du nouvel éditeur, l'abbé Bellon, chapelain de la chapelle et oratoire du roi et chanoine de la cathédrale de Chartres, abbé commendataire de l'abbaye royale de Val chrétien, homme de mérite, décédé en 1782 à Paris, une épître dédicatoire au cardinal Fleury et un éloge historique du P. Le Brun. neveu et un des héritiers du P. Le Brun

~~[illegible]~~. Un libraire d'Amsterdam, Bernard, réimprima ces 3 volumes la même année 1732, in 8 de LXIV-250 p. — 326 p. — 283 p. et y ajouta, en 1736, un 4 volume de 430 p. avec nombreuses figures représentant ces pratiques superstitieuses. ~~Ce volume ... du P. Le Brun fait le tome XI de la collection de~~

— *La même* dans les *Superstitions anciennes et modernes, préjugés vulgaires qui ont induit les peuples à des usages et à des pratiques contraires à la religion*

Bibl. Mazarine J. 5031

Amsterdam, Jean Frédéric Bernard, 1732, in f° de XVI-II-264-72 pages et 11 planches gravées. Le traité du P. Le Brun ne commence qu'à la page 114 du t. XI de la collection de Bernard ~~Bernard sur l'histoire des religions~~. Il y a 2 feuilles de remarques sur le traité des superstitions de M. Thiers qui forme la 1 partie du volume et de la page V à la page IX un éloge historique du Père Le Brun, p[...]. 0.

Cette édition hollandaise décida l'éditeur de Paris à donner lui aussi un

Bibl Nle V 2487

— *Recueil de pièces pour servir de supplément à l'histoire des pratiques superstitieuses du Père Le Brun*, Paris, Veuve Delaulne, 1737, in 12 de XLVI-530 pages

Voir les *Mémoires de Trévoux* de sept. 1738. p. 1885 ~~[illegible]~~. Le volume est l'œuvre de ~~Dom Dominique Granet~~ l'abbé Granet, originaire qui aussi de Brignoles. L'approbation est datée du 30 juillet 1737

Dans la préface on parle d'une édition hollandaise de 1732 et des supercheries contenues dans le t. IV de cette édition imprimé en 1736

— *La même*, nouvelle édition augmentée. Paris, Poirion, 1750, 4 vol. in 12 de XCV-433-XI p. = 568-XII p. = 567 p. = 530 p. avec frontispice gravé

Le dernier volume est de 1751 (Bibl. Nle V. 2487, 5, 6, 7, 8.

— *La même*, nouvelle édition augmentée à Paris, chez Guillaume Desprez et P. G. Cavelier, 1750, 3 vol. in 12 de XCVI-433-XII p = 568-XI p. = III-567 p. avec approbation et privilège du roi. — Un frontispice dessiné par Coypel ; gravé par Cochin — Devise : Tantum religio potuit suadere malorum

Bibl. d'Aix D. 1258

le permis du P. de la Tour est du 22 janvier 1732 = L'approbation de Tamponnet est du 2 août 1749 = le privilège est du 18 octobre 1749

— *Recueil de pièces pour servir de supplément à l'histoire des pratiques superstitieuses du Père Le Brun*, nouvelle édition augmentée, t. IV, 1751, in 12 de XIV-530 p.

~~L'approbation de ce volume spécial est du 30 juillet 1737~~

3

Discours sur la comédie, où l'on voit la réponse au théologien qui la deffend avec l'histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'Eglise depuis le 1 siècle jusqu'à présent (Bibl. Nle D 4543 dans un Recueil)

Vae mundo a scandalis (Matth. XVIII 7)

à Paris chez Louis Guérin et Jean Boudot, 1694, in 12 de 163 pages

avec privilège du 9 juillet 1694 et approbation des docteurs

— Le même sous ce titre : Discours sur la comédie ou traité historique et dogmatique des jeux de théâtre et autres divertissements comiques, soufferts ou condamnés depuis le 1 siècle de l'Eglise jusqu'à présent par le P. Lebrun, prêtre de l'Oratoire (un exemplaire à la Bibl. de Fréjus)

seconde édition augmentée de plus de la moitié.

à Paris, chez la Veuve Delaulne, 1731, in 12 de XXLVIII - 360 pages ~~et~~ et 11 feuillets non numérotés

L'Epître est adressée à Louis d'Albert d'Ailly, Duc de Chaulnes, mais non signée

Cette seconde édition a été donnée par l'abbé Granet François (1692-1741) collaborateur du P. Desmolets et de l'abbé Desfontaines

Voir les Mémoires de Trévoux de mars 1732, p. 403 et les Nouvelles Ecclésiastiques de 1732

Ce fut M. de Harlay, archevêque de Paris, qui engagea le P. Lebrun à réfuter un écrit que le P. François Caffaro, religieux théatin, avait composé en faveur du théâtre sous le titre de Lettre d'un théologien illustre pour savoir si la comédie peut estre permise ou doit estre absolument défendue in 12 sans date ni lieu, et qui fut mise en 1746 ~~[illegible]~~ en tête des Oeuvres de Boursault. Le Père Lebrun réfuta l'écrit dans deux discours qu'il prononça dans ses leçons publiques au séminaire de S. Magloire le 26 avril et le 3 mai 1695. Il confia son mss à l'abbé de Soubise, plus tard cardinal de Rohan et évêque de Strasbourg, qui le fit imprimer à ses frais à l'occasion de la Judith de l'abbé Boyer, représentée dans le carême de 1695 ~~et qu'il publia la même année par ordre du prélat~~. Le succès de cet ouvrage, quoique imparfait, surpassa les espérances de l'auteur et l'engagea à ramasser dans le cours de ses études plusieurs autres faits dont s'est servi l'abbé Granet pour la seconde édition parue sous ce titre

terminer

Le P. Lebrun s'est proposé dans cette seconde édition de parler des différents genres de spectacles, usités depuis la naissance du Christianisme et d'exposer la doctrine de l'Eglise sur ce sujet. Il n'avait pas encore paru en notre langue aucun traité renfermant autant de choses intéressantes sur le sujet

« Les détails historiques que renferme cet ouvrage font plaisir. On ne trouve dans aucun livre français tant de choses singulières sur le théâtre depuis Auguste jusqu'à la naissance » de la tragédie sous le cardinal de Richelieu. Il y a des choses extrêmement curieuses sur les troubadours ... » (Desfontaines : Nouvelles du Parnasse, t. I, p. 442)

Il résulte ~~[illegible]~~ néanmoins des faits et des autorités des Pères, des Conciles... etc. conservés dans l'ouvrage, que jamais l'Eglise n'a été favorable aux farceurs et aux comédiens

On dit que Mgr de Harlay obligea le Père théatin à désavouer son ouvrage. L'abbé Granet a publié ce désaveu cette même année 1694 sous le titre de ~~[illegible]~~ une Lettre à Mgr l'archev. de Paris ~~[illegible]~~ in 4° et in 12 ~~[illegible]~~ ; mais le P. Caffaro a désavoué plus tard cette lettre

(« Il serait à souhaiter, ajoute de son côté le P. Bougerel, que l'abbé Granet ait publié cet ouvrage tel que le P. Lebrun l'avait laissé et n'ait pas de sa propre autorité supprimé quantité de passages » fort intéressants des Pères qui faisaient la chaîne de la tradition, ainsi qu'il me l'a avoué lui-même. »

H

Essai sur la concordance des temps, pour l'intelligence des auteurs ecclésiastiques des huit premiers siècles de l'Église avec des tables pour la concordance des ères et des époques, dans lequel on peut voir d'un coup d'œil, par le moyen des colonnes, l'accord ou la différence des époques, Paris, 1700, in 4

Ce projet du P. Le Brun fut extrêmement applaudi, et, quoique la faiblesse de sa vue ne lui ait pas permis de porter cet ouvrage à la perfection, il a cependant laissé des matériaux considérables qu'il a laissé par testament à un abbé Béthizis qui avait été son secrétaire. De celui-ci ils sont passés ensuite en d'autres mains et perdus.

Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la Messe

Le P. Le Brun avait publié dès 1715 un prospectus de son livre, intitulé :
Avis sur un ouvrage qu'on va imprimer sous ce titre : Explication... etc, de 3 pages in 4, sans date, ni nom d'imprimeur, ni nom de lieu, dans lequel il demandait qu'on lui adressât des renseignements sur le sujet.

L'année suivante, 1716, il fit réimprimer et distribuer cet Avis sur un ouvrage qu'on va imprimer en in 8 de 8 pages s.l.n.d, ni nom d'imprimeur, avec des questions plus précises et plus détaillées sur les points restés encore obscurs pour lui.

Bibl. Nle inventaire B 3513 — Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la Messe, suivant les anciens auteurs et les monuments de la plupart des églises, avec des dissertations et des notes sur les endroits difficiles et sur l'origine des rites. Paris, Florentin Delaulne 1716-1726, 4 in 8

1 vol., 1716, de LII, 8 ff non numérotés d'approbations épiscopales, 706 pages et 15 ff de tables non numérotés

A certaines éditions on a joint à ce volume la Lettre du P. Le Brun prêtre de l'oratoire touchant la part qu'ont les fidèles à la célébration de la Messe Paris, Florentin Delaulne, 1718, 15 pages.

2e volume, 1726, de XV, XIV, 677 pages. Paris. Veuve Delaulne, 1726, Florentin Delaulne était mort dans l'intervalle.

3e volume, de XVI, X, 727 pages. Paris Veuve Delaulne 1726

4 volume, de 2 ff, 276, 6 ff. Paris Veuve Delaulne 1726

L'édition est ornée d'un frontispice et de planches

Voir les Mémoires de Trévoux de juin 1717, page 872 ; juillet 1727, page 1181.

Le P. Le Brun préparait avec ardeur une seconde édition, quand la mort le surprit le 6 janvier 1729. Il laissait un paquet énorme de notes de toutes sortes, dont l'abbé François Granet se servit pour la préparation de l'édition suivante : il devait lui-même mourir à la peine le 2 avril 1741

— Le même, Paris et Liège, 1726, 4 in 8

— Le même, Paris, 1741, 4 in 8.

— La même, Liège et Paris, 1767, 4 in 8

Bibl. Nle inventaire B 3544 — La même, Liège, chez Tutot, 1777-1778, 5 in 8 en 8 tomes de LXVII - 697 - VI
nouvelle édition corrigée avec soin avec planches
XVII, 675, III
XI 726. VII
V 287
12, XXVI. 351 pages

— La même, même édition, à Liège chez Tutot et à Paris chez Duprez, nouvelle édition corrigée avec soin avec approbation et privilège

— La même, à Paris chez Valade, 1778, 3 vol in 8 avec la Défense du P. Le Brun, par M. A. P. D. L. O

3 vol in 8
T. I LII, 8 ff, 276, 3 ff
T. II paginé de 278-687 plus 6 ff
T. III XVI 352 pages

— La même, Liège, 1781

— La même, Paris, 1787, 8 in 8

sous ce titre Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la Messe suivant les anciens auteurs et les monuments de toutes les églises du monde chrétien, où l'on voit ces liturgies, le temps auquel elles ont été écrites, comment elles se sont répandues et conservées dans tous les patriarchats, leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice et cette uniformité abandonnée par les sectaires du XVI siècle

Bibl. Nle inventaire B 10571 — La même, Avignon et Paris, Séguin aîné, 1843, 4 in 8 de XXXVIII, 616 p
ouvrage accompagné de plans, planches dépliables et vignettes sur bois
XVI, 566 p
XVI, 600 p
IX, 531 p

~~La même~~

— La même, Lyon et Paris, Périsse, 1850, 4 in 8 de 616, 566, 600 et 531 p

— La même, traduite en italien, Vérone, 1752, in 4

— La même, traduite en latin sous le titre : Explicatio litteralis, historica et dogmatica Missae ab ADM. R. P. Petro Le Brun, oratorii presbytero, Gallice jam edita, nunc vero a Rev. et Excell. Joanne Antonio Dalmaso Vincentino, sacrae theologiae doctore colleg. latine reddita. Venetiis, 1770, Typis Caroboli et Pompeati 4 vol in 4
XLIV 356
346
328
399

— La même, Lyon et Paris, Périsse, 1860, nouvelle édition, 4 vol in 8 de 616, 566, 600 et 531 pages.
~~Besançon Outhenin Chalandre fils et Paris Méquignon junior 1844~~

5

~~L'ouvrage du P. Le Brun répondait à la grandeur de son dessein~~

C'est de tous les ouvrages du P. Le Brun, celui qui lui a fait le plus d'honneur et qui lui a attiré les compliments de tout le monde savant, même des pays étrangers. En effet, cette Explication des cérémonies de la Messe renferme une infinité de recherches curieuses et donne une haute idée de l'érudition et de la sagacité de l'auteur.

L'ouvre est dédiée au cardinal de Noailles et approuvée de plusieurs évêques, entre autres du cardinal Fleury

« Laissez donc, mon cher Père, lui dit un jour l'abbé Bignon, vos superstitions et votre baguette divinatoire, choses curieuses sans doute, mais inutiles. Croyez-moi, abandonnez tout cela dans le fond de vos tiroirs et donnez-nous une étude plus intéressante, plus digne de vous, plus utile à nous tous sur les cérémonies de la Messe dont personne ne connait l'histoire. »

Enthousiasmé par l'idée qui lui était suggérée, le Père Le Brun se met aussitôt à la besogne. Il commence par visiter les archives des églises et des couvents de la France, de la Belgique et de l'Allemagne ; son voyage dura deux années 1705 et 1706. « Il faisait copier avec soin, raconte le P. Bicaïs les morceaux qui convenaient à son dessein, marquant exactement la date des manuscrits.

« Avec la protection des Ministres des Affaires étrangères et des ambassadeurs du roi auprès de la Porte, il fit venir de Rome, du levant et d'ailleurs un grand nombre de « mémoires sur les différentes liturgies, dont il s'est servi avec succès dans la composition de cet ouvrage, auquel il comptait donner une suite de 9 volumes, projet qu'il n'a pu « exécuter qu'en partie dans les 3 volumes qu'il a publiés dix ans après le premier sous ce titre :

Explication de la Messe, contenant les dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les Eglises du monde chrétien, où l'on voit ces liturgies, le temps auquel elles ont été écrites, comment elles se sont répandues et conservées dans tous les patriarchats ; leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice et cette uniformité abandonnée par les sectaires du 16 siècle. A Paris, chez la veuve Delaulne, 1726, 4 volumes in 8, y compris la réimpression du 1 volume qui avait paru en 1716

[…] chrétiennes sur l'essentiel du sacrifice, sur la présence réelle,
[…]r tous les dogmes exprimés dans la liturgie de l'Eglise romaine
[…]qu'on pourrait opposer.
[…] savants d'août 1726, on se sent pénétré de reconnaissance
[…] notre culte extérieur est essentiellement le même que celui des
[…]tiel du sacrifice et que plusieurs cérémonies pieuses qu'ils ont
[…]es théologiens protestants savent l'embarras où les jette
[…]acer et de M. Basnage dans son Histoire de l'Eglise. On peut
[…] ce qui a été écrit si doctement sur cette matière et est digne d'être
[…] regarde les fondements de la religion et l'institution du culte

[…] ~~celui du P. Le Brun~~, quoique ~~reçu très favorablement du public~~,
[…]'usage de réciter en silence une partie des prières de la Messe dans toutes les églises et dans tous les siècles.

[…]imprimer l'épître dédicatoire et la table des chapitres du deuxième
[…] dépenses. Mais, l'évêque de Chartres, Mgr des Montiers de Mérinville
[…] trop chargées déjà d'impositions plus utiles, disaient-ils.

Ce sentiment avait déjà été soutenu par Dom Touttée, bénédictin, dans ses Dissertations sur S. Cyrille de Jérusalem dont il donna en 1720, in f°, une édition estimée. Benoît XIV, qui parle de cette controverse (De sacrificio Missae l. 2 ch 15 N 21) est contraire au Bénédictin et à l'Oratorien. Le P. Merlin, dans son Traité de la forme des sacrements Paris 1745 in 12. ch. 4 et 14 a aussi combattu le P. Le Brun *

[…], 1712, in 12. En réalité, l'auteur de cette lettre était Rémi
[…]latins avaient renfermé, dans tous les temps, la forme de la consécration
[…]remier volume de l'Explication de la Messe. Comme le curé s'appliquait
[…] P. Le Brun, ce dernier fit paraître une
[…]n 1718, 15 pages in 8. On la trouve réunie au 1 volume de quelques
[…]Delaulne
[…] entendue, les fidèles prient, offrent et sacrifient conjointement avec
[…]né principalement dans sa lettre, le P. Le Brun s'étendit dans sa réplique sur ce point d'une façon positive
[…]nformes à la romaine etc. Troyes 1733, in 8° cette dissertation mérita, dit-on les éloges du P. Duguet
[…] ~~rencontrer contre les Pères Le Brun et Bougeant~~ […]
[…]ie grecque n'auraient jamais eu lieu, si, de part et d'autre

[…]isent avec plus d'acharnement et d'aigreur à la 10e Dissertation du tome III sur la liturgie des
[…] vis après les paroles de J.C et il y est marqué en termes formels
[…] et des auteurs ecclésiastiques des onze premiers siècles, contient que
[…]l'invocation ou la prière jointes ensemble.
[…]) et le Père Lecourrayer de Ste Geneviève s'élevèrent contre ce
[…]mment. Le premier publia une Réfutation de la dissertation […] de l'Eucharistie, Paris, 1727, in 12. Le second, professeur de théologie
d'Houry

Le Brun. père

trois lettres pour servir de réponses a quelque difficultés qu'lon luy a faite contre son sentiment sur la nécessité de l'invocation, pour la validité de la consécration de la Sainte Eucharistie (adressée à l'abbé Breyer, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église de Troyes)

24 feuille in 4°

N° 1390 catalogue de Troyes.

5

~~L'ouvrage du P. Le Brun répondait à la grandeur de son dessein~~

C'est de tous les ouvrages du P. Le Brun, celui qui lui a fait le plus d'honneur et qui lui a attiré les compliments de tout le monde savant, même des pays étrangers. En effet cette Explication des cérémonies de la Messe renferme une infinité de recherches curieuses et donne une haute idée de l'érudition et de la sagacité de l'auteur. Le ouvre est dédiée au cardinal de Noailles et approuvée de plusieurs évêques, ~~au nombre desquels est~~ entre autres du cardinal Fleury

« Laissez donc, mon cher Père, lui dit un jour l'abbé Bignon, vos superstitions et votre baguette divinatoire, choses ~~[illegible]~~ curieuses sans doute, mais inutiles. Croyez-moi, abandonnez tout cela dans le fond de vos tiroirs et donnez-nous une étude plus intéressante, plus digne de vous, ~~aussi riche d'intérêt~~ plus utile à nous tous, sur les cérémonies de la Messe dont personne ne connait l'histoire. »

Enthousiasmé par l'idée qui lui était suggérée, le Père Le Brun se met aussitôt à la besogne. Il commence par visiter les archives des églises et des couvents de la France, de la Belgique et de l'Allemagne ; son voyage ~~dura plusieurs~~ deux années 1705 et 1706. « Il faisait copier avec soin, raconte le P. Bicäis les morceaux qui convenaient à son dessein, marquant exactement la date des manuscrits.

« ~~[illegible]~~ Avec la protection des Ministres des Affaires étrangères et des ambassadeurs du roi auprès de la Porte, il fit venir de Rome, du Levant et d'ailleurs un grand nombre de « mémoires sur les différentes liturgies, dont il s'est servi avec succès dans la composition de cet ouvrage, auquel il comptait donner une suite de 9 volumes, projet qu'il n'a pu « exécuter qu'en partie dans les 3 volumes qu'il a publiés dix ans après le premier sous ce titre :

Explication de la Messe, contenant les dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les Eglises du monde chrétien, où l'on voit ces liturgies, le temps auquel elles ont été écrites, comment elles se sont répandues et conservées dans tous les patriarchats ; leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice et cette uniformité abandonnée par les sectaires du 16 siècle. A Paris, chez la veuve Delaulne, 1726, 4 volumes in 8, y compris la réimpression du 1 volume qui avait paru en 1716

Cet ouvrage répond parfaitement à la grandeur du dessein de son auteur. Le consentement de toutes les églises chrétiennes sur l'essentiel du sacrifice, sur la présence réelle, sur la transubstantiation, sur l'invocation des saints et la prière pour les morts ; en un mot sur tous les dogmes exprimés dans la liturgie de l'Eglise romaine et sur les principales parties de la messe, y paraît dans une évidence supérieure à toutes les difficultés qu'on pourrait opposer.

« A la vue d'un ouvrage si utile et qui a dû coûter tant de soins et de peines, dit le Journal des savants d'août 1726, on se sent pénétré de reconnaissance « et d'estime pour le savant auteur qui, par ses recherches laborieuses fait voir ici clairement que notre culte extérieur est essentiellement le même que celui des « premiers siècles du christianisme ; que la plupart des sectaires du 16 siècle ont abandonné l'essentiel du sacrifice et que plusieurs cérémonies pieuses qu'ils ont « rejetées, se trouvent uniformément dans toutes les anciennes liturgies du monde chrétien. Les théologiens protestants savent l'embarras où les jette « l'exposition de ces liturgies, malgré les chicanes et les défaites d'André Rivet dans son Criticus sacer et de M. Basnage dans son Histoire de l'Eglise. On peut « dire que l'ouvrage du P. Le Brun achève le triomphe de l'Eglise catholique et met le comble à tout ce qui a été écrit si doctement sur cette matière et est digne d'être « lu non seulement des savants et des théologiens, mais de tous ceux qui aiment à s'instruire de ce qui regarde les fondements de la religion et l'institution du culte « extérieur qui est en usage dans l'Eglise. »

~~Comme il est rare qu'un ouvrage, si bon qu'il soit, réunisse tous les suffrages sans exception, celui du P. Le Brun, quoique reçu très favorablement du public, trouva néanmoins des critiques.~~ Ces 3 volumes contiennent 14 dissertations auxquelles l'auteur en joignit une 15me sur l'usage de réciter en silence une partie des prières de la Messe, dans toutes les églises et dans tous les siècles.

~~Le premier qui parut sur la scène, fut un curé du diocèse de Paris, ou soi-disant tel~~

Le P. Le Brun avait eu l'idée de dédier son ouvrage au Clergé de France et il avait même fait imprimer l'épître dédicatoire et la table des chapitres du deuxième volume. Il demandait en somme une pension pour continuer un travail qui l'engageait à de grandes dépenses. Mais, l'évêque de Chartres, Mgr des Montiers de Mérinville et celui de Chalon sur Saône, Mgr François de Madot s'opposèrent à sa demande au nom de leurs provinces trop chargées déjà d'impositions plus utiles, disaient-ils.

Ce ne fut pas la seule contrariété qu'eut à souffrir le Père Le Brun.

Le premier à l'attaque fut un curé du diocèse de Paris, ou soit disant tel, ~~[illegible]~~ qui publia Lettre d'un curé du Diocèse de Paris à l'auteur du Journal de Trévoux touchant le sacrifice de la Messe, Paris, 1712, in 12. En réalité, ~~la lettre~~ l'auteur de cette lettre était Rémi (1669-29 X 1749) Breyer, docteur de Sorbonne, chanoine et promoteur de l'église de Troyes. Il veut prouver que les Grecs et les Latins avaient renfermé, dans tous les temps, la forme de la consécration dans ces paroles : « Hoc est, etc. » Il se plaint de l'extrait que le journaliste de Trévoux avait donné du premier volume de l'Explication de la Messe. Comme le curé s'expliquait d'une manière équivoque et qu'on ne savait point s'il attaquait ~~le P. Le Brun ou~~ l'auteur du journal, ou le P. Le Brun, ce dernier ~~[illegible]~~ fit paraître une Lettre du P. Le Brun, prêtre de l'Oratoire, touchant la part qu'ont les fidèles à la célébration de la Messe, Paris, 23 juin 1718, Florentin Delaulne, 15 pages in 8. On la trouve réunie au 1 volume de quelques éditions de l'Explication. Le P. Le Brun enseigne que la consécration exceptée et l'union du corps mystique bien entendue, les fidèles prient, offrent et sacrifient conjointement avec le prêtre, parce qu'ils concourent tous en leur manière au sacrifice. Comme c'était cette doctrine que le curé avait attaquée principalement dans sa lettre, le P. Le Brun s'étendit dans sa réplique sur ce point d'une façon positive

Breyer répondit par une * voir des carton

Nouvelle dissertation sur les paroles de la Ste Eucharistie où l'on montre que les liturgies orientales sont conformes à la romaine etc. ~~Paris, 1733~~ Troyes 1733, in 8° ~~qui avait~~ cette dissertation mérita, dit-on les éloges du P. Duguet

~~Sur cette polémique voir : Grosley : Les Troyens illustres, T. I p. 134 et suivantes. L'auteur prétend démontrer contre les Pères Le Brun et Bougeant que les Grecs et les Latins avaient dans tous les temps renfermé~~ L'auteur affirme que les disputes entre l'église latine et l'Eglise grecque n'auraient jamais eu lieu, si, de part et d'autre on avait cherché et saisi le vrai sens des liturgies orientales

Sur cette polémique voir : Grosley : Les Troyens illustres, T. I p. 134 et suivantes.

Sur ces entrefaites, l'Explication de la Messe ayant paru en entier, il se présenta de nouveaux adversaires qui s'en prirent avec plus d'acharnement et d'aigreur à la 10e Dissertation du Tome III sur la liturgie des Arméniens. On trouve dans cette liturgie la prière de l'invocation pour le changement du pain et du vin après les paroles de J. C et il y est marqué en termes formels que le changement n'est fait qu'après cette invocation. Le Père Le Brun, fondé sur l'autorité des Pères et des auteurs ecclésiastiques des onze premiers siècles, soutient que la liturgie des Arméniens ne doit point être réformée et que la forme essentielle de la consécration exige l'invocation ou la prière jointes ensemble.

Le Père ~~[illegible]~~ Guillaume Hyacinthe Bougeant jésuite (né à Quimper en 1690, mort à Paris le 7 janvier 1743) et le Père Lecourrayer chanoine de Ste Geneviève s'élevèrent contre ce sentiment. Le premier publia une Réfutation de la Dissertation du R. P. Le Brun sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, Paris, 1727, in 12. Le second, professeur de théologie d'Houry

6

Dans sa communauté, consacra plusieurs leçons à combattre les ~~[illegible]~~ opinions du P. Le Brun. Celui-ci n'attendit pas pour répondre

Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, en réponse à la réfutation publiée par le R.P. Bougeant, jésuite, contre un article des dissertations sur les Liturgies, Paris, ~~[illegible]~~ Veuve Delaulne. 1727, in 8 de XVI-145 pages. Il y eut une édition in-12. Un exemplaire à la Bibl de Troyes relié à la suite du T. IV de l'Explication

« On peut assurer, dit l'auteur de l'Histoire littéraire de France, t. XV, p. 229, que, dans cet ouvrage approuvé de 39 docteurs, le P. Le Brun a mis en poudre la réfutation du « jésuite. Cet écrit se ferait lire avec plus de plaisir si l'auteur avait eu le temps de le faire plus court. »

Les journalistes de Trévoux, fâchés de voir leur confrère réfuté d'une manière si victorieuse, mirent dans leurs Nouvelles littéraires du mois de mars 1728, p. 564, que « le sentiment dont le titre annonçait la Défense, bien loin d'être la doctrine de l'Eglise, était un sentiment qui sentait l'hérésie selon M. de Saintes, évêque « d'Evreux, rapporté par Isambert. »

Le P. Le Brun, sensible à une attaque si insultante, réplique dans le courant du même mois par cette

Lettre qui découvre l'illusion des Journalistes de Trévoux dans le jugement qu'ils ont porté de la Défense de l'ancien sentiment qui joint la prière de l'invocation aux paroles de J.C pour la consécration de l'Eucharistie, ou défense du P. Le Brun, de l'Oratoire et des docteurs qui ont approuvé son ouvrage, Paris, Veuve Delaulne, 1728, in 8 de 27 pages. (Bibl. Nle Inventaire B 3543) avec approbation du 26 avril 1728. La lettre est datée du 29 mars 1728

Cette réponse est souvent jointe à la Défense. Le P. Le Brun ne la mit pas en vente de suite sur le conseil de M. Tournély qui craignait qu'elle ne donnât lieu à une guerre ouverte

Cette lettre, approuvée par M. Leullier, docteur de Sorbonne et grand maître du collège du cardinal Lemoine, contient qqs faits assez curieux. L'auteur, sortant en qq. sorte de son caractère de modération, parle ainsi de ses nouveaux adversaires : « Ces journalistes ne sont ni censeurs royaux, ni censeurs ecclésiastiques, ni d'une compagnie dont les particuliers aient eu le privilège de ne point errer. » Il examine ensuite les motifs qui les ont déterminés à s'ériger en censeurs de ce que tant de savants docteurs ont approuvé. « Cela peut venir, dit-il, de ce qu'ils ne font ordinairement cas que des sentiments de leurs auteurs et de ce qui s'enseigne dans leurs écoles. Ils n'enseignent pas le sentiment que j'ai exposé : il est donc mauvais et censurable à leurs yeux... Ne dit-on pas depuis longtemps qu'ils ne font des journaux que pour louer leurs ouvrages et critiquer ceux qui ne donnent pas dans leurs opinions ? » Il leur reproche ensuite d'avoir fait imprimer les traits injurieux répandus dans leur Journal à l'insu de M. Tournély, chargé par M. le duc du Maine d'examiner leurs mémoires. On trouve dans sa lettre de nouvelles réflexions sur l'opinion qui établit le concours de la prière de l'invocation avec les paroles de N.S.J.C. ; mais l'auteur ~~qui~~ s'est principalement appliqué à prouver que Claude de Saintes, évêque d'Evreux, qu'on a voulu lui opposer, est dans le même sentiment que lui.

De son côté, le P. Bougeant publiait un volumineux

Traité théologique sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, Lyon, 1729, 2 vol. in 12, divisé en 2 parties où l'on démontre par l'unanimité des écoles, par la tradition des églises latine et grecque, par la définition de plusieurs conciles et par la pratique de l'Eglise universelle la nouveauté du sentiment des Grecs modernes et du R.P. Le Brun, prêtre de l'Oratoire, et où l'on éclaire par de nouvelles recherches la décision du concile de Florence et le vrai sens des liturgies orientales.

Cependant les amis communs des deux parties voulant mettre fin à une affaire qui pouvait avoir des suites fâcheuses, interposèrent leurs médiation, dont le résultat fut :

1° qu'il serait défendu aux Journalistes de Trévoux de parler davantage de cette dispute ;

2° que le P. Lebrun, renonçant à faire usage de sa lettre, se bornerait à en mettre le précis dans une Lettre particulière qu'il écrirait à M. de Torpanne, chancelier des Dombes et du duc du Maine, laquelle lettre fut insérée par des ordres supérieurs dans le Journal de Trévoux de juillet 1728, p. 1306 à 1325. On la trouve aussi à la Bibl. Nle fonds français, ctl 22882, f° 93.

La lettre est datée de S. Magloire le 26 avril 1728

Mais le Père Claude René Hongnant, jésuite, chef des Mémorialistes, oubliant les arrangements qui avaient été pris pour un lien de paix, fit paraître peu après, sous le nom de son frère, chanoine régulier et prieur de Dammartin, une

Apologie des anciens Docteurs de la Faculté de Paris, Claude de Saintes et Nicolas Isambert contre une lettre du R. P. Le Brun ... insérée dans les Mémoires de Trévoux par M. P. T. H. Ch. R. Pr. D. D., Paris, Ch. Aubert, 1728, in 12. où l'on répétait avec éloge tout ce qui avait été dit contre le P. Le Brun dans le journal du mois de Mars. (P. T. Hongnant, chanoine régulier, prieur de Dammartin)

L'ouvrage, écrit avec beaucoup de feu, mais sans aucune modération et plein de raisonnements frivoles et de qualifications injurieuses, révolta les personnes sages et éclairées. Le P. Lebrun, sentant d'abord d'où partait le coup, commença à distribuer sa lettre, qu'une condescendance politique avait tenue secrète jusque là. Il n'en devait pas demeurer là. Considérant combien il lui importait de ne pas laisser soupçonner sa foi, il se prépara à réfuter l'écrit du prétendu prieur de Dammartin, qui n'avait pas craint de le mettre en parallèle avec le défenseur de l'Eglise anglicane, et il avait déjà avancé un ouvrage foudroyant contre ses adversaires, lorsqu'une fluxion de poitrine vint terminer la dispute et sa vie.

Les Pères Bourgeault, ~~Lignant~~ Hongnant et consorts, ne se contentant pas de ce qu'ils avaient fait contre lui en France, s'étaient encore adressés à Rome, espérant le faire condamner plus facilement[1]; mais leurs intrigues et leurs efforts furent à pure perte. Le P. Lebrun et son ouvrage étaient avantageusement connus en Italie. Aussi trouvèrent-ils, l'un et l'autre, d'illustres protecteurs en la personne de M. de Fontanini, archevêque d'Ancyre et d'un grand nombre de gens de mérite de ce pays. La reconnaissance ne permet pas de taire que Dom Malouet, bénédictin de St Maur et Procureur général de sa Congrégation à Rome, rendit au P. Lebrun, dans cette circonstance, de très bons offices auprès des Prélats et des savants de cette capitale. Ils se déclarèrent tous pour lui, ayant trouvé qu'on ne pouvait attaquer son sentiment sur la forme de la consécration sans donner atteinte aux monuments de l'antiquité. Quelques-uns de ces savants lui écrivirent même des lettres très flatteuses, dans lesquelles ils avaient inséré des observations et des remarques dont il n'aurait pas manqué de profiter, si Dieu lui eût conservé la vie plus longtemps. La réputation qu'il avait dans la république des lettres, était si bien établie, qu'un auteur anonyme s'étant avisé de faire imprimer deux ans après sa mort une lettre contre ses ouvrages et de le décrier comme un pitoyable physicien, il se présenta un écrivain qui, sous le nom d'un conseiller au Parlement de Grenoble, poussa vivement ce pauvre critique et le convainquit de n'avoir jamais lu les livres dont il avait fait la censure.

(1) Il y eut même certains Mémoires présentés contre lui. Le P. Le Brun se crut obligé de répondre à l'un ~~des mémoires~~ d'entre eux, composé par un prélat romain qui lui reprochait surtout d'avoir écrit en français, soutenant qu'on ne devait point mettre le peuple à portée d'entrer dans ces disputes. Le Brun répond que les Protestants écrivant en langue vulgaire et qu'il ne pouvait se dispenser d'user de la même méthode.

On trouve cette réponse dans le Tome III, p. 121 du Nouvelliste du Parnasse

Le P. Le Brun commença même un nouvel ouvrage, qu'il n'eut pas le temps de terminer, étant mort d'une fluxion de poitrine le 6 janvier 1729

7 VII Lettre du Père Le Brun, prêtre de l'Oratoire, touchant la part qu'ont les fidèles à la célébration de la Messe, Paris, Florentin Delaulne 23 juin 1718, in 8 de 15 pages. On la

On la trouve réunie au premier volume de quelques éditions de l'Explication. L'auteur enseigne que, la consécration exceptée et l'union du corps mystique bien entendue, les fidèles prient, offrent et sacrifient conjointement avec le prêtre, parce qu'ils concourent tous en leur manière au sacrifice. Comme c'était cette doctrine que le curé parisien avait attaquée principalement dans sa lettre, le P. Le Brun s'étendit dans sa réplique d'une façon très positive sur ce point.

Le sentiment ~~de l'Oratorien~~ du Père Le Brun avait déjà été soutenu par Dom Touttée, bénédictin, dans ses Dissertations sur St Cyrille de Jérusalem, dont il donna en 1720 in f° une édition estimée. cardinal Lambertini futur Benoît XIV, qui parle de cette controverse, De ~~sacrificio Missae~~ sacrosancto Missae sacrificio libri tres, livre II, ch. 15, N° 21, est contraire au Bénédictin et à l'Oratorien.

Le P. Merlin, jésuite, dans son Traité historique et dogmatique sur les paroles ou les formes des sacrements de l'Eglise, Paris, 1745, in 12, ch. IV et XIV a aussi combattu le P. Le Brun

8

Le premier volume du Père Le Brun a été souvent publié à part, surtout au XIX siècle. On cite en particulier :

— Explication abrégée des Prières et des Cérémonies de la Messe, tirée de l'ouvrage du Père Pierre Le Brun, prêtre de l'Oratoire. A Metz, chez Devilly, an XIII (1804) in 8 de XIV-262 pages. La dédicace à Monsieur Pierre François Bienaymé, évêque de Metz est signé : J.B. Pierron, prêtre. L'approbation est du 8 Messidor an XII de la république française. (Bibl. Nle Inventaire B. 10564)

— Explication des prières et des cérémonies de la Messe suivant les anciens auteurs et les monuments de toutes les Eglises du monde chrétien. Nouvelle édition revue et corrigée avec soin. Paris, Méquignon junior, 1826, 2 vol in 12 de LXVI-300 et 456 pages (Bibl Nle B. 1056)

— La même. Paris et Besançon, Gauthier frères et Cie, 1828, in 8 de XL-556 pages (Bibl. N B. 10568)

— La même. Paris, Gauthier frères, 1829

— La même Clermont-Ferrand, 1832, in 8.

— La même, Paris, Gauthier frères, 1834, in 8 de XL-556 pages (Bib. N. Inventaire B. 10569) précédée de la lettre de l'évêque de Fréjus (card Fleury) au P. Lebrun du 17 mai 1716 et de l'approbation de Mgr Milon, év. de Condom

— La même, même édition avec la date 1844 à Besançon chez Outhenin-Chalandre et Paris, chez Méquignon junior, in 8 de XL-566 p. (BN Inventaire B 10570)

— La même, même édition, Paris, Gaume, 1844.

~~Celle~~ On publia aussi les abrégés suivants :

— Explication abrégée des prières et des cérémonies de la Messe tirée de l'ouvrage du P. Le Brun, Metz, Devilly, an XIII (1804) in 8 de XII-262 pages

Cet abrégé est l'oeuvre de J.B. Pierron, prêtre.

— Explication des cérémonies de la Messe avec les prières du matin et du soir et les offices principaux par le P. Le Brun. On y a joint les figures de la messe et une notice de Bergier sur les heures canoniales. Plancy, Société de St Victor et Paris, édition Vétu et Cie, 1847, in 16 de 352 pages (Bib. N. Inventaire B 10565)

— La même ornée de 36 figures de la Messe. Plancy, Société de St Victor et Paris Saguier et Bray, 1852, in 32 de 243 p. (Bib N. Inventaire B. 10566)

On trouve ~~encore souvent~~ des abrégés d'un autre genre plus à la portée des simples fidèles :

— Heures ou Manuel pour assister à la Messe et autres offices de l'Eglise et pour passer chrétiennement la journée. Paris, 1716, in 16, tirée en grande partie du 1 volume de l'Explication

— Les mêmes, Paris, 1717 in 16. seconde édition très augmentée dédiée à la princesse de Conti douairière

— Les mêmes, Paris, 1726, in 16.

— Les mêmes, Paris, 1727 in 16.

— Les mêmes, Paris, 1728, in 18

Voir les Mémoires de Trévoux, de février 1728, p. 375.

Le P. Le Brun a donné encore :

— Eloge du P. Thomassin, dans le journal des savants de 1696

— Première lettre du R.P.*** à M*** touchant les jumeaux monstrueux nés le mois de septembre dernier à Vitry le 16 octobre 1706 de Vitry

(Supplément du journal des savants de janvier 1707 (page 1 à 8)

— Seconde lettre, de Paris le 14 Nov. 1706 (Ibid page 8 à 13) Il y a plusieurs gravures dans le texte (Bibl N Z 2259)

— Lettre à un évêque de Provence sur la (sic) traité de M. Hecquet touchant les dispenses de Carême. Elle se trouve dans les Dissertations mêlées, Amsterdam, Bernard 1740, T. II p. 149 à 184. Philippe Hecquet, médecin célèbre, né à Abbeville en 1661, mort à Paris le 11 avril 1737. Il publia son traité à Paris 1709 en 1 vol in 12. Il aurait, s'il avait été évêque, accordé d'autant plus difficilement ces dispenses, qu'il croyait les aliments maigres aussi bons à la santé que les gras. Lui-même ne mangeait jamais de viande et ne buvait que de l'eau. Il avait fait, paraît-il, de nombreux emprunts à Thomassin

Bib. N Z 2284 + Z. 4

— Lettre du P. Le Brun à Mgr l'archevêque de Vienne (cardinal de La Tour d'Auvergne) abbé général de Cluny, au sujet du missel de Cluny, s.l. ni nom d'imprimeur Paris, 2 octobre 1728, 3 pages in 4.

— Lettre du P. Le Brun à M. de Thomassin de Mazangues président aux enquêtes du Parlement de Provence datée de Paris du 15 juillet 1728. Elle se trouve dans les Mémoires de littérature et d'histoire, T. VIII, 1. Partie. Il s'agit de savoir si dans le X chapitre de la I Epître aux Corinthiens il y a « quicumque manducaverit vel biberit » ou et biberit.

Cette lettre mss autographe se trouve à la Bibl. de Carpentras, N° 435, T. I

Enfin le P. Le Brun a laissé quelques ouvrages mss. plus ou moins achevés ou à peine préparés :

9 (1 — <u>Litteratorum congregationis Oratorii in regno Franciae commentarius ab anno 1611 ad annum 1696, unà cum censurâ editorum operum, cum brevi historia critica et criticorum notis in quaelibet edita opera. Additi sunt ii quorum apud litteratos fit mentio.</u>

Ce Mss. est très peu considérable. Il ne se trouve que le titre des livres et quelques notes très courtes. Le Père avait délaissé ce travail depuis longtemps. « Le peu qu'il en a fait, dit le P. Bougerel, doit être entre les mains de M. Belon, son héritier. » Dans tous les cas, le P. Batterel n'en parle pas. Voir Lelong, Nº 10859

Il l'avait prêté au P. Cloyseault qui en avait pris une copie

(2 — <u>Dissertation sur l'histoire ecclésiastique</u>. Sans doute les anciennes notes de ses conférences à S. Magloire. « On ne saurait en faire usage, dit le P. Bougerel, parce que ces papiers ont été trop mêlés. »

(3° — Plusieurs savantes <u>dissertations sur des points de chronologie et d'histoire</u> qui composeront au moins 3 volumes in 12. "Il y règne une exacte critique", dit le P. Bougerel. L'abbé Granet qui avait promis d'éditer cet ouvrage, n'en a rien fait et ~~[illegible]~~ le mss lui-même a été perdu.

(4 — Un ouvrage <u>sur le Formulaire</u>. C'est celui de tous les mss que le P. Le Brun a laissés, qui soit ~~[illegible]~~ le plus soigné : il y travaillait quelques jours avant sa mort. Il l'avait même envoyé au cardinal Fleury qui lui répondit qu'avant de le faire imprimer, il fallait modifier plusieurs choses, entre autres, que la signature ne tombait que sur le droit et que l'Eglise n'était pas infaillible sur les faits, ce qu'il prouvait par des citations de Baronius et de Bellarmin. Au fond, le savant oratorien s'y montrait en conciliateur, sans néanmoins donner aucune atteinte aux décisions des souverains Pontifes auxquelles il fut toujours parfaitement soumis.

(5 — Des matériaux pour servir à l'<u>Essai de la concordance des Temps</u>, dont il a été parlé plus haut.

(6 — Une <u>Bibliothèque liturgique</u> où non seulement il aurait indiqué tous les ouvrages imprimés et manuscrits concernant cette matière ; mais où on aurait encore trouvé entiers les manuscrits les plus rares illustrés de notes. Les matériaux qu'il avait commencé à rédiger, ont été légués au séminaire de S. Magloire et "on prétend, dit le P. Bicaïs, qu'ils sont en assez bon état pour qu'on puisse en tirer parti." Mais les plus beaux de ces documents imprimés et manuscrits avaient été donnés par le P. Le Brun lui-même à la Bibliothèque du roi. (Voir : Paris : Essai sur la Bibliothèque impériale page 380)

(7 ~~A la Bibliothèque de Carpentras, Nº 455 il y a 2 volumes de lettres autographes~~

Ouvrages à consulter :

<u>Batterel</u> IV. 478

<u>Bicaïs</u> : Notice de l'Oratoire, Mss. à Aix en Provence : T. II. p. 358.

<u>Adry</u> : Bibl. des écrivains de l'Oratoire, Bibl. Nle fonds français, Nº 25681. T. I, p. 231

<u>Bougerel</u> : Bibl. oratorienne, Mss de Montpellier, T. II, p. 215 Voir ce qu'il dit au début de tous les éloges qu'il a composés

<u>Bonardi</u> : Bibl. des écrivains de l'oratoire, Mss. en ma possession, p. 501 – 505.

<u>Bougerel</u> : Eloge historique de Pierre Le Brun, prêtre de l'Oratoire, dans le journal des savants de mars 1729

id : Les Hommes illustres de Provence T. IV, 406 Mss conservé dans la famille id – Eloge du même dans la Bibliothèque française, Amsterdam, T. XIII, 2. Partie, article 3 Goujet

<u>abbé Granet</u> : Eloge du P. Le Brun en <u>tête d</u>e l'Histoire critique des superstitions édition de 1732 — Cloyseault : Vies I XXXI, XXXIII, XXXIV

<u>Niceron</u> : Histoire de la vie et des ouvrages du P. Le Brun [T. XI et XX] dans ses <u>Mémoires</u>

<u>Lelong</u>, 2. édition —— T. IV, p. 330, Nº 10855, 10857, 10859

De <u>Backer</u> I 802 et 803 ×

<u>Dom Guéranger</u> : Inst. liturgiques, T. II. p. 543. ×

<u>Abbé Lebeuf</u> Correspondance, Auxerre, Gorrique Gorriquet 1886, ~~T. II, lettre 4 et 5~~ T. I, 18 ; T. II, 62, 63, 67. ×

Le Mercure de France

Le journal des savants, T. II, p. 9, 10, aout 1726

Le journal de Trévoux

<u>Moréri</u> Dictionnaire, édit. 1732

Longueruana

<u>Léon Guérin</u> : Les prêtres illustres de la France, Paris, Desessart, in 8

<u>Cloyseault</u> : Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire, T. I p. XXXI, XXXIII, XXXIV.

<u>Picot</u> : Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique au XVIII siècle, Paris, Adrien Leclerc, 1816, T. IV. p. 131

<u>Hoefer</u> : Nouvelle Biog. générale, Paris Didot 1859, T. XXX, col 134

<u>Quérard</u> : La France littéraire

<u>Chaudon et Delandine</u> : Dict. historique, Paris, Ménard, 1822, T. XVI, p. 23.

<u>Gérmmés</u> : Biog. universelle, Paris et Besançon 1868, T. II p. 595

<u>Le P. Honoré de Ste Marthe</u>, Réflexions sur la critique, T. I p. 68.

Bibliothèque anglaise, T. IX, p. 199

Dialogues des vivants, p. 225

Bibliothèque germanique

T. S. V. P.

Goujet = Bibliothèque française ou d'Histoire littéraire de la France, t. XIII p. 235 Article du P. Bougerel

Desfontaines : Nouvelles du Parnasse, t. II p. 442, t. III p. 121

Lettres du P. Lebrun

Bibliothèque Carpentras Collection Tissot 2 volumes de lettres autographes écrites à Louis de Thomassin, seigneur de Mazangues M. 435 t. I, 263
une lettre mss du P. LeBrun

Bibl. Nle fonds français 22882. f° 112 Lettres originales

Bibl. Auxerre : Correspondance de l'abbé Lebeuf Auxerre, Perriquet 1876 2 vol. t. I, 18 – t. II 62. 63, 67

Les papiers sur la liturgie Bibl Nle, mss latins 16796 – 16818

Bibl. N Mss fonds français. F. f 19651 f° 45 Duguet